

OFF  
A32A1  
C5/30

# L'ÉDITION AU QUÉBEC de 1960 à 1977

civilisation  
du québec

IGNACE CAU

L'auteur montre fort bien que la culture loin d'être comme on dit la cerise sur le gâteau, est ce qui lie tous les ingrédients du gâteau et lui donne sens et spécificité. C'est un constat que d'auteurs et lu est évidemment un élément important de cette culture. Et il raporte au plus haut point que les femmes et les hommes d'ici puissent se faire entendre par leurs livres. Notre État doit rendre possible cette forme d'épanouissement culturel.

L'ÉDITION  
AU  
QUÉBEC

LE LIVRE  
PARTOUT ET POUR TOUS

ÉDITION  
AU  
QUÉBEC



L'ÉDITION AU QUÉBEC  
de 1960 à 1977

## LA COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

*Fondé en 1971 par la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, la collection Civilisation du Québec est un miroir de la culture des Québécois d'hier et d'aujourd'hui. Les volumes de cette collection n'entrent pas dans un cadre étroit et préétabli. En effet, à l'image du peuple dont elle est le reflet, la civilisation est une notion assez flexible pour englober aussi bien les moyens de communication et les arts comme la musique, la danse, la sculpture, la peinture que les relations sociales au sein de la communauté inuit, les recettes de la médecine populaire, les techniques de la trempe des métaux par le forgeron du village et celles de la construction d'une maison.*

*Les sujets traités dans les volumes de la collection Civilisation du Québec sont aussi variés que les expressions de la vie de notre peuple et, en même temps, assez bien définis pour pouvoir lui servir d'accompagnateur.*

*Collaborent à cette collection des spécialistes de toutes les disciplines (artistes, archéologues, anthropologues, architectes, écrivains, historiens, urbanistes, etc.) et, en général, ceux qui s'intéressent aux vastes et multiples manifestations de la civilisation du peuple québécois.*

(Voir la liste des ouvrages publiés à la fin de ce volume.)

IGNACE CAU

# L'ÉDITION AU QUÉBEC

de 1960 à 1977

*Mémoire présenté à la faculté des arts et des sciences  
de l'université de Montréal  
Département de sociologie*

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, QUÉBEC, 1981

**Couverture:**

*Conception:* André Latulippe, Direction des communications  
du ministère des Affaires culturelles

*Photo:* Daniel Lessard, ministère des Communications

08131997

OFF  
A 32 A 1  
C5/30

ISBN 2-551-04501-0

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 1981

©Ministère des Affaires culturelles, 1981

*Conception et réalisation:* Direction des communications

## PRÉFACE

*Je suppose qu'il n'est pas de joie plus grande pour des enseignants que d'apprendre que l'un de leurs étudiants publie son premier livre, surtout quand celui-ci porte justement sur le monde du livre dans son pays. Ce n'est pas moi qui ai dirigé la thèse d'Ignace Cau, c'est Marcel Fournier, mais je lui ai enseigné pendant deux ans et je ne suis nullement surpris que sa thèse trouve preneur chez un éditeur; dans l'étudiant perçaient déjà les qualités qui en font aujourd'hui un analyste doué d'un bon esprit de synthèse.*

*Ce qui me plaît surtout dans l'étude de Cau, c'est qu'il replace le problème de l'édition dans son rapport avec l'évolution de la politique culturelle au Québec, et celle-ci dans l'ensemble du développement du Québec ces dernières décennies. Ces phénomènes sont intimement liés et marquent autant de pas vers une plus grande prise en main de notre destinée nationale.*

*Mais, comme l'auteur le montre bien, nous revenons de très loin et le livre a longtemps été objet de suspicion de la*

*part du clergé et des hommes politiques. M<sup>gr</sup> Bruchési et Duplessis ne sont pas très loin de nous. Il n'est que de lire les études qu'Auguste Viatte a consacrées à notre littérature pour s'en rendre compte. La notion de culture a pris, ces dernières années, un sens qu'elle était loin d'avoir, même au moment où se fondait, au début des années 60, le ministère des Affaires culturelles. L'auteur montre fort bien que la culture, loin d'être comme on dit la cerise sur le gâteau, est ce qui lie tous les ingrédients du gâteau et lui donne sens et spécificité. C'est un constat que d'aucuns hésitent encore à faire. Le livre publié, diffusé et lu est évidemment un élément important de cette culture. Et il importe au plus haut point que les femmes et les hommes d'ici puissent se faire entendre par leurs livres. Notre État doit rendre possible cette forme d'épanouissement culturel. C'est à ce prix seulement que nous en viendrons à prendre une plus grande place parmi les nations du globe. La richesse des nations, pour emprunter le titre du célèbre ouvrage d'Adam Smith, ce n'est pas seulement sa puissance économique mais sa richesse culturelle.*

*Si, comme Susan Crean et moi l'affirmons dans notre livre, «Deux pays pour vivre» (Éd. Albert Saint-Martin, 1980), le stade suprême de l'impérialisme est la domination culturelle, il faut s'étonner que l'on doive sans cesse rappeler aux décideurs que le cinéma et le livre, par exemple, ont une place cruciale dans notre vie nationale. À force de voir et de lire le monde rêvé et exprimé par les autres, nous devenons vite ces autres. Ce cancer est terminal! Il faut remercier Ignace Cau d'avoir abordé avec autant de talent l'étude de l'un de ces importants domaines.*

Marcel Rioux

Trois-Pistoles, le 31 août 1981.

## PRÉSENTATION

*Dans l'histoire de l'humanité, l'importance de l'invention de l'imprimerie et de l'utilisation du livre comme moyen de communication — l'irruption de la galaxie Gutenberg — est telle que certains psychologues contemporains n'hésitent pas à parler de ces outils comme des «cultural simplifiers»: l'accès à la littérature accroît, précisent-ils, les capacités intellectuelles de l'homme<sup>(1)</sup>. Même dans le développement de la compétence intellectuelle de l'enfant, l'interaction avec le texte apparaît comme une sorte de condition préalable...<sup>(2)</sup>.*

*Dans un ouvrage à caractère historique<sup>(3)</sup>, L. Eisenstein offre une synthèse de la documentation gigantesque consacrée à l'analyse de l'invention de l'imprimerie et présente une interprétation des transformations sociales et techniques liées à cette invention. L'autrice ne prétend pas que le développement de l'imprimerie permet à lui seul d'expliquer d'autres transformations; elle montre comment cette technique a permis de lier de nombreux développements*

entre eux. Mais il y a un domaine où l'impression par elle-même transforme la nature même des constructions intellectuelles: c'est celui de la science. Le seul fait d'inscrire et de reproduire facilement permet à de nouvelles formes de connaissances de se constituer.

L'on sait enfin le prestige social qu'a rapidement acquis le livre. Les princes et les rois ont cherché à s'entourer d'intellectuels ou de scribes; ils aimaient à la Renaissance se faire peindre en relation avec un intellectuel ou en contact avec un livre. L'activité de diriger fut souvent associée à celle d'écrire. De la culture savante, le livre constitue à la fois l'outil et le symbole, à un point tel que l'utilisation du livre est devenue, pour certains, l'élément central d'un style de vie. Lorsqu'il s'agit d'attribuer un sens aux choses et aux événements, le recours au livre (et aux auteurs) est indispensable, non seulement dans les laboratoires de recherche et les cercles d'études, mais aussi dans la vie quotidienne (pour consolider une conviction religieuse ou politique, pour résoudre un problème d'éducation des enfants, pour apprécier une bouteille de vin, etc.).

La place qu'a acquise le livre dans la vie sociale et intellectuelle des diverses collectivités est donc considérable; elle fut l'objet de nombreuses réflexions et analyses. Au Québec, l'on connaît certes bien l'histoire de la littérature, la production des écrivains... mais l'on a réuni très peu d'informations, d'une part au sujet du développement même de l'imprimerie, et d'autre part sur la production et la mise en marché du livre. Sans fournir une histoire du livre au Québec, l'ouvrage d'Ignace Cau apporte un éclairage sur une partie importante et méconnue de la culture savante québécoise, le monde de l'édition de 1960 à 1977.

À la fois la petite taille de son marché et les multiples relations de dépendance qu'elle entretient avec les entreprises culturelles tantôt américaines, tantôt européennes

(françaises), rendent l'édition québécoise très peu rentable, très peu viable. Les éditeurs et les écrivains sont les premiers à le constater. Et pourtant ce secteur de la vie culturelle québécoise a connu au cours des dernières années un développement rapide et se caractérise par un grand dynamisme. De cette expansion, l'étude d'Ignace Cau fournit une excellente description et aussi des éléments d'explication. Le renouveau de l'édition québécoise coïncide avec diverses autres transformations culturelles — multiplications des galeries d'art et création du Musée d'art contemporain, organisation de manifestations intellectuelles et mise sur pied de groupements ou associations diverses, etc. — et politiques et apparaît étroitement lié à la Révolution tranquille. Se constituent alors à la fois un milieu intellectuel et un public québécois. La création au début des années 1960 de la maison d'édition L'Hexagone est révélatrice des conditions de développement d'institutions culturelles. Cette maison d'édition de poésie trouve en effet ses premiers auteurs et ses premiers lecteurs, qui sont à l'origine étroitement associés à l'entreprise, dans les réseaux entrecroisés de Radio-Canada, de l'Office nationale du film et des facultés des sciences humaines et sociales de l'université de Montréal. Par ailleurs, la production éditoriale québécoise suit d'assez près les transformations du système universitaire lui-même qui, au cours des années 60 et 70, s'est caractérisé par le développement des sciences de l'éducation et des sciences sociales et humaines.

Toutefois, il ne semble pas que le développement du système d'enseignement aux niveaux collégial et universitaire et plus largement l'élévation du degré de scolarité de la population québécoise aient été suffisants pour assurer aux maisons d'édition québécoises leur développement. À l'exclusion des quelques maisons d'édition qui se placent sur l'axe proprement économique et qui diffusent principale-

ment des ouvrages pratiques ou d'actualité, l'édition québécoise ne vit le plus souvent que grâce aux livres scolaires et aux subventions gouvernementales. Condition de la production et de la diffusion du livre québécois, cette relation que l'édition entretient avec le milieu scolaire et l'État illustre en même temps sa faiblesse et sa fragilité. Celle-ci ne peut guère concurrencer les grandes entreprises américaines et françaises. L'intervention politique apparaît toujours nécessaire pour atténuer la situation de dépendance en réduisant, par exemple, le contrôle étranger sur les maisons d'édition et sur les organismes de distribution et de commercialisation. L'on se souvient de «l'affaire Hachette». Il faut lire les pages que Ignace Cau consacre à cet événement. Pour sa part, le ministère d'État au développement culturel proposait récemment, dans le cadre de son Livre Blanc «La politique québécoise du développement culturel» tout un ensemble de mesures précises devant assurer la production et la diffusion du livre québécois: nouvelle réglementation sur la propriété, création de coopératives de distribution, rédaction d'une loi sur le droit d'auteur, programme d'aide aux bibliothèques, etc. À un moment où les coûts de production et de diffusion montent, ces mesures sont-elles suffisantes pour maintenir les diverses maisons d'édition? Les deux dernières décennies ont été marquées par la multiplication et la diversification des lieux de publication. Ne risque-t-on pas actuellement de voir se produire non seulement l'élimination des petites maisons d'édition, principalement celles à caractère culturel, mais aussi une plus grande concentration des entreprises de production et de diffusion du livre?

À ces faiblesses proprement structurelles du marché du livre québécois, Ignace Cau en ajoute, en conclusion de son ouvrage, une autre qui apparaît tout aussi importante. Elle concerne les habitudes de lecture de la population québécoise. Tout semble, en effet, indiquer que le Québec réunit la

*plus faible proportion de lecteurs au Canada... De plus, si l'on avait des informations au sujet des goûts de la fraction dite «lectrice» de cette population, l'on s'apercevrait qu'une partie importante de la production consommée provient de l'Europe et des États-Unis. Avantageux pour le lecteur, la localisation géographique du Québec et l'accès à deux univers culturels constituent, pour les maisons d'édition, un handicap très lourd. Celles-ci peuvent difficilement mettre sur le marché des livres et des auteurs capables de concurrencer les grands succès de librairie américains et français. Dans le seul secteur de l'enseignement, les efforts pour mettre sur pied des maisons d'édition universitaires de qualité furent considérables, mais il est loin d'être assuré que les universitaires québécois y trouvent leurs principales sources d'information et les principaux outils de formation.*

*Il apparaît donc important de mieux connaître les habitudes de lecture des diverses fractions de la population québécoise et d'entreprendre ce qu'on pourrait appeler une ethnographie des pratiques de lecture. Cette étude est d'autant plus urgente que le lecteur québécois sera plus directement sollicité, dans les années prochaines, par d'autres techniques de communication et qu'il devra faire face à une informatisation croissante de l'information. Certains s'inquiètent déjà et parlent de la disparition du livre... Sans être alarmiste, il convient de reconnaître que la fonction que prendra le livre et aussi la signification que l'on attribuera aux pratiques de lecture se modifieront considérablement. On ne cessera pas de lire, mais on lira des livres différents et pour des raisons différentes. Et la question «S'agira-t-il de livres québécois?» demeurera toujours aussi d'actualité.*

Marcel Fournier

Département de sociologie  
Université de Montréal

## NOTES

(1) Cole, M. et P. Griffin, «Cultural Amplifiers Reconsidered», in D.R. Olson, *The Social Foundations of Language and Thought*, New York, Norton Co, 1980, p. 343-365. Voir aussi J. Goody, *The Domestication of Savage Mind*, New York, Cambridge University Press, 1977.

(2) Bruner, J.S. et D.R. Olson, «Symbol and Texts as the Tools of Intellect», *Interchange*, 1977-78, 8, 4, p. 1-15.

(3) Eisenstein, E.L., *The Printing Press as an Agent of Change*, Cambridge, U.P., 2 vol., 1979.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	1
---------------------	---

### PREMIÈRE PARTIE

#### PROBLÉMATIQUE DU LIVRE QUÉBÉCOIS ET POLITIQUE CULTURELLE: SURVOL HISTORIQUE 1960-1977

Chapitre premier	
Le paysage du livre au Québec au début des années 1960	17
- <i>Le monde du livre avant 1960</i>	18
- <i>Quelques aspects du commerce global du livre</i>	20
- <i>Le commerce défavorise la librairie</i>	21
- <i>L'Édition</i>	23
- <i>Conclusion</i>	25
Chapitre II	
1960-1966: Politique culturelle: chronique des années perdues	29
- <i>Une hirondelle ne fait pas le printemps</i>	30
- <i>Livre blanc de Pierre Laporte</i>	32
- <i>Suites données aux recommandations de la Commission d'enquête sur le livre au Québec</i>	34
- <i>Résumé</i>	37

Chapitre III	
1967-1972: Invasion étrangère et un début de politique du livre	42
- <i>L'étranger gruge le marché</i>	44
- <i>L'affaire Hachette</i>	46
- <i>Un début de politique du livre</i>	51
- <i>De l'immobilisme à l'affairisme</i>	53
- <i>Intervention du Conseil des arts du Canada</i>	54
Chapitre IV	
1972-1976: Une politique qui ne règle rien	61
- <i>La distribution du livre</i>	61
- <i>La librairie</i>	65
- <i>Structure de l'Édition</i>	67
Chapitre V	
Vers une politique globale du développement culturel	74
- <i>Le livre vert de Jean-Paul L'Allier</i>	75
- <i>Le Livre blanc sur la politique québécoise de développement culturel</i>	80

#### DEUXIÈME PARTIE

### RUPTURE DU MONOPOLE CLÉRICAL ET RESTRUCTURATIONS INTERNES AU POINT DE VUE DE LA HIÉRARCHIE DES GENRES DE PRODUCTION

Chapitre premier	
La révolution tranquille ou la rupture du monopole clérical	93
- <i>L'élection libérale de 1960</i>	93
- <i>Le dégel québécois</i>	96
Chapitre II	
La production éditoriale québécoise de 1962 à 1977	109
- <i>La production éditoriale québécoise de 1962 à 1967</i>	110
- <i>La production éditoriale québécoise de 1968 à 1977</i>	118

#### TROISIÈME PARTIE

### POSITIONS ET STRATÉGIES DES ÉDITEURS DANS LE CHAMP ÉDITORIAL QUÉBÉCOIS

Chapitre premier	
Structure du champ éditorial québécois: quatre axes possibles	135
- <i>Axe culturel ou la dénégation de l'économie</i>	135

- <i>Axe économique ou le livre comme source de profit immédiat</i>	139
- <i>Axe culturel-idéologique ou l'édition comme vocation</i>	145
- <i>Axe culturel-économique ou l'édition comme reflet de «cultures québécoises»</i>	151
- <i>Conclusion</i>	155

## Chapitre II

Les Presses universitaires	158
- <i>Fonction spécifique des Presses universitaires</i>	159
- <i>Discours et politiques éditoriales</i>	162
- <i>La production des Presses universitaires</i>	164
- <i>En guise de conclusion</i>	169

Conclusion générale	171
---------------------	-----

## TABLEAUX

<i>Tableau 1</i> Commerce global, de gros et de détail. Total des ventes et répartitions en pourcentages, par catégories de livre et de clientèle - 1962	179
<i>Tableau 2</i> Aide financière apportée à l'édition québécoise de langue française	181
<i>Tableau 3</i> La production éditoriale québécoise de 1962 à 1967	183
<i>Tableau 4</i> Production éditoriale québécoise de 1965 à 1977. Évolution du nombre de titres, d'exemplaires et du tirage moyen	185
<i>Tableau 5</i> Production éditoriale québécoise de 1968 à 1977. Évolution des nouveautés, des rééditions et du tirage moyen	185
<i>Tableau 6</i> La production québécoise de 1968 à 1977: nombre de titres publiés chaque année et importance relative (%) des catégories pour chacune des années	187
<i>Tableau 7</i> Répartition en % de la production (10 cat.) québécoise et étrangère	189
<i>Tableau 8</i> Maisons d'édition québécoises: taille mesurée surtout au volume du chiffre d'affaires	191
<i>Tableau 9</i> Structure du champ éditorial québécois	193
<i>Tableau 10</i> Répartition en pourcentage par catégories de la production des P.U.L. et P.U.M. de 1960 à 1977	193

<i>Tableau 11</i>	Pourcentage d'auteurs de l'Université Laval et de Montréal publiés par les Presses respectives	195
<i>Tableau 12</i>	Tirage moyen des P.U.L. et P.U.M. de 1960 à 1977	195
<i>Bibliographie sommaire</i>		197

## ANNEXES

<i>Annexe A</i>	Maisons d'édition fondées avant 1960 et encore actives en 1977	205
<i>Annexe B</i>	Principales maisons d'édition fondées au cours des années '70 et encore actives en 1977	207
<i>Annexe C</i>	Maisons d'édition fondées au cours des années '60 et encore actives en 1977	209
<i>Annexe D</i>	Production éditoriale québécoise de 1940 à 1950	211
<i>Annexe E</i>	Développement de la production des manuels scolaires 1953-1962	213
<i>Annexe F</i>	Évolution des budgets du ministère des Affaires culturelles de 1960 à 1977	215
<i>Annexe G</i>	Les maisons d'édition à Montréal en 1960	217
<i>Annexe H</i>	Nombre de titres déposés par les éditeurs au Service des lettres et du livre (MAC) au cours de la période 1962-1967	219
<i>Annexe I</i>	La production littéraire canadienne-française de 1937 à 1961	221
<i>Annexe J</i>	Caractéristique des écrivains québécois de 1961 à 1967	223
<i>Annexe K</i>	Tirage moyen de l'édition au Québec par catégories de 1969 à 1977	225
<i>Annexe L</i>	Regroupement de la production des Presses universitaires (P.U.L., P.U.M.) selon quatre catégories	227
<i>Annexe M</i>	Évolution de la production éditoriale des P.U.L. et P.U.M. de 1960 à 1977	229

## INTRODUCTION



## INTRODUCTION

Dès l'abord, il semble nécessaire d'affirmer que l'édition québécoise a été peu étudiée; la thèse de Jean-Pierre Chalifoux *L'édition au Québec, 1940-1950*<sup>(1)</sup> constitue la seule monographie sur le sujet. Par ailleurs, ce n'est que vers la moitié des années 1960 que les sociologues québécois adoptent comme un de leurs objets d'analyse la littérature et les arts<sup>(2)</sup>. Une ambition majeure nous habite: que notre étude soit le point de départ de recherches sociologiques dans un secteur-clé de la vie culturelle québécoise.

En travaillant dans le domaine de l'édition, j'ai pris conscience de l'importance du livre dans l'activité culturelle du Québec. Même si dans notre société, envahie par l'économie politique et sa rationalité, le livre apparaît comme un produit quelconque — une marchandise —, il est plus qu'une simple marchandise: il est un moyen de communication et de culture; il est aussi terrain et moyen de la lutte des idées<sup>(3)</sup>. En somme le livre, qui est une espèce de la forme plus générale de l'imprimé, a pour fonction d'amener les

gens à participer à la production de la conscience collective et au modèle culturel qui définit la société. Il s'ensuit que le métier d'éditeur n'est pas une occupation innocente, un moyen comme un autre de gagner sa vie. Si l'on devait résumer d'un mot le métier d'éditeur, on pourrait dire que sa fonction consiste à gérer l'imaginaire de la société. Le domaine dans lequel l'éditeur agit est celui de la pensée humaine; sa matière première est la création culturelle qui a pour fonction de nourrir et de transformer l'imaginaire social. La mise en forme de la création culturelle de la part de l'éditeur, assure le passage de la communication qui transforme l'oeuvre en médium. Sans la décision de publier de l'éditeur, «Gatekeeper of Ideas» selon l'expression de Lewis A. Coser<sup>(4)</sup>, la création n'accéderait pas à l'existence.

L'intérêt du champ éditorial québécois comme objet d'analyse sociologique n'est guère à démontrer. L'édition (l'industrie du livre) est un secteur de l'économie québécoise quantitativement peu important mais qualitativement primordial, primordial parce que le livre est l'un des principaux véhicules de la culture québécoise, un facteur essentiel de toute affirmation d'identité, un moyen privilégié pour affirmer et préciser la spécificité de la culture québécoise. L'édition, reflet de notre production sur le plan symbolique, apparaît, dès lors, à la fois comme témoin et moteur des transformations sociales. Dans cette recherche nous nous intéressons à ce qui fait l'identité des maisons d'édition québécoises. Nous voulons savoir en quoi elles expriment notre milieu social et comment elles agissent sur ses transformations.

Une première évidence qui s'impose engage toute notre démarche théorique: parce que le livre (l'édition) est un fait social, c'est donc dans ses relations avec les divers paliers de la structure sociale qu'il faudra aborder l'analyse des phénomènes qui, de près ou de loin, concernent directement le

champ éditorial québécois. La mise en perspective sociologique de notre objet d'étude s'inspire principalement des travaux de Robert Escarpit et Pierre Bourdieu.

Si l'on exclut Goldmann<sup>(5)</sup>, qui s'est intéressé à l'oeuvre elle-même et non à sa diffusion<sup>(6)</sup>, Robert Escarpit a été l'un des premiers en France à poser les conditions et les problèmes d'une sociologie de la littérature. Son ouvrage, *Sociologie de la littérature*<sup>(7)</sup>, dont la première édition a été publiée en 1958, a été traduit en une demi-douzaine de langues. Au dire d'Escarpit, le fait littéraire se présente à l'analyse sociologique selon deux modalités principales: la littérature comme «processus», la littérature comme «appareil»<sup>(8)</sup>.

La littérature en tant que «processus» se caractérise «par un *projet*, un *médium* et une *démarche*, les trois étant reliés par le langage»<sup>(9)</sup>. Le *projet* est l'oeuvre conçue et réalisée par l'écrivain, l'oeuvre, qui est une dialectique entre les contraintes de la situation et la liberté de l'écrivain, doit être structurée dialectiquement sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu. Le *médium* est le livre; il constitue «une sorte de laminoir qui code linéairement l'oeuvre pluri-dimensionnelle»<sup>(10)</sup>. Le livre est «une machine à lire»<sup>(11)</sup>, «une machine à diffuser la parole»<sup>(12)</sup>. Reste la *démarche* du lecteur. Selon Escarpit, un livre n'existe qu'en tant que lu. Il en résulte évidemment qu'il y a une infinité de lectures différentes possibles d'une même oeuvre par un même ou plusieurs lecteurs.

La littérature comme «appareil», qui constitue le deuxième niveau de l'insertion de l'analyse sociologique dans le fait littéraire, comprend «une *production*, un *marché* et une *consommation*»<sup>(13)</sup>; c'est justement à ce niveau qu'on se trouve vis-à-vis des conditionnements matériels, économiques et idéologiques du produit littéraire. Il y a d'abord les conditionnements du producteur, qu'Escarpit appelle globalement l'éditeur, dont la fonction éditoriale peut être

résumée par trois verbes: «choisir, fabriquer, distribuer»<sup>(14)</sup>; à ces trois opérations correspondent respectivement les trois services essentiels d'une maison d'édition: «comité littéraire, bureau de fabrication et département commercial»<sup>(15)</sup>. Il apparaît, dès lors, que sur le plan même de la production, le phénomène littéraire est «le résultat d'une série de sélections opérées par divers filtres sociaux, économiques et culturels dans les projets que les écrivains ont menés jusqu'au stade de l'écriture»<sup>(16)</sup>.

La littérature comme «appareil» comprend ensuite un *marché* ou la distribution proprement dite, c'est-à-dire en général la vente. Dans les pays capitalistes, la distribution est le moment le plus critique de la vie du livre; si, pour une raison ou pour une autre, un livre est mal distribué, il n'atteindra pas son public. Escarpit distingue trois réseaux<sup>(17)</sup> du livre: un *réseau institutionnel*, celui du livre scolaire et de la plupart des livres scientifiques. «Le public qu'il dessert est encadré dans des institutions fonctionnant comme des systèmes clos»<sup>(18)</sup>; un *réseau lettré* correspondant à un public averti qu'on peut considérer comme l'élite intellectuelle; il comprend pour l'essentiel des membres des professions libérales, des intellectuels, étudiants et enseignants; il est desservi principalement par les librairies; un *réseau populaire*, desservi principalement par les points de vente qui favorisent les livres à rotation rapide, une production, en somme, loin d'une vie culturelle spécifiquement populaire.

Vient enfin la *consommation* littéraire ou lecture, troisième articulation de l'«appareil»; elle est évidemment déterminée par un certain nombre de facteurs; «niveau intellectuel, niveau d'études, statut socio-professionnel, habitat», etc.<sup>(19)</sup>. Escarpit distingue deux types de consommation: la consommation fonctionnelle, la consommation littéraire, auxquelles correspondent des types différents de motivations. Dans le cas de la consommation fonctionnelle,

il s'agit, le plus souvent, de lire pour acquérir une culture, tandis que les motivations proprement littéraires «sont celles qui respectent la gratuité de l'oeuvre et ne font pas de la lecture un moyen, mais une fin»<sup>(20)</sup>. Il s'ensuit aussi que «est littéraire toute oeuvre qui n'est pas un outil (c.-à-d. le manuel) mais une fin en soi»<sup>(21)</sup>; finalement, selon Escarpit, c'est «la nature de l'échange auteur-public qui nous permet de dire ce qui est littéraire et ce qui ne l'est pas»<sup>(22)</sup>.

En raison de sa complexité, une phénoménologie du fait littéraire se voit donc, au dire d'Escarpit, confrontée à divers modes d'approche du binôme société-littérature. Escarpit endosse la vision typifiée par l'ouvrage de Jean-Paul Sartre: *Qu'est-ce que la littérature?* en disant qu'elle consiste «à partir du littéraire pour le situer dans le social par une méthode dialectique qui fait intervenir simultanément l'analyse du littéraire et l'analyse du social»<sup>(23)</sup>. Du point de vue de la méthode de recherche, il envisage «une sociologie du livre (compris à la fois comme médium du processus et comme instrument de l'appareil), une psychologie de la lecture et une sociologie de l'oeuvre littéraire»<sup>(24)</sup>.

En analysant les divers niveaux épistémologiques que recouvre l'insertion du «sociologue» dans le phénomène littéraire, tels qu'ils sont présentés par Escarpit, force est de constater la complexité de notre champ d'étude.

Nous ne saurions, dans le cadre de notre recherche, donner une égale importance aux deux niveaux de l'insertion du «sociologique dans le phénomène littéraire», c.-à-d. la littérature comme processus, la littérature comme appareil; ce sera plutôt sur ce second niveau (notamment sur la production) que portera davantage notre analyse. Acceptant en outre le bien-fondé des trois plans de recherche suggérés par Escarpit, à savoir «une sociologie du livre», «une psychologie de la lecture», «une sociologie de l'oeuvre littéraire», nous nous proposons de privilégier le premier.

Nous avons, dès le début, mentionné que notre mise en perspective sociologique du champ de l'édition au Québec, s'inspire aussi des travaux de Pierre Bourdieu, notamment ceux portant sur les champs de production symbolique. Dans la notion de «champ» (dont la fonction est purement heuristique) Pierre Bourdieu englobe les divers niveaux épistémologiques (processus et appareil), que recouvre l'activité littéraire selon la perspective d'Escarpit. Comme Escarpit, Bourdieu insère l'oeuvre et l'auteur dans un système de relations objectives:

Le champ de production et de circulation des biens symboliques, écrit Bourdieu, se définit comme le système des *relations objectives* entre différentes instances caractérisées par la *fonction* qu'elles remplissent dans la division du travail de production, reproduction et de diffusion des biens culturels<sup>(25)</sup>.

Dès lors, il s'ensuit que le véritable producteur de la valeur de l'oeuvre, selon P. Bourdieu, n'est pas seulement l'écrivain: il y a aussi l'éditeur, «banquier culturel» qui, par la publication, «consacre» le produit en proclamant la valeur de l'auteur qu'il défend; il y a les critiques qui parlent des «produits» avec plus ou moins de respect; il y a les lecteurs qui contribuent à faire la valeur de l'oeuvre en se l'appropriant matériellement (d'ailleurs, selon R. Escarpit, les livres n'existent qu'en tant que lus); enfin, il y a aussi les appareils économiques de la distribution qui peuvent privilégier une catégorie de livres plutôt qu'une autre<sup>(26)</sup>.

Mais en raison de la plus ou moins grande autonomie du champ de production des biens symboliques ou champ intellectuel, l'analyse sociologique ne peut pas se limiter à la seule logique de fonctionnement de ce champ intellectuel; il faut aussi tenir compte de la place de la littérature dans la société, plus précisément il faut dégager les divers facteurs

qui en favorisent ou en limitent la diffusion (l'expansion): ces divers facteurs (élévation de la scolarité, apparition de nouvelles professions, etc.) correspondent à des modifications de la structure sociale. Toutefois, le mode de développement du champ éditorial ne renvoie pas seulement aux diverses caractéristiques sociales de ses publics (et de ses auteurs), il s'inscrit aussi dans un contexte social plus large (langue, géographie, démographie, etc.). L'ensemble des faits particuliers du phénomène littéraire ne prend sens que mis en relation avec le contexte (et l'histoire) national qui caractérise cette petite collectivité de langue française localisée dans un continent nord-américain (anglo-saxon): la littérature n'est donc pas seulement un «signe de distinction», elle est aussi l'enjeu et l'expression de luttes sociales (et nationales).

Notre objet de recherche impliquera une approche selon trois paliers d'investigation. Le *premier* consiste à retracer les traits marquants de l'évolution de l'édition québécoise au cours des années 1960-1977. L'accent sera mis sur les conditionnements matériels, économiques et politiques auxquels doit faire face le phénomène littéraire en tant qu'appareil (c.-à-d. le livre en tant qu'objet). Le *deuxième* palier consistera à esquisser l'évolution de la production proprement dite, c.-à-d. les catégories de production, et les phénomènes de la structure sociale québécoise qui marquent l'évolution de cette même production. Enfin, le *troisième* palier se propose de situer les maisons d'édition dans le champ éditorial québécois et de dégager l'image des éditeurs par rapport à la structure du champ et à leur stratégie éditoriale. L'enquête par questionnaire que nous avons menée, au printemps 1978, auprès de 23 maisons d'édition fera ressortir le véritable champ d'intérêt des éditeurs québécois, c.-à-d. ce qui fait l'identité de leurs maisons d'édition, la représen-

tation qu'ils se font de leur pratique, et aussi la relation entre la pratique d'éditeur et l'éveil d'une conscience québécoise.

## NOTES

(1) Chalifoux, Jean-Pierre, *L'édition au Québec 1940-1950*, (mémoire de maîtrise). 1973, 105 p.

(2) Voir sur le sujet: Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles et autres, *Littérature et société canadienne-française*, PUL, 1964, 272 p. (numéro spécial de la revue *Recherches sociographiques*).

(3) À titre d'exemple rappelons que le Parti communiste français s'est donné comme moyen de lutte idéologique et d'intervention politique dans la vie politique et culturelle française deux maisons d'édition. *Les Éditions sociales* et *Les Éditeurs français réunis*.

(4) Voir Coser, Louis A., «Publishers as Gatekeepers of Ideas», dans Altbach, G. Philip, McVey, Sheila, *Perspectives on publishing*. Lexington, Lexington Books, 1976, p. 17-25.

(5) Voir Goldmann, Lucien, *Pour une sociologie du roman*. Paris, Gallimard, 1964, 372 p. (coll. Idées, n° 93).

(6) Pour une présentation de cette approche (analyse structurale de l'oeuvre), voir Falardeau, Jean-Charles, *Imaginaire social et littérature*. Montréal, Hurtubise HMH, 1974, 152 p.

(7) Escarpit, Robert, *Sociologie de la littérature*. Paris, PUF 1973, 128 p. (QSJ, n° 777).

(8) Voir à ce sujet Escarpit, Robert, «Le littéraire et le social» dans *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature* (en collaboration). Paris, Flammarion, 1970, p. 9-41.

(9) Escarpit, Robert, «Le littéraire et le social», p. 29.

(10) Id., Ibid. p. 30.

(11) Id., *La sociologie de la littérature*, p. 18.

(12) Id., «Le littéraire et le social», p. 19.

(13) Ibid., p. 32.

- (14) Id., *La sociologie de la littérature*, p. 63.
- (15) Ibid., p. 64.
- (16) Id., «Le littéraire et le social», p. 32.
- (17) Voir en particulier, Escarpit, Robert, *Sociologie de la littérature*, p. 77-79.
- (18) Escarpit, Robert, Martin, Henri-Jean, Cain, Julien, *Le livre français hier, aujourd'hui, demain*. Paris, Imprimerie Nationale, 1972, p. 213.
- (19) Escarpit, Robert, «Le littéraire et le social», p. 36.
- (20) Escarpit, Robert, *Sociologie de la littérature*, p. 119.
- (21) Ibid., p. 21.
- (22) Ibid., p. 22.
- (23) Escarpit, Robert, «Le littéraire et le social», p. 39.
- (24) Ibid., p. 40.
- (25) Bourdieu, Pierre, «Le marché des biens symboliques», dans *L'année sociologique*, n° 22, 1971, p. 54.
- (26) Voir sur le sujet Bourdieu, Pierre, «La production de la croyance, contribution à une économie des biens symboliques», *Actes de la Recherche*, n° 13 (février 1977), p. 3-44.

PREMIÈRE PARTIE

**PROBLÉMATIQUE DU LIVRE QUÉBÉCOIS  
ET POLITIQUE CULTURELLE:  
SURVOL HISTORIQUE 1960-1977**



La problématique du livre (québécois) est le résultat d'un système, lui-même inscrit dans une conception de la société et d'une stratégie de développement: il existe des rapports étroits entre la vie politique, économique et sociale d'un pays et la vie du livre (ou de toute production symbolique).

Dans cette première partie, nous montrerons comment, au cours de la période 1960-1976, le développement global de la société québécoise a été dominé par les impératifs du développement économique. En jetant un coup d'oeil sur l'ensemble de la politique culturelle de l'État québécois, pour mieux esquisser le tableau de la politique gouvernementale du livre, il nous sera possible effectivement de constater que le développement culturel n'a pas fait partie des priorités de l'État au même titre que le développement économique. En somme, la dimension culturelle n'a pas animé la politique du livre. Voici quatre indicateurs particulièrement explicites de cette situation:

- les appareils économiques de la distribution du livre où la mainmise étrangère est à peu près totale;
- l'état de sous-développement des bibliothèques publiques;
- le Conseil des arts du Canada (créé en 1957) qui a réussi à encadrer l'édition québécoise par toutes sortes de programmes;

- les budgets en dessous du seuil de pauvreté qu'on a toujours consentis au ministère des Affaires culturelles.

Nous dégagerons la signification sociale et politique des interventions politiques de l'État en matière culturelle et décèlerons ainsi les intérêts que peuvent avoir servis ces interventions même dans le domaine du livre.

En l'absence d'une politique du gouvernement au sujet du livre, nous voyons un indice en faveur de l'hypothèse selon laquelle un État dominé et dépendant, qui ne contrôle qu'une petite partie de sa souveraineté, ne peut pas favoriser pleinement la création culturelle.

Par «culture», il faut entendre ici, non seulement les oeuvres littéraires et artistiques, mais aussi comme l'exprime Marcel Rioux, l'ensemble des conduites individuelles et collectives tant économiques (processus de production des biens et des services) que politiques (organisation du pouvoir); elle se manifeste dans la vie quotidienne comme dans la vie intellectuelle<sup>(1)</sup>. Dans cette perspective, la politique culturelle pourrait se résumer ainsi: amélioration concrète du cadre de vie par l'insertion du développement culturel dans le développement global.

## CHAPITRE PREMIER

### LE PAYSAGE DU LIVRE AU QUÉBEC AU DÉBUT DES ANNÉES 1960

L'information statistique sur l'édition et le commerce du livre au début des années 60 est, à toute fin pratique, inexistante. Le «Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec», souvent appelé du nom de son président, M. Maurice Bouchard, est la seule étude dont nous disposons. D'après le décret 555 du 3 avril 1966, la Commission est «instituée pour faire enquête sur tous les aspects de la production, de la vente et de la distribution du livre au Québec»<sup>(2)</sup>. L'enquête a été sollicitée par le Conseil supérieur du livre (CSL)<sup>(3)</sup> qui, dans un mémoire présenté en janvier 1963 au ministre des Affaires culturelles, fait la requête d'une régie du livre armée du pouvoir de fixer les prix et réclame l'institution d'une enquête publique sur la situation de la librairie.

Selon le CSL, la crise sévissait dans tout le monde du livre au Québec, et cette crise était extrêmement grave pour les librairies québécoises, dont un grand nombre étaient menacées de disparaître. Le Rapport Bouchard mettra à nu

le climat d'anarchie et d'instabilité qui paralyse le commerce du livre québécois au début des années 60.

Par ailleurs, l'histoire du livre ne commence pas avec les années 60. Avant de rappeler les problèmes soulignés et les solutions recommandées dans le Rapport Bouchard, nous allons jeter un bref coup d'oeil sur le monde du livre avant 1960.

### *Le monde du livre avant 1960*

L'étude de Jean-Pierre Chalifoux «L'édition au Québec 1940-1950»<sup>(4)</sup> a montré que c'est au cours du dernier conflit mondial que l'industrie du livre québécois s'organise sur une base commerciale. Au dire de J.-P. Chalifoux, «avant 1940, l'édition de livres au Québec constitue une aventure périlleuse. Peu de gens s'y intéressent<sup>(5)</sup>. Le volume de la production demeure très faible. Le commerce de la librairie ne reluit guère davantage; on importe de France un certain type de matériel didactique, des livres de religion, en réalité peu de chose».

La deuxième guerre mondiale coupe subitement les librairies canadiennes-françaises de leur source d'approvisionnement. Le Québec se trouve isolé culturellement. Le Premier Ministre du Canada (William Lyon Mackenzie King) accorde en 1940 aux éditeurs canadiens-français la licence de reproduction des oeuvres françaises. Cette intervention du pouvoir fédéral, la guerre, la chute de l'édition française, l'ouverture des marchés étrangers, sont pour J.-P. Chalifoux les circonstances extérieures qui ont permis l'essor spectaculaire de l'édition québécoise. Montréal devient, dans les années de guerre, un grand centre d'édition. L'industrie du livre connaît, en somme, une extraordinaire prospérité.

Les activités d'édition ralentissent en 1947. La guerre finie, la France reprend sa place dans l'édition. La France, l'Europe et l'Amérique ne veulent plus de nos livres. La production de 1949 rejoint le niveau des années d'avant-guerre<sup>(6)</sup>.

Au cours des années qui suivirent la fin de la guerre, on parle de «période noire» dans le monde du livre. La Société des éditeurs nous relate son déclin en ces termes:

Notre Société a été fondée en 1943. Elle comptait alors 27 membres actifs, quatre seulement sont restés dans la lutte, six ont déclaré faillite, 3 ont fait cession de leurs biens et tous les autres ont abandonné la lutte faute d'activité à déployer ou par manque de champ d'action<sup>(7)</sup>.

La situation de la librairie reflète le sort de l'édition. Avec le déclin de l'édition, le commerce de la librairie s'en va lui aussi en crise.

Les entreprises d'édition qui résistent à l'épidémie des faillites de l'après-guerre sont celles qui, du point de vue de leur rentabilité, dépendent de la demande des livres des établissements d'enseignement et des bibliothèques; citons en exemple Beauchemin, Fides, Granger. Beauchemin et Granger étaient installés sur le marché du livre scolaire depuis 1900. Fides entreprit le développement systématique du marché des établissements scolaires seulement au début des années 50. La librairie Dussault qui voit, elle aussi, dans le marché des établissements d'enseignement une base d'expansion commerciale, suit les traces de Fides.

Selon le Rapport Bouchard, il est arrivé que ces quatre grandes maisons ont eu à «conditionner et à dominer» le mouvement d'ensemble du commerce du livre de l'après-guerre. «Ces meneurs du jeu» ont fait en sorte que tout le champ d'action du commerce du livre soit orienté vers les

demandes des établissements d'enseignement; ce qui autorise la Commission d'enquête à affirmer:

nous pouvons dire, sans crainte d'erreur, que l'ensemble des décisions relatives au commerce du livre — politiques d'approvisionnement, importations, modes de distribution en gros, systèmes de remises et prix de vente au détail — ont été prises de plus en plus en fonction du marché des institutions. Avec, bien entendu, toute une série de conséquences plus ou moins désastreuses pour le développement du marché du grand public, celui qui est la raison d'être du libraire<sup>(8)</sup>.

*Quelques aspects du commerce global du livre  
(voir tableau 1, p. 179)*

Les données qui sont à la base du tableau 1 ont été recueillies par la Commission d'enquête auprès de 106 librairies. Il ressort de ce tableau que le chiffre d'affaires des librairies du Québec, s'établit, pour l'année 1962, à 18 950 650 \$; de cette somme il faut soustraire 5 280 765 \$ strictement en raison du commerce du gros. Le volume des ventes au détail se chiffre à 13 669 891 \$; mais en ajoutant à cette somme les ventes au détail dans les points de ventes (700), on arrive à un volume total de ventes de l'ordre de 15 millions de dollars.

Ce tableau nous permet de faire les constatations suivantes: 70% des ventes totales aux consommateurs sont faites à des établissements d'enseignement et à des services émergeant au budget de l'État québécois; seulement 30% des ventes totales aux consommateurs sont faites à des acheteurs individuels. La vente de livres didactiques compte pour la moitié de toutes les ventes au détail, soit 50%; 4% des ventes sont consacrées au livre religieux, 16% au livre de jeunesse et seulement 30% au livre de culture.

Ces quelques chiffres permettent donc à la Commission d'enquête de conclure «que le marché spécifique du libraire, celui des acheteurs individuels, qui est, en quelque sorte, la raison d'être de la librairie comme commerce spécialisé, est très peu développé dans notre Province»<sup>(9)</sup>.

Ce sous-développement du marché du grand public explique aussi, selon la Commission, le sous-développement du réseau de la librairie québécoise. Alors qu'en 1962 la Suisse romande compte en proportion une librairie par 4 000 habitants et que le rapport en France s'établit à 1 pour 7 000 habitants, ici au Québec on inscrivait une librairie par 32 000. Selon le Rapport Bouchard, il y a peu de librairies parce qu'il y a peu d'acheteurs individuels (et vice versa). Le Rapport Bouchard constate aussi une grande concentration des librairies dans les villes de Québec et de Montréal qui comptaient alors 60 librairies sur un total de 106. Sur 106 librairies, 63 dépendent d'une manière absolue de la distribution du manuel scolaire. Bref, en 1962-1963 l'organisation et la distribution du livre au Québec étaient largement fonction des demandes des établissements d'enseignement.

### *Le commerce défavorise la librairie*

Le marché du livre est dominé en 1962-1963 par quelques grands commerces qui couvrent tout le territoire du Québec. La Commission d'enquête nomme ces «grands commerces». Il s'agit, bien sûr, des quatre grandes maisons comme Beauchemin, Fides, Granger et Dussault auxquelles se sont associées d'autres firmes importantes comme CPP (Centre de psychologie et pédagogie), CEC (Centre éducatif et culturel), Hachette et Fomac. À l'exception du CPP, ces grandes maisons font partie de la Société des Libraires gros-

sistes canadiens, société fondée le 1<sup>er</sup> octobre 1954<sup>(10)</sup>. Elle se propose de «resserrer les liens de confraternité entre les membres» ce qui n'empêche pas ces grandes maisons de se livrer une «guerre de colosses» pour le contrôle du marché des établissements scolaires, créant ainsi une instabilité insupportable pour les petits libraires. Ces grandes maisons se présentent, au petit libraire du Québec, soit comme des fournisseurs indispensables (il faut reconnaître qu'elles ont aidé le développement de la librairie sur l'ensemble du territoire) soit comme concurrents redoutables dans le sens que les agents vendeurs de ces grandes maisons s'emparent des commandes des établissements établis dans le voisinage de ces petites librairies. En outre, les petits libraires ne pouvaient pas compter sur un système efficace du livre importé. Les grandes librairies n'importent qu'en fonction des commandes des établissements et des besoins du marché de grande diffusion des points de vente, sans couvrir ainsi les besoins variés de la librairie générale. On comprend mieux la gravité de la situation quand on pense que le commerce de librairie était à ce moment-là extrêmement dépendant de l'importation. «Abstraction faite du manuel scolaire édité ici — affirme la Commission d'enquête — nous pouvons dire sans crainte d'exagérer que 85 à 90% des ouvrages vendus par nos librairies sont importés»<sup>(11)</sup>. Pour 1962, l'importation se chiffre à 6,5 millions de dollars; le manuel scolaire québécois était évalué à 6 millions de dollars, le reste de l'édition québécoise englobait un grand maximum d'un million de dollars. 80% des ouvrages importés venaient de France, 18% de Belgique et 2% de Suisse.

Enfin, ces grandes maisons inspiraient la politique du prix du livre importé; elles fixaient pour les livres importés un prix de détail à 50% plus élevé que le prix européen. Ce niveau élevé des prix de détail pour le livre importé était un

obstacle sérieux à l'expansion de la demande du grand public; le niveau élevé du prix du livre importé a incité un grand nombre d'établissements d'enseignement (aussi des coopératives de collèges) à s'approvisionner directement en Europe avec des remises comparables à celles qui étaient alors consenties aux libraires canadiens; les étudiants par conséquent ont commencé eux aussi à désertter la librairie.

### *L'édition*

Le Rapport Bouchard s'attaque aussi aux problèmes de l'édition. Tous les éditeurs n'ont pas à faire face aux mêmes problèmes. La Commission observe que les éditeurs qui ne font pas de livres didactiques n'auront jamais la partie facile en raison de l'étroitesse et de l'isolement du marché local; à cause de l'étroitesse du marché, il est presque toujours impossible de compter sur de grands tirages pour baisser les coûts unitaires de fabrication (généralement plus élevés de  $\frac{1}{3}$  qu'en France); pour cette raison le problème à résoudre «en est donc un de coûts... trop élevés par rapport à ceux du livre importé,... compte tenu de ce que l'acheteur virtuel veut payer»<sup>(12)</sup>. Il en résulte aussi que, pour augmenter sa marge de bénéfice, l'éditeur québécois est obligé de limiter la remise aux grossistes qui, en réponse, montrent un manque d'intérêt pour les livres édités au Québec en trouvant la distribution du livre importé plus payante que celle du livre canadien; ceci nous éclaire aussi sur le fait que 80 à 90% des ouvrages vendus par nos libraires sont importés.

La Commission d'enquête en conclut que l'édition québécoise (édition culturelle, non celle utilitaire ou de pacotille) ne saurait se soutenir sans l'aide de l'État. L'État doit s'appliquer «à éliminer les désavantages comparatifs avec l'édition importée, pour permettre à l'édition canadienne de

suivre la baisse du prix du livre importé sur notre marché»<sup>(13)</sup>. Le problème commun à tous les éditeurs étant celui «de l'engagement des liquidités dans des stocks d'ouvrages qui se vendent lentement», la Commission recommande que l'État aide l'édition québécoise au moyen d'un *prêt sans intérêts* remboursable «à raison de 50% du produit de ventes faites au-delà d'un montant égal à deux fois le coût total de fabrication»<sup>(14)</sup>. Le total de l'aide accordée sous forme de prêt sans intérêts pouvait atteindre 33% du coût de fabrication. Présentant la formule du *prêt sans intérêts*, la Commission recommande l'abrogation de la Loi de l'assurance-édition sanctionnée le 11 avril 1962 dans le but d'aider l'édition québécoise.

Pour ce qui est de *l'édition didactique*, la Commission d'enquête remarque son expansion rapide depuis 1952. L'édition scolaire a été le champ d'action pour plusieurs éditeurs de l'après-guerre; le nombre de maisons éditant d'une façon régulière est passé de 12 en 1953 à 18 en 1962<sup>(15)</sup>. Les ventes annuelles de ces maisons sont passées de 1,5 million de dollars en 1953 à près de 5 millions de dollars en 1962. La vente de livres didactiques en 1962 compte pour la moitié de toutes les ventes au détail. La moitié des éditeurs des manuels scolaires sont des communautés religieuses. En 1953, les communautés religieuses vendaient 60% de tous les manuels scolaires, en 1962 leur part est réduite à 35% (la Commission d'enquête dénombre en outre 18 procures appartenant à des communautés enseignantes qui faisaient en 1962 du commerce de librairie).

Du côté de l'édition scolaire, la Commission d'enquête observe que le régime des prix des manuels scolaires était complètement anarchique; chaque maison faisait ses prix sur la base d'éléments qui n'avaient rien à voir avec le coût du manuel (ex.: les coûts élevés des livres des Frères des

Écoles du Centre pédagogique de Québec servent au financement des besoins de la communauté).

La Commission d'enquête observe aussi que le processus d'approbation des manuels scolaires n'était pas à l'abri d'influences indues; des conflits d'intérêts pullulaient au sein des sous-comités et des sous-commissions; au moins une entreprise a, selon le Rapport Bouchard, intéressé très directement des responsables de commissions scolaires à son développement.

Pour résoudre ces difficultés la Commission d'enquête recommande «que dans le cadre des structures nouvelles de l'enseignement public qui résulteront des décisions prises relativement au projet du «bill 60», le ministre de l'Éducation soit directement responsable de l'approbation des manuels scolaires et de toutes les études préalables à cette approbation»<sup>(16)</sup>.

### *Conclusion*

Nous sommes en mesure de conclure, grâce au Rapport Bouchard, que le paysage du livre québécois était organisé, au début des années 60, en fonction des demandes des établissements d'enseignement et que le mode anarchique auquel obéit la distribution du livre profitait à des entreprises particulières.

Pour la Commission d'enquête il n'est de solution que globale; il est indispensable «d'enrayer l'orientation commerciale des dix dernières années»<sup>(17)</sup>. On posera les conditions susceptibles de déterminer un mouvement inverse seulement avec la définition et la mise en application de toute une politique. Cette politique d'ensemble vise à rendre le livre accessible au lecteur québécois; on y arrivera par *l'individualisation* de la demande du livre qui a pour effet de ren-

dre le livre présent même dans des localités de moyenne importance et aussi d'éliminer le danger de la concentration du commerce du livre entre les mains de grandes maisons.

Concrètement, la Commission propose de créer une «*Maison du livre de langue française*» (société d'État), pour l'approvisionnement en gros des libraires du Québec; il était indispensable d'enlever aux grossistes l'approvisionnement pour développer le réseau de la librairie, instrument capital dans le développement d'une culture. Cette société d'État voulait être un moyen indispensable surtout pour les petits éditeurs québécois qui n'avaient pas les possibilités financières pour atteindre la totalité du marché; il ne servait à rien d'encourager l'édition, si ses produits ne pouvaient pas atteindre le lecteur.

Enfin, pour permettre à la librairie de jouer un rôle-clé dans l'épanouissement culturel de la société québécoise, la Commission recommande que les établissements et services subventionnés par l'État soient obligés d'acheter les livres dont ils ont besoin aux librairies «accréditées» du Québec.

Nous allons voir, dans le chapitre suivant, quelles suites le gouvernement de la Révolution tranquille a données aux recommandations de la Commission d'enquête.

## NOTES

(1) Voir à ce sujet: RAPPORT RIOUX, «Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec», Éditeur officiel du Québec, 1969, 304 p.; *Rapport du Tribunal de la culture* dans L'Allier, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle*, Document de travail. (Mai 76), p. 63-86 (Rapport présidé par Marcel Rioux).

(2) Bouchard, Maurice, *Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la Province de Québec*. Ministère des Affaires culturelles, (Décembre 1963), p. 9.

(3) Le Conseil supérieur du livre, fondé le 24 mai 1961, est une fédération d'organismes professionnels groupant: l'Association des éditeurs canadiens (AEC), l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association québécoise des Presses universitaires (AQPU), la Société des éditeurs des manuels scolaires du Québec (SEMSQ).

(4) Chalifoux, Jean-Pierre, *op. cit.*

(5) *Ibid.*, p. 79. En 1936, dans le *Bottin des lettres canadiennes-françaises*, on recensait six éditeurs: La Librairie Beauchemin, Granger Frères Ltée, les Éditions du Totem, les Éditions du Zodiaque, les Éditions Albert Lévesque, la Librairie Garneau de Québec.

(6) Voir Annexe D: Production éditoriale québécoise de 1940 à 1949.

(7) *Mémoire de la Société des éditeurs canadiens...*, p. 5. Cité par Jean-Pierre Chalifoux, *op. cit.*, p. 78.

(8) Bouchard, Maurice, *op. cit.*, p. 157.

(9) *Ibid.*, p. 138.

(10) Voir Bosa, Réal, *Essai sur la librairie et l'édition canadienne-française à Montréal, en 1960*. Montréal, École de bibliothéconomie (niveau du Bac), 1960, 43 p.

(11) Bouchard, Maurice, *op. cit.*, p. 140.

(12) *Ibid.*, p. 202.

(13) *Ibid.*, p. 213.

(14) *Ibid.*, p. 210. «Le double du coût de fabrication d'un ouvrage édité ici représente - selon le Rapport Bouchard - à peu près les ventes qu'un éditeur réalise en écoulant la totalité de son tirage à un prix comparable à celui déterminé pour l'édition importée depuis la table 25».

(15) Voir Annexe E: Développement de la production des manuels scolaires de 1953 à 1962.

(16) Bouchard, Maurice, *op. cit.*, p. 110.

(17) *Ibid.*, p. 164.

## CHAPITRE II

### 1960-1966: POLITIQUE CULTURELLE, CHRONIQUE DES ANNÉES PERDUES

Le 22 juin 1960, l'Union nationale est battue par les libéraux de Jean Lesage après 16 ans de pouvoir. L'arrivée des libéraux au pouvoir marque l'acte de naissance d'un nouveau Québec: l'heure est au changement, au progrès, à la «révolution tranquille». C'est le temps des grands projets collectifs; le Québec s'interroge sur sa personnalité collective, il est conscient d'être au Canada une «province pas comme les autres».

Dans la hiérarchie des préoccupations politiques du programme du Parti libéral, une priorité était donnée aux problèmes culturels. Le premier de ses articles concernait la création d'un ministère des Affaires culturelles. Portée au pouvoir, l'équipe libérale s'empressera d'inscrire, dans le champ de ses priorités, la culture et l'éducation.

Le ministère des Affaires culturelles, né de la foi et de l'énergie de Georges-Émile Lapalme, son premier titulaire, sera lancé par Jean Lesage en 1961 dans la ferveur du prin-

temps du Québec. Nous tenterons d'établir un bref bilan des cinq premières années du Ministère.

*Une hirondelle ne fait pas le printemps*

Dans l'esprit et la volonté politique du gouvernement de la Révolution tranquille, la culture devait inspirer les projets collectifs de la société québécoise; elle devait développer «l'âme de notre peuple». Le 2 mars 1961, Jean Lesage présente le projet de loi devant conduire à la création du ministère des Affaires culturelles en ces termes:

Je demande la collaboration de tous les hommes de bonne volonté pour que le projet de loi, qui est devant cette Chambre, soit pour la Province, un instrument de grandeur et que le ministère projeté des Affaires culturelles, qui sera en quelque sorte un ministère de la Civilisation canadienne-française, devienne le premier, le plus grand et le plus efficace serviteur du *fait français* en Amérique, c'est-à-dire de l'âme de notre peuple<sup>(1)</sup>.

Ce ministère, que l'on voulait «un instrument de grandeur» pour le peuple québécois, vit donc le jour le 22 novembre 1961. Après les années de laisser-faire et d'immobilisme culturel du gouvernement de Maurice Duplessis (p. ex.: retards effroyables à tous les niveaux, parmi lesquels celui de la lecture publique était flagrant), voilà un gouvernement «révolutionnaire» qui se donne comme mission de faire rayonner la culture chez nous et à l'étranger. Il n'en sera rien. Tel qu'il ressort de l'évolution des budgets accordés au ministère des Affaires culturelles, le gouvernement de la Révolution tranquille ne semble pas avoir pris au sérieux ce ministère.

## *Évolution des budgets du MAC 1960-1966<sup>(2)</sup>*

Exercice financier	Budget du Québec	Budget du Ministère	%
1960-61	587 488 300 \$	2 724 000 \$	0,46
1961-62	647 385 600 \$	3 133 900 \$	0,48
1962-63	762 256 200 \$	3 373 800 \$	0,44
1963-64	840 630 700 \$	5 070 000 \$	0,60
1964-65	976 084 900 \$	5 324 900 \$	0,55
1965-66	1 470 314 900 \$	6 557 600 \$	0,45

En dépit du fait que les budgets des dépenses de l'État québécois se soient mis à enfler à un rythme accéléré à partir de 1960 (voir Annexe F), le Ministère a toujours disposé en moyenne, au cours de cette période, d'un demi pour cent du budget total du gouvernement, pour une somme globale de 23 millions de dollars en cinq ans. Georges-Émile Lapalme, qu'on considère comme étant le père du ministère des Affaires culturelles, démissionne de son poste le 3 septembre 1964 déclarant dans sa lettre de démission que «le MAC ne peut, sans justification, continuer à exister. Il n'est pas nécessaire d'avoir un ministère dont les pouvoirs sont réduits absolument à zéro et qui ne peut signer à coup sûr une réquisition de 1 000,00 \$ alors que sa signature auprès d'une banque serait acceptée pour une somme infiniment supérieure!»<sup>(3)</sup>.

Guy Frégault, premier titulaire en 1960, du poste de sous-ministre, nous fait part, dans *Chroniques des années perdues*, des tribulations au Ministère entre 1961-1966. Le Ministère est une «terre dure, rocheuse, ingrate à labourer»<sup>(4)</sup>. Les difficultés majeures proviennent du Conseil de la trésorerie avec qui on a toujours à craindre que les projets du Ministère, projets baptisés «les papiers des joueurs de

flûte» par les fonctionnaires de la trésorerie, passent sous le petit lit de Procuste.

À la Direction générale des arts et des lettres, mise sur pied en 1963 et formée de cinq services soit la Musique, le Théâtre, la Recherche, l'Aide à la création et les Lettres, on travaille avec des équipes embryonnaires. Le Ministère ne peut pas attirer des hommes de talent parce qu'il ne peut pas les payer. «Déjà on recherchait moins la capacité que la réputation d'administrateur»<sup>(5)</sup>. «Dire qu'il ne s'accomplit rien de — révolutionnaire — aux Affaires culturelles était exact»<sup>(6)</sup>.

Bref, pour le gouvernement libéral de l'époque, la culture n'a jamais été une priorité même si le manque d'équipements culturels était criant. Les priorités gouvernementales vont aux secteurs Santé, Bien-Être et Éducation qui totalisent 67,6% des dépenses<sup>(7)</sup>. En 1964-1965, le budget de l'Éducation s'élève à 327 millions de dollars; il est cinquante-neuf fois plus fort que celui des Affaires culturelles; il absorbe près de 28% des ressources financières de l'État<sup>(8)</sup>.

Tandis que les «métapédagogues» de l'Éducation (l'expression est de Frégault) parviennent à faire sortir de terre de gros immeubles avec une idée toute simple: «qui s'instruit s'enrichit», «les joueurs de flûte» des Affaires culturelles continuent leurs lamentations sur l'extrême indigence des équipements culturels de l'État québécois et rédigent en 1964-1965 un Livre Blanc «méditant une espèce de parousie, fin des temps d'instabilité»<sup>(9)</sup>.

### *Le Livre Blanc de Pierre Laporte*<sup>(10)</sup>

Les auteurs du Livre Blanc rappellent le plus vigoureusement possible au gouvernement occupé à réaliser un pro-

gramme de développement économique, social et éducatif, que:

l'heure est passée depuis longtemps où l'État du Québec pouvait se reposer sur la certitude qu'en maîtrisant le domaine de l'instruction publique, il sauvegarderait l'identité nationale des Canadiens français. En plus d'intervenir plus directement que jamais dans l'essor économique et social du Québec, le gouvernement a le devoir d'élaborer une politique culturelle plus large qui affirmera la responsabilité exclusive que l'Histoire, en ce domaine, lui a conférée<sup>(11)</sup>.

Il n'est pas question pour les auteurs du Livre Blanc «de boudier le progrès économique» de la société. Pour eux, il est nécessaire que «ce soit la culture d'expression française que devienne aux yeux des Québécois l'outil principal du progrès financier, industriel, commercial et scientifique»<sup>(12)</sup>. Pour les rédacteurs du Livre Blanc, «l'un des rôles du ministère des Affaires culturelles au sein de ce gouvernement est de contribuer à tracer les voies du destin collectif» des Québécois qui s'interrogent sur leur personnalité collective et qui cherchent à se donner une identité nationale spécifique<sup>(13)</sup>.

Une nation se fonde sur la conscience qu'elle a de former une entité distincte, animée d'une volonté commune, et sur le pouvoir qu'elle détient de façonner son propre destin... Or, c'est essentiellement par la culture qu'une collectivité s'exprime, traduit sa mentalité, en d'autres termes s'identifie à ses propres yeux, se reconnaît, à la fierté de l'être moral qu'elle édifie. Le temps est venu, pour l'État du Québec, de prendre en charge, de plein droit, le domaine culturel, dont, comme on le verra, il a la responsabilité. L'État donnera ainsi au peuple qu'il gouverne le sentiment de mieux respirer, de pouvoir se réclamer d'un commun principe spirituel, de former une personne morale enfin pourvue des organes supérieurs nécessaires à sa vie et à son épanouissement»<sup>(14)</sup>.

Le Livre Blanc de 1965 est le premier document du gouvernement du Québec à proclamer les objectifs nationaux d'une politique culturelle québécoise. La défaite du Parti libéral par l'Union nationale en 1966 a empêché Pierre Laporte, alors ministre des Affaires culturelles, de déposer l'important document à l'Assemblée nationale et de le rendre public.

Le Livre Blanc est classé aux oubliettes par Jean-Noël Tremblay de l'Union nationale et exhumé par le ministre libéral Jean-Paul L'Allier dix ans après. Décidément, le Livre Blanc n'était pas en harmonie avec les responsables politiques de la société québécoise des années 60 qui semblent avoir inconsciemment opté pour le bien-être contre la culture.

*Suites données aux recommandations  
de la Commission d'enquête sur le livre au Québec*

Le Rapport Bouchard, déposé à l'Assemblée nationale en janvier 1964 par monsieur Lapalme (sept mois avant son départ), permettait à «l'équipe du tonnerre» de Jean Lesage de prendre le pouls de la situation du livre québécois. Cette situation était fort bien résumée dans le Rapport Bouchard par les mots «anarchie», «anachronisme», «instabilité», et «sous-développement» tous synonymes de crise. Le Rapport Bouchard est déposé à l'Assemblée nationale au même moment que le fameux «bill 60» de Paul Gérin-Lajoie visant à instituer le ministère de l'Éducation, et ce sera à ce dernier de mobiliser une bonne partie des énergies gouvernementales pendant presque deux sessions parlementaires.

Entre-temps, au ministère des Affaires culturelles, on rédige le Livre Blanc où les auteurs rappellent au gouvernement, occupé à réaliser un programme de développement économique, social et éducatif, le devoir d'élaborer une poli-

tique culturelle et proposent la «culture» comme outil principal de développement. Toujours selon les auteurs du Livre Blanc, qu'il s'agisse de création ou de diffusion,

l'État doit s'en tenir à un rôle d'aide ou d'encouragement. Il ne doit en aucun cas supplanter, restreindre ou compromettre les élans originaux... Aussi bien, l'État ne devra pas hésiter à corriger des structures existantes, qui de toute évidence constituent des entraves à la diffusion des oeuvres originales, et même à se substituer à ces structures lorsque cela devient nécessaire<sup>(15)</sup>.

Le rôle de l'État tel qu'il est défini et les mesures proposées par le Livre Blanc pour corriger la situation du livre québécois reflètent la philosophie sous-jacente au Rapport Bouchard: plus qu'à créer ou administrer la culture, l'État est appelé à la diffuser. Il doit en d'autres mots rendre le livre plus accessible à la population québécoise; il ne sert à rien d'encourager la création ou l'édition si le livre ne parvient jamais au lecteur.

Le livre Blanc reprend donc à son compte la recommandation du Rapport Bouchard de créer une *Centrale du livre*. Cette recommandation n'a jamais été traduite dans la réalité même si un nombre considérable de mémoires qu'il a occasionnés ont montré, à partir de modèles existants, qu'il s'agissait d'une institution solide. Le mode anarchique auquel obéissait la distribution du livre profitait à des entreprises qui, par l'entremise de leurs associations, (p. ex., Association des libraires grossistes du Québec) firent front commun contre le projet d'un réseau québécois de distribution.

En ce qui concerne l'aide à apporter aux *librairies*, le 6 août 1965 l'Assemblée adopte le «bill 90», loi-cadre qui établit l'«accréditation» des librairies\*. La mesure la plus impor-

\* La terminologie change en 1974 et l'on parle alors de politique d'agrément des librairies.

tante recommandée par le Rapport Bouchard pour le développement de la librairie n'a pas été retenue, à savoir l'obligation pour les établissements subventionnés d'acheter dans les librairies accréditées. En 1966, 89 librairies sont accréditées mais sur le plan commercial leur certificat d'accréditation représentait très peu de chose; le certificat d'accréditation qui impliquait des normes quant au stock, à l'équipement bibliographique et à la compétence du personnel, signifiait surtout la reconnaissance, par l'État, du sérieux de l'image de marque de la maison.

Il s'écoulera huit ans avant que le gouvernement du Québec adopte les mesures importantes sur la librairie recommandées par le Rapport Bouchard. En ce qui a trait aux mesures propres à *l'édition*, le Rapport Bouchard recommandait l'abrogation de la Loi de l'assurance-édition sanctionnée en 1962 pour la remplacer par la formule du «prêt sans intérêt». Le Rapport Bouchard voulait aussi encourager la distribution du livre québécois par la création d'une Maison du livre. Ces deux recommandations n'ont pas été suivies.

Quant à la première recommandation, le gouvernement a procédé seulement à une modification de la Loi de l'assurance-édition, une première fois en 1964 et une deuxième fois en 1965<sup>(16)</sup>. Quand la Loi fut adoptée en 1962, le Conseil supérieur du livre en exprima publiquement sa satisfaction; les caractéristiques essentielles de cette loi furent inspirées par l'Association des éditeurs et cette loi s'applique seulement aux éditeurs membres de cette association.

Le Rapport Bouchard souleva de sérieuses objections à cette forme d'aide tant sur le plan purement économique que culturel. Le vice fondamental de cette loi consiste, selon la Commission d'enquête, «à baser l'aide de l'État sur la proportion des invendus dans le tirage d'un ouvrage donné»;

elle a pour but évident de couvrir les «mauvais risques» de l'éditeur; elle a pour but «d'inciter l'éditeur à décider les tirages à l'aveuglette ou à se désintéresser de promouvoir la vente lorsque celle-ci devient moins facile»<sup>(17)</sup>. Enfin, cette loi incitait aussi les éditeurs à retirer prématurément du marché des ouvrages dont la vente est plus lente que les délais suggérés. Pour toutes ces raisons, le Rapport Bouchard recommandait d'abroger la Loi de l'assurance-édition; cette recommandation, nous l'avons dit, n'a pas été suivie.

Les éditeurs ont, en général, négligé d'avoir recours à cette loi<sup>(18)</sup>. Déjà en 1964 une équipe de sociologues de l'université Laval observait un manque d'intérêt des éditeurs envers cette loi:

Il paraît évident — écrivent-ils — que l'assurance-édition ne satisfait personne. On propose diverses formules d'aide à la production proprement dite, mais on insiste sur la nécessité de promouvoir et d'organiser la diffusion du livre canadien-français, non seulement dans le Québec, mais aussi dans les autres provinces et à l'étranger<sup>(19)</sup>.

En ce qui concerne la recherche de solutions à leurs problèmes, les éditeurs québécois, de 1960 à nos jours, ne cesseront pas d'insister sur la nécessité primordiale d'un réseau québécois de distribution tel que le souhaite le Rapport Bouchard.

### *Résumé*

À l'instar de Guy Frégault, nous croyons que dans la société contemporaine, la situation du livre est un bon indicateur de l'état général d'une communauté culturelle. Guy Frégault résume la situation en ces termes:

Impitoyable indicateur que le livre, qu'on l'aborde sous l'angle de sa production, de sa distribution au moyen des circuits commerciaux ou de sa diffusion à travers un système de lecture publique. Indicateur particulièrement explicite que celui des bibliothèques. Ici, indicateur de quoi? De l'extrême faiblesse du sous-bassement de la structure culturelle; de la négligence des notables à l'égard du partage des biens de l'esprit (...). Indicateur de quoi? En un mot cruel, mais hélas! juste: de sous-développement<sup>(20)</sup>;

sous-développement surtout dans la lecture publique. Le Québec de la Révolution tranquille qui parvenait facilement à faire sortir de terre de gros immeubles scolaires<sup>(21)</sup> avec la formule magique «qui s'instruit s'enrichit», était presque incapable, au moyen de cette même formule, de faire élever des établissements (bibliothèques) dans le paysage fort indigent de la lecture publique québécoise. Déjà en janvier 1960, Maurice Lebel nous éclairait sur le fond du problème:

Il ne suffit pas de construire de beaux gymnases et de belles salles académiques; il faut aussi dépenser beaucoup d'argent pour les bibliothèques... On parlait jadis de la grande pitié des églises de France. La grande pitié de nos bibliothèques est à faire pleurer<sup>(22)</sup>.

Dans son enquête sur «le statut de l'écrivain et la diffusion de la littérature», l'équipe des sociologues de l'université Laval nous fournit le tableau de la situation globale de la lecture publique du début des années 60:

En 1962, les 100 bibliothèques (sur un total de 251 bibliothèques existantes) publiques de la province jugées convenables disposaient d'un budget de \$0.84 per capita (\$2,217,659), alors que les 510 bibliothèques d'Ontario pouvaient compter sur un budget de \$2.52 per capita (\$10,553,182). En Ontario, le nombre des volumes s'établissait à 1.3 per capita et la circulation à 6, comparativement à des chiffres de 0.4 et de 1.6 dans le Québec.

Dans la province, parmi les 72 cités et villes de plus de 10,000 habitants, 56 n'ont aucune bibliothèque et les deux tiers des villes de 5,000 à 10,000 habitants, soit 41 sur 60, n'offrent aucun service de bibliothèque. Situation globale: on estime à près d'un million le nombre de citadins et à 1,600 000 celui des ruraux (94% de la population rurale) qui n'ont pour ainsi dire aucun service convenable de bibliothèque publique<sup>(23)</sup>.

Devant un tel état de choses — concluent les sociologues — on peut parler de «besoins urgents», d'autant plus urgents que «pour certaines couches de la société — populations économiquement faibles, éloignées dans les grands centres ou que la publicité n'atteint pas — l'accès au livre par l'intermédiaire de la bibliothèque publique est le seul mode possible de rencontre entre l'écrivain et le public»<sup>(24)</sup>.

*Budgets accordés aux bibliothèques publiques de 1961 à 1966*<sup>(25)</sup>

Années	Dollars
1960-1961	140 500
1961-1962	322 350
1962-1963	381 500
1963-1964	736 069
1964-1965	807 503
1965-1966	997 994

On est loin de considérer les bibliothèques comme «l'un des principaux chaînons» de la politique culturelle.

## NOTES

- (1) Cité dans L'Allier, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle*, Document de travail (mai 1976), p. 13.
- (2) Source: L'Allier, Jean-Paul, *ibid.*, p. 87.
- (3) *Ibid.*, p. 15.
- (4) Frégault, Guy, *Chroniques des années perdues*. Montréal, Leméac, 1976, p. 118.
- (5) Frégault, Guy, *ibid.*, p. 117.
- (6) *Ibid.*, p. 235.
- (7) Voir à ce sujet Julien, Pierre-André, Lamonde, Pierre, Latouche, Daniel, *Québec 2001, une société refroidie*. Québec, Les éditions du Boréal-Express, 1976, p. 134-135.
- (8) Voir Frégault, Guy, *op. cit.*, p. 169.
- (9) *Ibid.*, p. 237.
- (10) En 1964, Pierre Laporte confie à Guy Frégault, sous-ministre aux Affaires culturelles, la préparation d'un livre blanc. M. Frégault constitue un groupe de travail composé de MM. Helmut Blume, Maurice Bouchard, Jean-Charles Falardeau, Pierre de Grandpré, André Patry et Guy Viau.
- (11) Cité dans L'Allier, Jean-Paul, *op. cit.*, p. 27.
- (12) *Ibid.*, p. 27-28.
- (13) *Ibid.*, p. 28.
- (14) *Ibid.*, p. 17-18.
- (15) *Ibid.*, p. 23.
- (16) La Loi était conçue en vue de réduire les risques de l'éditeur et à aider l'auteur; elle vise à permettre à un éditeur de récupérer une partie de l'argent investi dans la publication d'un ouvrage invendu après un certain délai (période de 9 mois pour les ouvrages d'imagination et 24 mois pour tout autre ouvrage).

(17) Bouchard, Maurice, *op. cit.*, p. 211.

(18) La Loi de l'assurance-édition a été jugée «progressiste et originale» par des spécialistes européens du monde du livre, voir en particulier Estival, Robert, «Le livre au Québec», dans *Communication et langage*, n° 37 (1<sup>er</sup> trimestre 1978), p. 79-99. Les éditeurs ont, en général, négligé d'avoir recours à cette loi, préférant les gros sous de l'argentier d'Ottawa.

(19) Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles, *Littérature et société canadienne-française*, Presses de l'université Laval, 1964, p. 94.

(20) Frégault, Guy, *op. cit.*, p. 82.

(21) Le 21 décembre 1962, Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, annonce que son ministère a autorisé, depuis 18 mois, la construction de 424 écoles.

(22) Lebel, Maurice, *La Revue de l'université Laval*, vol. XV (5 janvier 1960), p. 403-405; cité dans Lebel, Maurice, *Mutation de la culture, de l'éducation, et de l'enseignement*. Montréal, Éditions Paulines, 1978, p. 202.

(23) Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles et autres, *op. cit.*, p. 81.

(24) Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles et autres, *ibid.*, p. 81.

(25) Source: Frégault, Guy, *op. cit.*, p. 77.

### CHAPITRE III

## 1967-1972: INVASION ÉTRANGÈRE ET DÉBUT D'UNE POLITIQUE DU LIVRE

Nous avons pu constater, dans le chapitre précédent, que le gouvernement de la Révolution tranquille n'a pas donné suite aux mesures importantes recommandées par la Commission d'enquête sur le livre au Québec.

Ces mesures visaient à «enrayer l'orientation commerciale des dix dernières années» qui profitaient à des entreprises particulières. Pour la Commission, il était surtout indispensable d'enlever aux librairies grossistes, l'approvisionnement en gros afin de développer le réseau de la librairie.

Le 28 avril 1967, la Société des libraires du Québec adresse au nouveau titulaire des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay (Union nationale), une requête lui demandant d'intervenir d'urgence pour mettre fin à la crise dans le commerce du livre au Québec. «Cette crise — affirme, dans son texte, la Société des libraires — a déjà entraîné la disparition de plusieurs librairies et, chez les survivants, elle est la cause d'une détériorisation générale du service et d'une

réduction du choix de livres offerts au public»<sup>(1)</sup>. La requête des libraires propose des solutions pour mettre fin à la crise; il s'agit de mesures déjà recommandées par le Rapport Bouchard, comme de l'obligation d'acheter chez les seuls libraires accrédités, et l'obligation de fixer «le juste prix» pour les livres québécois et les livres importés. En ce qui a trait aux livres importés, la Société des libraires suggère des tabelles pour la conversion des prix européens en dollars. Cette formule va à l'encontre des intérêts de la Société des libraires grossistes qui exprime son opposition dans un texte envoyé au ministre Tremblay le 31 mai 1967. Au dire des libraires grossistes, la formule des tabelles provoquerait des bouleversements majeurs sur le marché du livre, dont leur disparition.

Selon nous, affirment les libraires grossistes, c'est compromettre sans appel des entreprises appelées jusqu'ici à rendre des services appréciables à la communauté canadienne-française, c'est créer un vacuum que de puissants Éditeurs et Commissionnaires étrangers s'empresseront d'occuper avec des moyens et des politiques susceptibles de coloniser rapidement et efficacement le marché du livre au Québec<sup>(2)</sup>.

C'est pourtant l'élimination des grossistes que le Rapport Bouchard recommandait: ce bouleversement des structures établies signifiait, pour les libraires grossistes, renoncer à leur position de domination dans le commerce du livre québécois au profit peut-être de quelques entreprises étrangères. Or ce sera effectivement l'étranger et non pas le gouvernement du Québec qui grugera, au cours de la période 1967-1972, les structures anarchiques du livre québécois sur le plan tant de la distribution que de la production.

## *L'étranger gruge le marché*

Lors de l'enquête Bouchard, le commerce du livre est presque totalement sous contrôle québécois. «Jusqu'ici — observe la Commission — le marché global, celui du grand public surtout, s'est avéré trop étroit pour que les éditeurs européens, pris individuellement, trouvent profit à établir au Québec des représentations avec dépôt pour alimenter les petites librairies»<sup>(3)</sup>.

C'est seulement au milieu des années 1960 que les grandes maisons étrangères jugent le marché du livre québécois rentable et commencent à ouvrir des bureaux au Québec. Elles ont vu juste. Selon une enquête effectuée en 1969 par Ernst & Ernst pour le compte du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, l'industrie du livre connaît à cette période une croissance accélérée. Ernst & Ernst calculent, à partir des données publiées par le Bureau de la statistique du Québec, le taux de croissance annuel moyen, de 1964 à 1969, des ventes des éditeurs québécois qui font rapport au gouvernement: le taux de croissance annuelle de ces éditeurs s'établit à 12%; ce taux de croissance se chiffre à 14% annuellement d'après l'échantillon de 11 maisons d'édition parmi les 31 éditeurs qui ont participé à l'enquête.

Le tableau suivant fait ressortir la tendance des ventes des six années des éditeurs québécois, à un taux de croissance de 12 à 14% annuellement, jusqu'au niveau de leur somme estimative de 16,2 millions de dollars pour 1969.

*Tendance des ventes calculées de l'édition  
en langue française, de 1964 à 1969<sup>(4)</sup>*

	Ventes des éditeurs en millions de \$					
	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Tendance des ventes (taux de croissance annuelle: 14%)*	9,5	10,8	12,3	13,6	14,9	16,2
Tendance des ventes (taux de croissance annuelle: 12%)**	10,1	11,3	12,6	13,8	15,0	16,2

\* Fondée sur un échantillon de 11 compagnies

\*\* Fondée sur données du BSQ

Pour 1969 le chiffre d'affaires global pour la vente du livre en langue française par les libraires et autres distributeurs est estimé, selon l'étude de Ernst & Ernst, à 29 millions de dollars. En 1967, selon une étude du ministère de l'Industrie et du Commerce, le total des ventes de 77 libraires s'établissait à 27,5 millions de dollars. Les éditeurs étrangers cherchent donc à profiter de cette croissance du marché du livre au Québec. Les grands de l'édition étrangère présents au Québec en 1968 sont McGraw-Hill, Holt-Rinehart & Winston, Dent & Sons, Bordas, Encyclopedia Britannica, Hachette.

L'Encyclopédie Britannique, filiale de la société américaine du même nom, se porte acquéreur, en juillet 1968, du Centre de psychologie et de pédagogie (CPP), une coopérative groupant 139 membres dont la majorité sont des auteurs de manuels scolaires. Lors de l'enquête Bouchard, le CPP a presque le monopole du marché du livre scolaire au Québec. Au moment de la transaction de juillet 1968, le CPP produit environ la moitié des manuels scolaires au Québec et son actif est évalué à plus de 4 000 000 \$. Un autre grand centre québécois de production de manuels scolaires, L'Éducation Nouvelle, rachètera trois ans plus tard le CPP.

## *L'Affaire Hachette*

La vente en 1968 du Centre de psychologie et de pédagogie à des intérêts américains alerte le monde du livre et l'opinion publique québécoise; on commence à craindre qu'une partie importante du commerce du livre et de l'édition scolaire ne tombe tôt ou tard sous contrôle d'entreprises étrangères.

En 1969, le Conseil supérieur du livre (CSL), le front commun des professionnels du livre, fait éclater «l'Affaire Hachette»<sup>(5)</sup>. Dans un Livre Blanc remis au ministre des Affaires culturelles le 11 avril 1969, le CSL dénonce «l'implantation tentaculaire» de Hachette au Québec. En 1969, Hachette est présent dans tous les secteurs de l'industrie du livre, de l'édition à la librairie générale, de la distribution à la vente de livres par correspondance. Selon un historique du CSL, Hachette s'installe au Québec en 1955, mais jusqu'à 1968 sa politique ne suscitera pas de résistances majeures.

En 1968, Hachette change de politique<sup>(6)</sup>. Il ouvre une deuxième librairie à Montréal, crée les Messageries internationales du livre et rompt le contrat signé en 1965 avec un éditeur québécois de manuels scolaires auquel il apportait l'appui de ses services techniques pour la réalisation de manuels tirés du fonds Hachette. Avec la création des Messageries internationales du livre (MIL), tous les grossistes et tous les libraires québécois doivent s'approvisionner auprès des MIL en ce qui a trait au livre de poche et aux collections de grande diffusion. Les libraires grossistes québécois sont acculés au pied du mur; c'est Hachette qui se taille maintenant une place gagnante dans la distribution du livre au Québec.

Dans cette situation le CSL demande, dans son «Livre Blanc sur l'Affaire Hachette», au gouvernement du Québec «d'intervenir pour empêcher que la distribution d'abord

puis, par voie de conséquence, l'édition du livre en langue française dans la province de Québec tombent entre les mains de l'étranger»<sup>(7)</sup>. Il réclame aussi l'aide du gouvernement afin d'obtenir de Hachette l'engagement de respecter les structures existantes dans le monde du livre québécois.

Hachette ne se laisse pas intimider. Avec l'aide de la Société générale de financement, il achète, en janvier 1971, le Centre éducatif et culturel, la plus importante maison d'édition de manuels scolaires du Québec au coût de 2 000 000 \$ et, sous le couvert du Centre éducatif et culturel dont il contrôle 45% des actions, se porte acquéreur en janvier 1972 de la Librairie Garneau (avec cinq succursales), la plus ancienne librairie du Québec.

Le coup réussit grâce au silence même et à la complicité du gouvernement libéral de Robert Bourassa porté au pouvoir en avril 1970; ce qui fait écrire à Claude Lemelin dans l'éditorial du *Devoir* du 11 janvier 1972 sous le titre: «Quand Hachette achète»: «Au lieu d'entériner, par son silence et sa complicité, la transformation culturelle de cette industrie que Hachette est en voie d'effectuer, le gouvernement Bourassa devrait s'employer à modifier ces *«choses-là»*».

L'acquisition de la Librairie Garneau de Québec par le Centre éducatif et culturel (tandem Hachette et SGF) suscite de violentes réactions chez les professionnels du livre, dans les médias d'information et dans l'opinion publique québécoise. Pour les professionnels du livre, cette transaction devait mettre le feu aux poudres. J.-Z. Léon Patenaude, Jacques Hébert, Pierre Tisseyre et Raymond Carignan<sup>(8)</sup> seront les principaux porte-parole de la campagne menée par les groupes de pression du monde du livre contre Hachette et la SGF, cette dernière accusée d'être le «cheval de Troie» de la mainmise étrangère.

Le CSL pressera encore une fois le gouvernement d'intervenir mais cette fois, «si le gouvernement québécois n'intervient pas, affirme Pierre Tisseyre, président du CSL, nous n'aurons d'autre choix que de nous tourner vers le fédéral»<sup>(9)</sup>. Le CSL adresse donc en janvier 1972 au titulaire des Affaires culturelles, François Cloutier, un texte intitulé «Requête présentée au ministre des Affaires culturelles par le Conseil supérieur du livre» dans lequel il recommande au gouvernement que soit limitée à 20% la participation maximale d'intérêts non québécois dans les entreprises d'édition littéraire et scolaire et dans les entreprises de distribution et de librairie. Le CSL dans son texte fournit aussi des chiffres qui montrent la place occupée par l'étranger dans le monde du livre en 1972. Les pourcentages estimés de la mainmise étrangère sur l'édition et la distribution sont les suivants:

- 40% dans l'édition scolaire sur un chiffre d'affaires global de 15 000 000 \$;
- 65% dans la distribution sur un total de 9 135 000 \$;
- 15% dans la librairie sur un chiffre d'affaires global de 40 000 000 \$;
- presque nulle la part des étrangers dans l'édition littéraire évidemment pas rentable; son chiffre d'affaires global est estimé à 2 600 000 \$.

Le CSL reçoit l'appui des milieux les plus divers dans la lutte en faveur de la protection des intérêts québécois dans le monde du livre<sup>(10)</sup>. Dans un télégramme adressé au premier ministre Robert Bourassa, la Société des auteurs et compositeurs blâme le gouvernement québécois d'avoir permis à la maison française Hachette d'occuper «une position de force dans le monde du livre québécois». Et la Société de poursuivre:

Face à cette infiltration étrangère, nous invitons l'opinion québécoise tout entière à manifester, contre ses dirigeants, son indignation devant une dépossession tolérée et négociée par son gouvernement. Au moins dans le domaine culturel, conclut la Société des auteurs et compositeurs, nous pensions révolue l'ère du colonialisme. Les seuls calculs économiques sont de peu de poids devant la volonté d'un peuple de conserver et d'exprimer son identité<sup>(11)</sup>.

*Le Devoir* et *Le Soleil* se sont aussi exprimés sur l'Affaire Hachette. Claude Lemelin du *Devoir* appuie dans un éditorial<sup>(12)</sup> les positions défendues par le CSL sur le fond de la question, à savoir: «le plafonnement à vingt pour cent de la propriété étrangère dans l'édition, la distribution et le commerce du livre ainsi que le retrait graduel des entreprises étrangères engagées plus avant dans ce secteur de l'économie québécoise, dont la plus notoire est la librairie française Hachette». Claude Lemelin ne voit aucun motif sérieux de solliciter la collaboration d'entreprises étrangères dans ce secteur de l'économie québécoise où les capitaux requis pour restructurer et financer l'essor du commerce québécois du livre sont tout à fait à la mesure de nos moyens. Enfin, selon Lemelin, le gouvernement Bourassa se doit de maintenir la distribution du livre en propriété autochtone pour que tous les éditeurs (les québécois en premier) aient accès au circuit de distribution.

Ivanhoé Beaulieu, du *Soleil*, s'est exprimé sur l'Affaire Hachette sous la forme d'un dossier<sup>(13)</sup>. Selon Beaulieu, «jamais industrie aussi insignifiante sur le plan économique n'aura suscité au Québec tant de polémiques».

Mais, au dire du journaliste du *Soleil*, parler du livre ne se résume pas totalement à exhiber des bilans financiers ou à établir des pourcentages. Derrière ces chiffres, au Québec, on sent toujours poindre un magma de sentiments qui ont noms nationalisme, culture, patrimoine, etc. Comme toute

société qui se sent menacée, le Québec ressent plus vivement que les autres les atteintes portées à l'une ou l'autre partie de sa vie collective. Ici l'envahissement étranger, qu'il vienne d'Europe ou des États-Unis, constitue certes un beau cheval de bataille<sup>(14)</sup>.

Les accusations portées contre Hachette de vouloir s'emparer du marché québécois du livre trouvent aux yeux de Beaulieu une justification dans les propos que tenait, en mai 1971, M. Ithier de Roquemaurel devant l'assemblée générale des actionnaires de la Librairie Hachette. Dans son allocution, M. de Roquemaurel affirmait en effet «la nécessité de donner plus d'importance à nos propres produits dans nos réseaux de distribution...» Il ajoutait que «la volonté d'accroître (son) action internationale avait conduit (Hachette), entre autres opérations, à prendre une importante participation dans le «Centre éducatif et culturel» de Montréal... malgré les problèmes que soulèvent actuellement les investissements culturels au Québec»<sup>(15)</sup>.

Conscient du fait que les éditeurs québécois et tous les professionnels doivent conserver au Québec la part de décision qui leur revient, Beaulieu, comme Lemelin, blâme l'attitude du gouvernement dans l'Affaire Hachette. En analysant les intérêts en jeu dans la lutte qui oppose le CSL (particulièrement le groupe de pression de la Société des éditeurs de manuels scolaires) aux principaux actionnaires du CEC (Hachette et SGF), le journaliste du *Soleil* conclut que la menace dont parlent les éditeurs de manuels scolaires est jusqu'à un certain point d'ordre commercial. «Il s'agit peut-être et avant tout d'une guerre commerciale et non plus, comme on tente de nous le faire croire, d'une lutte à finir pour préserver notre culture»<sup>(16)</sup>.

Les éditeurs de manuels scolaires voient d'un fort mauvais oeil l'installation des éditeurs étrangers dans leur secteur d'édition qu'ils considèrent dans l'ensemble très rentable.

ble. L'étude effectuée en 1969 par Ernst & Ernst nous éclaire sur les préoccupations véritables des éditeurs de manuels scolaires. Il faut se rappeler que les éditeurs du Québec vendaient en 1969 presque la moitié de leur production directement aux établissements (opération économiquement plus rentable) et avouaient au cours des entretiens qu'ils cherchaient à accroître cette proportion aux dépens de la librairie (d'ailleurs, les éditeurs étrangers court-circuitaient eux aussi les librairies...!).

Or, face à l'érosion de la librairie et à sa disparition inévitable, la solution «réside, pour plusieurs éditeurs de manuels scolaires et quelques-uns de littérature générale, dans un programme d'aide du gouvernement du Québec sous forme de subsides à ces librairies qui n'auront peut-être plus leur raison d'être au point de vue économique mais qui la conserveront au point de vue culturel»<sup>(17)</sup>.

La solution proposée ne changeait en rien les règles du jeu dans le commerce du livre; les rapports de force menacent de changer quand Hachette entre dans le paysage de l'édition scolaire par le biais du CEC.

### *Un début de politique du livre*

Le 3 mai 1971, le ministre des Affaires culturelles, François Cloutier, annonce la politique globale du livre du gouvernement Bourassa. Trois jours plus tard, le *Devoir* titre en éditorial: «Une politique québécoise du livre». L'éditorial est signé par Claude Ryan qui écrit: «De tous les domaines à propos desquels il a été question de réformes ces dernières années, aucun n'a fait l'objet de plus de palabres, et d'aussi peu d'action efficace que celui du livre (...). Nous assistons, après huit ans d'attente, à la naissance d'une politique du livre au Québec. Les immenses avantages qui en

découleront pour l'ensemble de la société québécoise valent bien les quelques inconvénients qu'elle causera à ceux qui avaient pris de mauvaises habitudes»<sup>(18)</sup>. On connaissait depuis le Rapport Bouchard les données-maîtresses du problème.

C'est donc dans le Rapport Bouchard, qui dormait depuis 1963 aux Affaires culturelles, que François Cloutier puise les ingrédients de sa politique du livre. Cette politique reçoit son application dans trois décrets, adoptés le 2 février 1972 par le cabinet Bourassa sur proposition d'une nouvelle ministre des Affaires culturelles, M<sup>me</sup> Claire Kirkland-Casgrain. Deux décrets qui portent les numéros 353 et 354 concernent les établissements subventionnés (commissions scolaires, bibliothèques, etc.) et les librairies; ils obligent tous les établissements subventionnés par le gouvernement du Québec à s'approvisionner en livres québécois et étrangers chez les libraires accrédités et appartenant à 50% à des intérêts québécois. Ces deux décrets qui définissent en outre un mécanisme de prix et de remises et une régionalisation des achats sont entrés en vigueur le 26 février 1972. Le troisième décret qui porte le numéro 352 concerne l'aide à l'édition: pour être subventionnée, une maison d'édition doit appartenir à 50% à des Québécois. Cette réglementation est entrée en vigueur le 19 février 1972.

Le gouvernement Bourassa, en adoptant les trois règlements sur la politique du livre qui fixe à 50% du capital-actions la participation maximale des intérêts non québécois du livre, s'est montré insensible aux représentations que lui ont faites le CSL et de nombreux autres groupes culturels au sujet de la propriété étrangère.

## *De l'immobilisme à l'affairisme*

«Autant l'immobilisme gouvernemental, en matière culturelle, était incompréhensible à l'heure de la Révolution tranquille, autant l'affairisme du gouvernement actuel (Bourassa) risque de provoquer un recul de plus mauvais augure»<sup>(19)</sup>. S'il est devenu un lieu commun au Québec de parler du «colonialisme culturel de Hachette» (Hachette est en quelque sorte le symbole de l'impérialisme culturel au Québec), c'est parce que le gouvernement Bourassa par son silence et sa complicité l'a instauré. Pas plus que le gouvernement de Jean Lesage, en passant par ceux de Daniel Johnson et de Jean-Jacques Bertrand, le gouvernement Bourassa ne considère le livre comme un mode d'expression essentielle de la culture québécoise. Le livre est considéré comme un produit industriel peu important et le scénario grotesque des décrets définissant la politique du livre le prouve.

Résumons brièvement l'affaire:

Le 10 mars 1971, un décret fixe à 25% la participation étrangère: six jours après, un nouveau décret la fixe à 40%. À cette époque, Hachette devenait propriétaire de 45% du capital-actions du Centre éducatif et culturel (CEC): mais selon le dernier décret il ne pouvait être agréé par le Ministère. Enfin, peu après la visite officielle du premier ministre Bourassa à Paris, le cabinet votait un troisième décret qui portait à 50% la participation étrangère.

Dans *le Soleil*, Ivanhoé Beaulieu résumait cet «imbroglio» en ces termes:

En moins de deux mois les professionnels québécois du livre perdaient les garanties qu'on leur promettait depuis quelques années. La porte était ouverte à la venue de capitaux étrangers. Entre la Baie James (où des financiers français assurent des fonds) et l'industrie québécoise du livre, le gouvernement Bourassa a choisi la Baie James<sup>(20)</sup>.

## *Intervention du Conseil des arts du Canada*

La période 1967-1972 marque aussi le début de la conquête (occupation), de la part du Conseil des arts du Canada, du paysage culturel québécois laissé vacant par l'immobilisme culturel du gouvernement du Québec. Institué par le Parlement du Canada en 1957, à la suite des travaux et des recommandations de la Commission Massey, le Conseil des arts du Canada devait avoir pour fonction d'encourager la création et l'activité intellectuelle. Il était conçu sur le modèle de certaines grandes fondations américaines, mais avec des particularités spécifiquement canadiennes. La création de cet organisme relevant du secrétariat d'État ne précède que de quatre ans celle du ministère québécois des Affaires culturelles. À l'étape de la mise en branle, les moyens du Conseil des arts (sans les donations) sont modestes car il dispose en tout et pour tout de 2,7 millions de dollars. Les moyens resteront modestes jusqu'en 1965; pendant ce temps son budget moyen d'exploitation se chiffrera autour de 3 à 4 millions de dollars.

Dans cette première phase de son existence, l'ère de son «innocence»<sup>(21)</sup>, le concurrent fédéral, au dire de Guy Frégault, ne paraît pas avoir les «muscles d'un champion imbattable»; malgré son «dénouement», le ministère des Affaires culturelles «est de taille à faire réelle concurrence au Conseil des arts»<sup>(22)</sup>. Québec commencera à se faire distancer dès 1966.

La seconde étape de l'existence du Conseil commence au début de 1966 et se prolonge jusqu'en 1973. «L'ère de l'innocence» est suivie par «l'ère de l'expérience» ou «l'ère de l'abondance». Dès 1966-1967 les dépenses culturelles du gouvernement fédéral atteignent 146 millions de dollars. Les moyens mis à la disposition du Conseil des arts commencent aussi à croître: 7 122 000 \$ en 1967-1968 pour les

arts, puis d'année en année, 8 766 000 \$, 9 470 000 \$, 10 378 000 \$, 12 777 000 \$ en 1971-1972.

À partir de 1966-1967, le Parlement constitue la principale source de revenus du Conseil; durant cette deuxième étape de son existence, «le Conseil, note M. André Fortier, ancien directeur du Conseil des arts, conserva son indépendance, mais il allait désormais être soumis à un contrôle plus étroit de la part du Parlement à cause des crédits que celui-ci serait appelé à lui voter annuellement»<sup>(23)</sup>.

En d'autres mots, «les crédits annuels ont ouvert la porte à une influence de plus en plus marquée du gouvernement sur les politiques du Conseil»<sup>(24)</sup>. On peut croire, avec Guy Frégault, que le gouvernement fédéral augmente les budgets et le rôle du Secrétariat d'État ainsi que, dans une mesure plus faible, de son Conseil des arts, en conséquence de la montée séparatiste du Québec. Il s'agirait, en quelque sorte, de budgets «anti-révolution tranquille».

En 1967, le «Vive le Québec libre» du Général de Gaulle fait le tour du monde; la riposte fédéraliste sur le plan culturel devait venir du secrétaire d'État Gérard Pelletier qui, en 1968, parlait de la nécessité d'établir une «véritable politique culturelle». Bref, au dire de Guy Frégault:

Dans les années consécutives à 1968, le gouvernement canadien adopte une politique farouchement nationaliste, à laquelle la tentative québécoise de relèvement n'est sans doute pas étrangère. Elle se traduit par des interventions massives dans le domaine de la culture. De 146 millions en 1966-1967, les dépenses de l'État central, en cette matière, passent à plus de 900 millions en 1971-72<sup>(25)</sup>.

En 1973, la subvention aux arts se chiffre à 45 millions de dollars. Lors d'une conférence prononcée en septembre 1973, le directeur du Conseil des arts, André Fortier, résume en ces termes le rôle du Conseil des arts:

Mais d'abord et essentiellement, le Conseil des arts représente un effort direct, quoique partiel, pour faire face à un de nos grands problèmes nationaux: la nécessité de promouvoir et de développer notre identité culturelle. Cette identité a été et reste difficile à réaliser<sup>(26)</sup>.

Selon M. Fortier, cette identité culturelle est difficile à réaliser pour deux raisons: d'une part, parce que les Canadiens sont exposés à la puissante influence des organes de communication de nos voisins américains; d'autre part, parce que les Canadiens sont divisés quant à la langue et à la culture en deux principales communautés. M. Fortier s'arrête là et ne parle pas du danger de désarticulation que représente le groupe de tradition française.

Mais encore une fois, avec Guy Frégault, nous croyons que le style d'intervention du Conseil des arts du Canada, dans le champ culturel, correspond aux préoccupations du gouvernement central:

L'intervention du Conseil des arts du Canada correspond tout à fait aux préoccupations du gouvernement central, soucieux avant tout de renforcer l'unité canadienne, d'augmenter son prestige tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de favoriser un modèle culturel fondé sur une conception anglosaxonne des «arts», d'éteindre les foyers de contestation, d'étendre sa clientèle et d'adopter à l'égard des artistes l'attitude d'un mécène généreux et tolérant<sup>(27)</sup>.

Avec une politique culturelle cohérente et globale, le modeste concurrent (fédéral) des années 65 devenait le maître du paysage culturel québécois. La conquête (l'invasion) aura été facilitée par «l'anémie chronique de l'action québécoise».

Après avoir posé, par la création du MAC, un jalon sur la voie d'une politique nationale, voilà que le gouvernement du Québec laisse à Ottawa le soin de régler les problèmes

culturels des Québécois. Depuis 1969 déjà, le monde du livre québécois a conscience que le salut ne peut venir que d'Ottawa. Les éditeurs québécois qui ont participé à l'enquête Ernst & Ernst sur l'industrie de l'édition au Canada en 1969 devaient en outre répondre à la question suivante: «Qui peut aider l'industrie de l'édition à résoudre certains de ses problèmes?» Voici les réponses de 87% des participants:

*Organisme politique le plus apte à résoudre les problèmes de l'édition<sup>(28)</sup>*

Groupe susceptible de fournir une aide	Nombre de répondants	% des 27 répondants (sur 31)
Gouvernement fédéral	21	78%
Gouvernement provincial	6	22%
Associations industrielles	5	19%
Éditeurs eux-mêmes	5	19%
Conseil des arts	3	11%

78% des répondants pensent qu'Ottawa est plus apte à résoudre leurs problèmes. Cette conviction sera renforcée par l'Affaire Hachette. Dans le secteur de l'édition, le rôle d'Ottawa s'est ramené en gros à accorder des subventions à la recherche et à la création; le tableau 2 (p. 181) résume l'évolution des subventions apportées au domaine de l'édition par Ottawa et Québec pour la période 1967-1972, période qui marque le début de la conquête fédérale sur le terrain québécois de la culture. Ce tableau nous permet de constater que l'aide apportée à l'édition québécoise par le gouvernement du Québec est du même ordre en 1972-1973 qu'en 1967-1968, celle du gouvernement fédéral est plus de 15 fois plus élevée qu'en 1967-1968. Cette augmentation est due principalement à la nouvelle politique de subventions globales aux éditeurs et à l'achat de livres.

## NOTES

(1) Cité dans de Bellefeuille, Pierre, Pontaut, Alain, et autres, *La bataille du livre au Québec - oui à la culture française, non au colonialisme culturel*. Montréal, Leméac, 1972, p. 47-48.

(2) Cité dans De Bellefeuille, Pierre, Pontaux, Alain, et autres, *op. cit.*, p. 48.

(3) Bouchard, Maurice, *op. cit.*, p. 183.

(4) Source: Ernst & Ernst, Management Consulting Services, *The Book publishing and manufacturing Industry in Canada*, Department of Industry, Trade and Commerce, Ottawa, 1970, p. 93.

(5) Voir à ce sujet: De Bellefeuille, Pierre, Pontaut, Alain, et autres, *op. cit.*, p. 137; et *Documents de Presse*, «L'Affaire Hachette», Ministère des communications, mai 1972, 141 p.: Ce cahier documentaire contient les nouvelles et les commentaires de la presse sur l'achat en janvier 1972 de la Librairie Garneau par le Centre Éducatif et culturel de Montréal, compagnie dans laquelle la Librairie Hachette et la Société générale de financement sont associées. Ce document comprend aussi des coupures de presse sur la politique du livre du gouvernement québécois ainsi que l'opinion des éditeurs, libraires et bibliothécaires en ce qui a trait aux investissements étrangers dans le domaine de l'édition au Québec.

(6) En 1968, M. Ithier de Roquemaurel prend la tête du trust Hachette et réorganise les activités du groupe, tant en France qu'à l'étranger. Le trust Hachette est le plus grand «marchand» de lecture au monde: stock permanent de 65 millions d'ouvrages - mouvement annuel de 90 millions de volumes - chiffre d'affaires de 6 milliards de francs en 1975.

(7) Cité dans *le Devoir*, mercredi 23 avril, 1969. Le mois de mai 1969, le CSL adresse en outre au ministre Jean-Noël Tremblay des

Affaires culturelles un «Mémoire sur la protection de la librairie et de l'édition québécoise».

(8) J.-Z. Léon Patenaude est le directeur général du CSL, Jacques Hébert est le président de l'Association des éditeurs canadiens, Pierre Tisseyre, le président du Conseil supérieur du livre et Raymond Carignan, président de l'Association des libraires du Québec.

(9) Cité dans *Le Devoir*, 14 janvier 1972.

(10) Le CSL a reçu l'appui de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, de l'Association canadienne de diffusion du livre, de la Société des auteurs et compositeurs, de la Société des écrivains canadiens, de l'Association canadienne des professeurs d'université, de l'Independent Publisher Association of Canada, etc.

(11) Cité dans *Le Devoir*, mardi 1<sup>er</sup> février 1972.

(12) M. Lemelin rend compte de l'Affaire Hachette par 4 éditoriaux sous les titres: «Quand Hachette achète» (mardi 11 janvier 1972), «Québec doit bloquer temporairement la vente de Garneau» (samedi 15 janvier), «Devant «l'impuissance» du Docteur Cloutier» (samedi 22 janvier). «L'imbroglie du livre» (vendredi 10 mars 1972).

(13) Le dossier d'Ivanhoé Beaulieu «Le livre au Québec» comprend 4 articles qui portent les titres suivants: «Hachette s'est implanté au Québec pour y rester» (samedi 25 février 1972), «Le noble commerce de la librairie» (lundi 28 février 1972), «Le plus prolifique et le plus payant des secteurs d'édition: le manuel scolaire» (mardi 29 février 1979), «L'attitude des deux gouvernements» (mercredi 1<sup>er</sup> mars 1972).

(14) *Le Soleil*, samedi 26 février 1972.

(15) *Le Soleil*, samedi 26 février 1972.

(16) *Le Soleil*, mardi 29 février 1972.

(17) Ernst & Ernst, *op. cit.*, p. 109-110.

(18) *Le Devoir*, jeudi 6 mai 1971.

(19) De Bellefeuille, Pierre, Pontaut, Alain, *op. cit.*, p. 136.

(20) *Le Soleil*, mercredi 1<sup>er</sup> mars 1972.

(21) L'expression est empruntée à André Fortier, ancien directeur du Conseil des arts du Canada. Lors d'une allocution prononcée à l'université de l'île du Prince-Édouard, le 22 juin 1972, M. Fortier retrace l'évolution du Conseil des Arts. M. Fortier voit trois phases dans l'existence du CAC: la première, il l'appelle: «l'ère de l'innocence» (1957-1965), la deuxième, «l'ère de l'expérience» ou de «l'abondance» (1965-1973), et la troisième «l'ère de l'exploration» (1973-1974).

(22) Frégault, Guy, *op. cit.*, p. 122-169.

(23) Fortier, André. «Arts et argent: rêve et réalité», dans *Vient de paraître*, vol. 9, n<sup>o</sup> 3 (septembre 1973), p. 24.

(24) Cité dans le Livre Blanc, «La politique québécoise du développement culturel» (vol. I) Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 21.

(25) Frégault, Guy, *op. cit.*, p. 169.

(26) Fortier, André, «Le Conseil des Arts du Canada», dans *Vient de paraître*, vol. 9, n<sup>o</sup> 4, (novembre 1973) p. 21.

(27) Frégault, Guy, *op. cit.*, p. 191.

(28) Source: Ernst & Ernst, *op. cit.*, p. 110.

## CHAPITRE IV

### 1972-1976: UNE POLITIQUE QUI NE RÈGLE RIEN

Au cours de cette période, on assiste à la progression de la mainmise étrangère dans les mécanismes économiques de la culture québécoise, à savoir les organismes de diffusion et de distribution. Les représentants du gouvernement, quant à eux, continueront à protester privément de leur bonne volonté et de leur sympathie aux porte-parole des groupes de pression du monde du livre, mais sans empêcher qu'une part toujours plus large du commerce du livre n'échappe aux Québécois. Le gouvernement se contentera de mettre sur pied des groupes d'étude sur la question du livre, sans toutefois donner suite aux excellents documents qu'on lui soumet.

#### *La distribution du livre*

Le document *Étude sur le commerce du livre au Québec*, soumis au ministère des Affaires culturelles en octobre 1976 par la maison Drouin, Paquin et Associés, nous trace

un tableau complet de la situation dans le secteur de la distribution au cours des dernières années:

La part du marché des distributeurs étrangers n'a cessé d'augmenter depuis 4 ou 5 ans et ils représentent maintenant la majorité du réseau de distribution du livre au Québec. Il s'agit pour la plupart des distributeurs d'éditeurs français au départ, comme les Nouvelles Messageries internationales du livre (Groupe Hachette), la Socadis (Gallimard, Denoël, Flammarion, Bordas-Dunod) Dimédia (Le Seuil), les Éditions françaises (Larousse, Presses universitaires de France), les Presses de la Cité<sup>(1)</sup>.

Plusieurs distributeurs exclusifs de fonds étrangers pratiquent en plus, sur les livres importés qu'ils distribuent, des prix de vente excessifs; ils sont libres de le faire parce que les décrets de 1972 ne régissent pas les modalités d'établissement des prix de détail des fonds étrangers en exclusivité.

L'Agence de distribution populaire, créée par le groupe Sogides pour la distribution de ses propres fonds (l'Actuelle, Homme, Habitex, Les Presses libres) est le seul distributeur québécois qui soit en mesure de concurrencer les distributeurs étrangers. Plusieurs éditeurs québécois sont obligés de recourir aux distributeurs étrangers. Selon le rapport Drouin, Paquin et Associés, l'éditeur québécois se trouve contraint de choisir entre un distributeur québécois dont les moyens de diffusion sont réduits ou un distributeur étranger dont les moyens de diffusion sont efficaces, mais qui est en même temps un concurrent dans le domaine de l'édition. De cette subordination du marché du livre aux éditeurs et distributeurs étrangers, il découle que le livre québécois est traité en parent pauvre. On comprend fort bien qu'un système de diffusion contrôlé par les distributeurs des éditeurs étrangers ne favorise pas en priorité la distribution et la promotion du livre québécois. En effet, ces distributeurs pensent avant

tout à donner une place prépondérante à leurs propres éditions, et veillent à ce que leurs livres figurent en bonne place dans les étalages des librairies et des points de vente. De cette subordination du marché du livre aux éditeurs et distributeurs étrangers, il découle aussi que la population québécoise est desservie en fonction des intérêts de ces derniers qui ne se soucient pas de l'avenir de sa littérature. L'édition littéraire, elle, n'étant pas rentable, ne peut pas intéresser les distributeurs étrangers animés par un souci de profit maximal.

En poussant certains fonds d'édition (ce qui a comme conséquence d'en éliminer d'autres du marché), certains distributeurs plus puissants, dont Hachette, exercent une véritable censure sur la diffusion de certaines idées et ainsi effectuent une activité non seulement commerciale mais aussi idéologique.

*La place du livre importé et du livre canadien  
au cours de la période 1971-1975<sup>(2)</sup>*

Années	1971	1973	1975
Livre importé	73	70	67
Livre canadien	27	30	33
Total:	100%	100%	100%

De ce tableau, il ressort que le marché québécois est essentiellement un marché d'importation. On voit cependant que l'évolution va très régulièrement dans le sens d'un accroissement de la part du livre canadien.

Le Québec est un marché prospère particulièrement pour les éditeurs français; l'importation du livre français connaît au cours de la période 1972-1975 un rythme de croissance accéléré.

### *Importation du livre français*<sup>(3)</sup>

(000 000 \$)

Années	1972	1973	1974	1975
<i>Total:</i>	16,4	18,0	18,1	22,0

Les rapports sur la situation du livre présentés aux Affaires culturelles au cours des dernières années concordent dans leurs conclusions sur le fait que le livre québécois mérite une meilleure place que celle qui lui est accordée dans les librairies et les points de vente. Pour donner au livre québécois la place qui lui revient, une intervention du gouvernement est indispensable pour changer les règles du jeu dans les mécanismes économiques de la culture. Il faudrait, suivant les recommandations du rapport Drouin, Paquin et Associés «que les distributeurs des maisons d'édition étrangères perdent leur position dominante et que tout éditeur québécois puisse se faire distribuer par une entreprise québécoise non contrôlée par un concurrent»<sup>(4)</sup>.

La principale conclusion du rapport de M. Pierre de Grandpré sur la distribution des périodiques et du livre de poche va dans le même sens. «Une politique québécoise de l'édition, affirme-t-il, ne saurait être efficace et productive sans une réglementation adéquate des activités des messageries et des kiosques qui constituent le plus important réseau de diffusion de la culture populaire via imprimé»<sup>(5)</sup>. Selon ce rapport, on retrouve plus de 10 000 points de vente de journaux, périodiques et livres de poche dans les restaurants, épiceries, «tabagies», pharmacies, gares, centres commerciaux, etc. Il est superflu de rappeler que ces 10 000 points de vente servent avant tout les intérêts des producteurs et distributeurs étrangers.

La distribution étant le problème majeur du monde du livre au Québec, les professionnels du livre s'entendent sur l'idée (et non sur les modalités) de créer un réseau québécois de distribution ayant les moyens de couvrir efficacement l'ensemble du pays. Un tel projet traîne dans le paysage de l'édition québécoise depuis fort longtemps; le Rapport Bouchard en 1963 et Pierre Laporte en 1965 parlaient déjà en ces termes<sup>(6)</sup>.

### *La librairie*

Sans vouloir nier les effets bénéfiques que les décrets de février 1972 ont eu sur la situation de la librairie, il est probable que la politique d'aide du gouvernement Bourassa n'a pas produit d'effets tangibles sur le développement du réseau de la librairie.

### *Librairies agréées de 1966 à 1976<sup>(7)</sup>*

Années	1966	1970	1971	1972	1974	1976
Total:	89	93	142	156	174	136

On peut constater une grande stabilité du nombre des librairies agréées de 1966 à 1970, une croissance très rapide entre 1970 et 1971 (53%), un rythme de croissance qui demeure important autour de 1972 et 1974 et un recul subit et important en 1976, ce qui reporte le nombre de librairies agréées au niveau d'avant 1971. Donc la période qui marque une augmentation importante est celle de 1971 (142 librairies agréées sur 190): à ce moment les libraires connaissaient déjà l'aide éventuelle de l'État. «Nous croyons cependant que l'effet principal de cette aide n'a pas été de susciter

la création de nouvelles librairies, mais d'inciter des librairies existantes à solliciter leur agrément»<sup>(8)</sup>. Si elles ne l'ont pas fait avant, c'est parce que, telle que formulée en 1965, la Loi de l'accréditation présentait peu d'intérêt sur le plan commercial. Ce n'est qu'à partir de 1974 que la politique d'agrément des librairies commencera à être perçue comme insuffisante pour assurer la rentabilité. La conjoncture économique défavorable qui commence autour des années 1973-1974 n'a sûrement pas aidé le commerce de la librairie; au même moment on assiste dans les établissements à une diminution des achats de livres dont l'inflation a fait monter en flèche les prix. Bref, la rentabilité de la librairie est à la baisse à partir de 1974 avec une marge bénéficiaire brute, selon le rapport Drouin, Paquin et Associés, de 26 à 28%, très proche du total des frais généraux qui oscillent entre 27 et 28%. Près de la moitié des librairies (46%) avaient, en 1975, un chiffre d'affaires inférieur à 250 000 \$. Et toujours pour 1975 le chiffre d'affaires global, pour les ventes de livres seulement, a été estimé à 54,5 millions de dollars.

Le niveau insuffisant de rentabilité a obligé beaucoup de librairies à renoncer à l'agrément et à ses normes (à la fin d'avril 1976, il y avait au Québec 136 librairies agréées qui représentaient les  $\frac{2}{3}$  des librairies du Québec) afin de pouvoir limiter leur stock à ce qui se vend le plus et accorder aussi plus d'importance à des produits connexes plus payants: papeterie, fournitures de bureau, etc. Le livre, en somme, risque de devenir un produit quelconque. Or nous savons que la croissance du marché du livre au Québec dépend de la santé du «commerce» de la librairie.

Le réseau de la librairie est, pour l'éditeur québécois, d'une importance primordiale. Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis où la vente du livre est devenue l'apa-

nage des «college stores» et des clubs du livre, ici au Québec où on trouve proportionnellement dix fois plus de librairies qu'aux États-Unis, la librairie est le premier endroit où l'on peut trouver les ouvrages de culture générale et de référence.

### *Structure de l'édition*

En définissant comme maison d'édition commerciale tout organisme qui a édité au moins quatre livres dans le courant de l'année, la Bibliothèque nationale du Québec estime que le nombre d'éditeurs ne dépassait pas la cinquantaine en 1972-1976. De son côté, le Conseil supérieur du livre croit que le nombre véritable d'éditeurs dont l'édition constitue l'activité principale se chiffre à environ 65 pour cette même période.

Si l'on tient compte du fait que le nombre d'éditeurs au Québec varie facilement avec le temps (des maisons naissent cette année pour mourir l'an prochain), on peut estimer que la vérité se situe entre les deux chiffres mentionnés.

Depuis 1970, on assiste, dans l'édition québécoise, à un fort mouvement de concentration à la fois géographique et économique. Des 79 éditeurs recensés en 1974 par le Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles<sup>(9)</sup>, 65 sont de la région de Montréal, 11 de la région de Québec et 3 d'autres régions. Si l'on peut penser que la présence d'une population nombreuse de consommateurs, jointe à la présence d'universités renommées (centres d'activités intellectuelles), est un facteur déterminant pour l'implantation d'un éditeur, il faut quand même admettre que par son aspect culturel l'édition est un luxe réservé aux grandes villes<sup>(10)</sup>.

Sur le plan économique, ce mouvement se traduit par la concentration de la plus grande partie de la production des livres québécois dans une dizaine de maisons d'édition.

Toujours en 1974, «une dizaine de maisons produisent près des trois quarts des titres publiés chaque année et quatre ou cinq de celles-ci se taillent la proportion la plus forte des nouveaux titres, des réimpressions et des rééditions»<sup>(11)</sup>. La rentabilité de l'édition québécoise est peu élevée et la grande majorité des maisons sont de petite taille comme on peut le constater au tableau suivant:

*Nombre d'éditeurs de langue française en 1975 selon les tranches de revenu provenant des ventes totales*<sup>(12)</sup>

Tranches de revenu (ventes totales)	Nombre d'éditeurs
Moins de 20 000 \$	12
20 000 \$ - 59 999 \$	11
60 000 \$ - 199 999 \$	9
200 000 \$ - 599 999 \$	11
600 000 \$ - 999 999 \$	9
1 000 000 \$ - 1 999 999 \$	5
2 000 000 \$ - 5 999 999 \$	2
6 000 000 \$ - 7 999 999 \$	-
8 000 000 \$ et plus	-
<i>Total:</i>	59

En 1975, 7 éditeurs seulement vendaient pour plus d'un million de dollars et 54,2% des maisons vendaient en dessous de 200 000 \$ de chiffre d'affaires. En 1975, le chiffre d'affaires global des ventes des éditeurs canadiens publiant en français a été estimé à 29,9 millions de dollars. Les ventes de l'édition commerciale (59 éditeurs québécois) se chiffrent à 26,1 millions de dollars dont 19,66 millions de

dollars en facturation de leurs propres livres et 7,45 millions de dollars en distribution de fonds d'autres éditeurs. Toujours d'après les données de Statistique Canada, l'évaluation des ventes de leurs propres livres par les éditeurs québécois, pour la période qui nous intéresse, est la suivante:<sup>(13)</sup>

(000 000 \$)

Pays du contrôle financier	Années			
	1972	1973	1974	1975
Canada (Québec)	11,77	13,58	16,73	confi-
Autres pays	4,87	4,37	3,85	dentiel
<i>Total:</i>	16,64	17,95	20,58	26,1

Même si l'on peut constater une croissance accélérée des chiffres de ventes totales surtout à partir de 1973, il demeure que la rentabilité de l'édition est peu élevée. Toutes les études concordent sur ce point.

L'impact des maisons d'édition à capitaux étrangers n'est pas négligeable<sup>(14)</sup>. Les maisons sous contrôle étranger éditent surtout des livres d'enseignement et presque exclusivement en traduction; «les possibilités qui s'offrent aux auteurs canadiens-français de voir leurs oeuvres publiées semblent venir entièrement des maisons d'édition à capitaux canadiens»<sup>(15)</sup>.

Selon le rapport Drouin, Paquin et Associés, la rentabilité est limitée par les facteurs suivants: les coûts de production de plus en plus élevés, la concurrence de la part des éditeurs étrangers dans un marché déjà limité en lui-même, le manque de débouchés à l'étranger et surtout la stagnation des tirages moyens.

Si l'on examine la production des maisons dites d'édition commerciale, ou ayant publié quatre titres ou plus au

cours de l'année<sup>(16)</sup>, on s'aperçoit que la production évolue peu ou n'évolue à peu près pas en ces quelques dernières années.

*Évolution du nombre de titres publiés, tirages et pourcentage d'augmentation de 1972 à 1977<sup>(17)</sup>*

Années	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Total des titres	1 595	1 519	1 522	1 341	1 742	2 054
% d'augmentation	N/D	-4,7	0,1	-11,8	29,9	17,9
Exemplaires 1=1 000	5 860	6 067	5 815	3 878	6 009	6 087
Tirage moyen par titre	3 828	3 994	3 820	2 891	3 449	2 963

Une stagnation du nombre de titres, jointe à une stagnation ou une diminution du nombre d'exemplaires, a entraîné une stabilité des tirages moyens. Dans le tableau ci-dessus on peut constater une stabilité des tirages à 3 000-3 500 exemplaires; le tirage moyen des maisons «commerciales» pour les six dernières années est de 3,449 exemplaires.

Pour 1976 et 1977, les chiffres du nombre de titres s'inscrivent dans une perspective d'accroissement très fort; on observe par contre un recul important du tirage moyen en 1977, en baisse de 14% comparativement à 1976, mais il demeure au même niveau qu'en 1975. Les tirages moyens restent faibles: ce qui ne permet pas à l'édition d'être rentable.

Enfin, l'édition commerciale (maisons ayant publié quatre titres et plus) repose essentiellement sur les nouveautés (93,6); on a seulement le 6,4% de la production qui n'est pas voué à une obsolescence rapide et qui donc, grâce à

la réimpression, constitue un capital (économique et culturel) qui tendra peut-être à prendre continuellement de la valeur.

Au cours de la période 1972-1977, la répartition entre nouveautés et rééditions se développe de la manière suivante:<sup>(18)</sup>

Années	1972	1973	1974	1975	1976	1977	Total	%
Nouveautés	1 531	1 457	1 392	1 277	1 587	1 899	9 143	93,6
Rééditions	64	62	130	64	155	155	630	6,4
<i>Total (titres)</i>	<i>1 595</i>	<i>1 519</i>	<i>1 522</i>	<i>1 341</i>	<i>1 742</i>	<i>2 054</i>	<i>9 773</i>	<i>100%</i>

Les caractéristiques structurales de base de l'édition québécoise feront l'objet d'une analyse plus poussée dans la deuxième partie de notre travail.

## NOTES

(1) Drouin, J., Paquin, J., Hoepffner, J., *Étude sur le commerce du livre au Québec*, (première partie). Ministère des Affaires culturelles, (1<sup>er</sup> octobre 1976), p. 46.

(2) Drouin, J., Paquin, J., Hoepffner, J., *op. cit.*, p. 73.

(3) *Statistique Canada, Importation par marchandise*, 65-007; cité dans *Le Devoir*, 7 janvier 1976, p. 11.

(4) Drouin, J., Paquin, J., Hoepffner, J., *op. cit.*, (deuxième partie), p. 10.

(5) De Grandpré, Pierre, *Rapport sur la distribution des périodiques et du livre de poche au Québec*, Ministère des Affaires culturelles (janvier 1973) p. 69.

(6) Pour un examen sur les avantages et les inconvénients du projet d'une centrale du livre au Québec, voir: Le Comité consultatif du livre, *Mémoire sur une politique du livre et de lecture au Québec*, présenté à M. Louis O'Neill, ministre des Affaires culturelles (mai 1977), p. 71 à 79. Depuis 1964 il existait au Québec une mini-centrale du livre, organisme à but non lucratif et essentiellement québécois: L'ACDL (Association canadienne de diffusion du livre), elle avait pour but de fournir à ses membres un service de dépôt et de diffusion et un service de regroupement des commandes à l'étranger pour transport. L'insuffisance de ses ressources financières (en 1975-1976 la subvention octroyée par le gouvernement du Québec était de 25 000 \$) a empêché L'ACDL de jouer un rôle important dans le secteur de la distribution du livre. En août 1981, L'ACDL cessait ses activités.

(7) Source: Lussier, Yvon, Melançon, Albert, *op. cit.*, p. 107.

(8) *Ibid.*, p. 108.

(9) Source: *Liste des éditeurs du Québec en 1973-1974*, Service des lettres et du livre, 1974.

(10) Voir à ce sujet: Lépine, Pierre, «Carte de l'édition des livres au Québec», dans *Bulletin de la Bibliothèque du Québec*, vol. 5, n° 2, nov. 1971.

(11) Lussier, Yvon, Melançon, Albert, *op. cit.*, p. 185.

(12) Source: *Statistique Canada: Statistiques de la culture*, Éditions du livre: une analyse de l'industrie, cat. 87-601, 1975, p. 24. S.C. est la seule source statistique relative au chiffre des ventes de l'édition.

(13) Source: *Statistique Canada*, Bulletin 81-001, vol. 4, n° 3 et vol. 5, n° 2 cat. 87-601, *Statistiques de la culture* 1975.

(14) Sur le sujet, voir: Secrétariat d'État, *Étude sur l'édition au Canada*, Approvisionnement et Services Canada, 1977, p. 115 à 160.

(15) Secrétariat d'État, *Étude sur l'édition au Canada*, *op. cit.*, p. 125.

(16) Nous ne prendrons pas en considération les éditeurs «par accident»: sociétés, compagnies, auteurs qui publient de temps à autre moins de 4 titres (et qui donc ne font pas de l'édition leur activité principale) ni les publications du gouvernement exemptes des risques financiers véritables. À lui seul le gouvernement québécois, comme nombre de publications et tirages, occupe une place aussi importante que l'ensemble des maisons d'édition commerciales.

(17) Source: *Bibliothèque nationale du Québec*. Bulletins: vol. 6, n° 1, nov. 1972; vol. 7, n° 4, déc. 1973; vol. 8, n° 3, sept. 1974. Numéros spéciaux: oct. 1975; oct. 1976; avril 1977; avril 1978.

(18) Source: Bibliothèque nationale du Québec.

## CHAPITRE V

### VERS UNE POLITIQUE GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Jusqu'en 1976, le développement culturel du Québec a toujours été identifié au ministère des Affaires culturelles (créé en 1961), qui par ailleurs n'a jamais été pris beaucoup au sérieux par les gouvernements qui se sont succédé. De notre analyse précédente, il ressort en effet que le développement culturel n'a pas fait partie des priorités de l'État au même titre que le développement économique.

En 1976, Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles à la fin du régime Bourassa, dans son Livre Vert intitulé *Pour l'évolution de la politique culturelle*, qui est le premier document de synthèse et d'orientation à être rendu public par le ministère des Affaires culturelles en 15 ans, replaçait le développement culturel dans son contexte véritable.

En 1978, deux ans après le Livre Vert, le gouvernement Lévesque publiait son Livre Blanc intitulé *La politique québécoise du développement culturel*. Le Livre Blanc du

Parti québécois franchira une nouvelle étape dans l'effort de conférer à la politique culturelle une dimension d'ensemble.

*Le Livre Vert de Jean-Paul L'Allier*

Le Livre Vert met de l'avant la conception d'une politique culturelle globale et propose en regard du ministère des Affaires culturelles un élargissement de son champ d'action.

La notion de culture sous-jacente au Livre Vert s'inspire des principaux documents qui ont été publiés au fil des années relativement à la politique culturelle québécoise<sup>(1)</sup>. C'est dans «Le Rapport du Tribunal de la culture», présidé par Marcel Rioux, que Jean-Paul L'Allier puise le plus abondamment les ingrédients de sa politique culturelle globale.

La notion de culture mise de l'avant par Marcel Rioux et la réalité qu'elle veut cerner concernent «l'ensemble des conduites individuelles et collectives autant économiques que politiques et la vie quotidienne autant que la vie intellectuelle. La culture — le monde des valeurs, des représentations, des signes et des symboles — se manifeste dans l'économie — défini comme le processus de production des biens et des services — aussi bien que dans le politique — défini comme l'organisation du pouvoir»<sup>(2)</sup>.

Cette notion de culture est en train de passer dans la langue courante de la société post-industrielle qui cherche à inscrire la politique culturelle dans le cadre plus général d'une politique de la qualité de la vie.

Jean-Paul L'Allier partage les vues de Marcel Rioux et propose comme coopérateur aux Affaires culturelles un ministère «de services» qui met l'accent sur l'information, l'animation, la diffusion et l'accessibilité culturelles; un ministère qui trace des politiques que tous les ministères sont appelés à mettre en oeuvre.

Bref, Jean-Paul L'Allier propose un ministère qui soit capable de s'imposer «comme la conscience culturelle de l'État traçant partout les lignes de force à suivre et les limites à respecter afin que l'action de l'administration, sous toutes ses formes et dans tous les domaines, favorise la protection et l'épanouissement de la culture québécoise»<sup>(3)</sup>. Concrètement, en tant que «conscience culturelle» de l'État, le ministère sera associé à la définition des politiques des travaux publics, de l'immigration, de l'éducation, du loisir, des communications et de l'industrie et du commerce<sup>(4)</sup>.

Jean-Paul L'Allier analyse de façon objective l'action de son ministère au fil des années. «Marginal, le ministère des Affaires culturelles s'est, avec les années, refermé sur lui-même». Selon L'Allier «on a manqué de moyens, d'hommes et de structures. On a aussi manqué d'imagination et de dynamisme»<sup>(5)</sup>.

Jean-Paul L'Allier trace aussi un tableau exact de la situation dans les milieux du livre. Son document attire l'attention sur sept problèmes principaux:

- la pénétration du marché québécois, relativement petit et fragile, par les grandes maisons d'édition étrangères;
- le manque de débouchés du livre québécois à l'étranger;
- la faiblesse du réseau des bibliothèques publiques et scolaires;
- le coût très élevé des livres;
- les droits d'auteur mal protégés;
- l'inexistence d'un réseau efficace de distribution et surtout
- l'effort insatisfaisant du gouvernement pour permettre l'existence d'une véritable politique du livre<sup>(6)</sup>.

Jean-Paul L'Allier admet que «les efforts qui ont été faits ont d'abord porté sur l'aspect industriel plutôt que culturel du livre. De ce fait, il n'existe aucune véritable politi-

que de lecture publique au Québec»<sup>(7)</sup>. Les efforts d'ordre industriel (exemple: aide à l'édition) ont été, d'autre part, insatisfaisants. L'Allier est le premier à l'admettre. Cela est dû au fait que le ministère des Affaires culturelles du Québec a toujours été, budgétairement, un ministère marginal: il a toujours disposé de moins d'un demi pour cent du budget total du gouvernement (voir Annexe F). C'est le gouvernement fédéral qui «a occupé les champs vacants par l'anémie chronique de l'action québécoise». Le Conseil des arts du Canada, créé en 1957, qui est responsable de la politique culturelle canadienne a réussi à encadrer l'édition québécoise par toutes sortes de programmes. «Comment — s'interroge L'Allier — demander à des artistes, à des créateurs, à des diffuseurs de culture de ne pas accepter de collaborer avec le gouvernement fédéral, si l'on ne peut leur proposer par ailleurs une politique vigoureuse et efficace d'intervention et de collaboration québécoises?»<sup>(8)</sup>.

L'action d'Ottawa en matière culturelle est, selon L'Allier, animée d'une volonté ferme de «créer une culture canadienne». Elle vise «à absorber les composantes de la culture québécoise dans le grand tout canadien»<sup>(9)</sup>. C'est pour cette raison que l'artiste — fût-il indépendantiste — qui frappe à la porte du Conseil des arts, obtient toujours bonne oreille.

Le grand mérite de Jean-Paul L'Allier est d'avoir proclamé la nécessité d'une «véritable politique de lecture publique au Québec».

Pour ce faire, «l'objectif premier du ministère des Affaires culturelles doit être, à notre avis, affirme L'Allier — de rendre accessible au plus grand nombre de Québécois possible la production québécoise et accessoirement, la meilleure production étrangère»<sup>(10)</sup>.

L'atteinte de cet objectif suppose (entre autres) une politique de développement des bibliothèques qui est la

condition première d'une politique de l'édition et de l'accessibilité du livre à la population québécoise.

Dans son Livre Vert, Jean-Paul L'Allier analyse les retards québécois en matière de développement des bibliothèques publiques avec une extrême lucidité. Il compare la situation des bibliothèques publiques du Québec avec ce qu'il en est au Canada selon les neuf critères suivants:

- le pourcentage de la population desservie;
- le nombre de volumes;
- le nombre de prêts;
- les recettes totales;
- les contributions municipales;
- les subventions provinciales;
- les dépenses totales;
- les dépenses en salaires;
- les dépenses en volumes.

En regard des différents critères, Québec oscille entre le sixième et le dixième rang parmi les dix provinces. Malgré un plan de rattrapage accepté par le gouvernement — plan de quinze ans — au dire de L'Allier, nous resterons, d'ici quinze ans, en retard de quinze ans sur l'Ontario pour ce qui est du nombre de citoyens ayant accès à une bibliothèque publique.

*Situation des bibliothèques publiques au Québec et en Ontario en 1975<sup>(11)</sup>*

Catégories	Québec 1975	Ontario 1975
Population totale	6 211 888	8 090 287
Population desservie	3 877 982	7 937 194
Proportion desservie	62,43%	98,1%
Municipalités desservies	351	885
Nombre de bibliothèques	115	686
Nombre de livres	5 404 848	17 644 695
Livres par tête	1,39	2,18
Nombre de prêts	11 534 688	53 128 079
Prêts par tête	2,97	6,567
Contributions municipales	9 235 756 \$	59 617 082 \$
Subventions provinciales	2 687 100 \$	19 811 070 \$
Subventions par tête	0,69 \$	2,44 \$
Dépenses totales	13 395 509 \$	80 978 890 \$
Dépenses par tête	3,45 \$	10,00 \$

Le contexte idéologique dans lequel furent instaurées et maintenues trop longtemps au Québec les bibliothèques publiques, explique en bonne partie le retard sur ce qui se fait en Ontario<sup>(12)</sup>.

Ainsi quand John Ridington vint à Québec pour y étudier le développement des bibliothèques, le premier ministre Taschereau lui déclara:

A public library is not without perils to our modern generation and specially to the younger ones<sup>(13)</sup>.

On assiste au même scénario lorsqu'il s'agit de créer la bibliothèque municipale de Montréal. Pour M<sup>gr</sup> Bruchési la bibliothèque ne devrait contenir que des ouvrages techniques et exclure des ouvrages «dangereux pour la foi et la morale»<sup>(14)</sup>. Les bibliothèques publiques sont devenues ainsi

un instrument de «prosélytisme» du point de vue de l'Église et un instrument inoffensif et insipide du point de vue du gouvernement. La Révolution culturelle des années 60 a contribué à redéfinir la notion de bibliothèque et à promouvoir un pluralisme véritable dans la lecture publique au Québec.

Le Livre Vert de Jean-Paul L'Allier a été largement commenté dans les journaux. Dans *Le Devoir*, Victor-Lévy Beaulieu qualifiait ainsi le Livre Vert: «un projet culturel collectif qui pourrait s'inscrire tout à fait bien dans une praxis péquiste du pouvoir»<sup>(15)</sup>.

La défaite libérale du 15 novembre 1976 n'a pas permis à Jean-Paul L'Allier de mettre en place les structures nécessaires aux réformes qu'il préconisait. Par ailleurs, nous allons voir que son document n'a pas subi le même sort que celui de Pierre Laporte après la défaite du Parti libéral de 1966.

*Le Livre Blanc sur la politique québécoise  
du développement culturel*

Depuis l'élection du Parti québécois, le 15 novembre 1976, la «culture» est devenue l'élément essentiel vers la voie de l'indépendance du Québec:

Quand on examine la question du Québec et les forces politiques qui ont porté au pouvoir le Parti québécois — observe Marcel Rioux — on s'aperçoit vite que par-delà la croissance économique et la souveraineté politique, c'est *le développement culturel* qui constitue le noyau dur de l'option indépendantiste<sup>(16)</sup>.

Le gouvernement péquiste a fait de la culture une des pierres d'angle de son projet de société. Selon les rédacteurs du Livre Blanc, parrainé par Camille Laurin, «la culture est

le point de rassemblement à partir duquel il paraît possible d'organiser une stratégie de développement complet»<sup>(17)</sup>.

L'on peut instaurer un développement complet qui puisse assurer à chaque Québécois «le pain et le livre», à savoir «le minimum vital matériel et le minimum vital culturel», seulement par la voie d'une politique culturelle vraiment québécoise.

Pour réaliser cet idéal, il faut, selon le Livre Blanc, «se réapproprier les moyens, dont plusieurs sont provisoirement abandonnés en d'autres mains et à d'autres volontés politiques, qui permettent à une culture de durer et de se développer»<sup>(18)</sup>. En d'autres mots, il faut, selon le Livre Blanc, que les Québécois prennent la maîtrise de leurs propres outils d'expression et d'identité (l'éducation, la langue, le monde du travail et de l'économie, l'habitat, l'environnement, les loisirs, le tourisme, les communications); ils se doivent, pour leur bien-être et leur dignité, de refuser de vivre dans une société «entretenu» et «tributaire».

Les auteurs du Livre Blanc résument leur conception de la culture par une phrase qui est finalement la synthèse de la philosophie gouvernementale en matière de culture:

la culture — écrivent-ils — est, somme toute, l'édification de l'humanité par elle-même<sup>(19)</sup>.

Le sort de la culture se joue sur divers terrains comme le travail, l'habitat, la santé, le loisir, les communications, la langue, l'éducation, etc. («Le Livre Vert de Jean-Paul L'Allier, observent les rédacteurs, ne l'avait d'ailleurs pas méconnu»). Élaborant «une politique des genres de vie» (la culture est un ensemble de «genres de vie») le Livre Blanc entend donner aux Québécois les moyens d'édifier par eux-mêmes leur culture. Il se défend bien, donc, de vouloir imposer de haut aux Québécois un projet de société, de nouvelles structures culturelles, ou de vouloir façonner des

«genres de vie»; il ne s'agit pas pour les auteurs du Livre Blanc de vouloir façonner des «genres de vie», mais plutôt de pouvoir intervenir, comme partout dans les pays occidentaux, pour modifier et améliorer les «milieux de la culture», et ils affirment, en outre, «qu'une politique du développement culturel doit être fidèle à la complexité de la vie, des groupes, de la création»<sup>(20)</sup>.

Abordant la culture sous l'angle des classes sociales, le Livre Blanc établit, d'une part, la distinction que l'on fait partout entre «la grande et la petite culture», à savoir entre la culture savante (c.-à-d. art, science, littérature) et la culture «populaire» et s'emploie d'autre part à opérer une articulation plus étroite et non discriminatoire de ces deux catégories:

La culture dite «populaire», écrivent les rédacteurs du Livre Blanc, nous invite à concevoir une vraie diversification d'une politique de la culture<sup>(21)</sup>.

Une politique du développement culturel qui se veut démocratique évitera d'imposer à toute la société la culture héritée d'une classe sociale (la «haute culture» héritée de l'aristocratie).

Par ailleurs le Livre Blanc fait la remarque suivante: «Il est probable que nos façons de concevoir le développement du Québec depuis les années 60 aient été inspirées surtout par les idéaux de la bourgeoisie et de la classe moyenne»<sup>(22)</sup>. Partant de cette constatation, le Livre Blanc en conclut qu'une authentique politique du développement culturel, sans tomber dans un faux populisme, «doit reconnaître la pluralité des mondes culturels et la pluralité des voies d'accès à la reconnaissance que les hommes poursuivent de leur existence commune»<sup>(23)</sup>.

Finalement, pour la mise en place de son projet de société par le biais de la culture, le gouvernement péquiste

s'appuie sur l'action du ministre d'État au développement culturel qui regroupe au sein de son superministère les ministres des Affaires culturelles, des Communications, du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, et de l'Éducation.

Le Livre Blanc, dont la contribution la plus originale est d'avoir situé la culture au coeur d'un véritable projet de société, introduit la notion «d'industrie culturelle» pour désigner les activités dans le monde du cinéma, du livre et des périodiques, de la musique et du disque, de l'artisanat et des métiers d'art. Dans l'expression «industrie culturelle», on discerne un nouveau concept politique de développement culturel qui est en même temps affirmation de la vie politique et progrès économique.

Dans son analyse de la situation des industries culturelles, le Livre Blanc souligne la faiblesse culturelle de ces mêmes industries auxquelles la présence écrasante des multinationales ne facilite pas les choses et soumet un train de mesures et de suggestions pour corriger la situation.

Pour assurer la production et la diffusion des produits culturels québécois, le Livre Blanc propose la création d'une société de développement des industries culturelles (SDIC). Le gouvernement péquiste s'appuie déjà sur la SDIC pour favoriser la mise en place d'une «infrastructure de production, de distribution et de commercialisation qui soit québécoise».

Abordant le secteur du livre, après avoir rappelé que les industries du livre (édition, distribution, vente) constituent «un puissant moyen d'expression de la culture d'une collectivité», le Livre Blanc observe:

Dans aucun pays, pour aucun peuple, pour aucun groupe national, il n'est tolérable qu'elles soient sous contrôle étranger. C'est pourtant la situation au Québec, à des degrés variables, pour chacune de ces industries. Des maisons d'édi-

tion appartenant dans de fortes proportions à des intérêts étrangers peuvent-elles bénéficier légitimement de subsides directs ou indirects de l'État? Peut-on laisser à ces intérêts le choix des régions à desservir, la détermination des points de vente à approvisionner, la sélection des titres à distribuer, la préparation du matériel didactique, des manuels scolaires, etc.?(24).

Le livre Blanc propose une révision de la politique du livre s'appuyant sur sept mesures de base:

- l'instauration d'un système d'agrément ou de permis des éditeurs et des distributeurs qui viendra compléter celui qui s'applique aux libraires;
- une nouvelle réglementation sur la propriété québécoise qui tiendra compte des particularités de l'édition, de la distribution et de la librairie, de même que sur les tabelles pratiquées;
- la création de deux coopératives québécoises, l'une responsable de l'approvisionnement et de la distribution, l'autre d'une collection québécoise de livres de poche;
- l'intervention de l'État sur le plan des communications et du transport d'une part, de la publicité et de l'incitation à la lecture d'autre part;
- un programme spécial d'aide au «succès» et à l'exportation;
- une loi québécoise sur la propriété intellectuelle;
- un programme spécial d'aide au développement des bibliothèques publiques(25).

Le principe de base sous-jacent aux mesures proposées semble être le suivant:

Aussi longtemps que ne seront pas assurés les besoins du citoyen québécois comme producteur et consommateur de

biens culturels, la politique de l'État devra être d'abord axée sur un effort de réorganisation des marchés<sup>(26)</sup>.

Depuis les années 60, l'État québécois a joué un rôle croissant dans l'évolution de l'éducation, de la santé, du bien-être. Avec le Livre Blanc, il nous manifeste sa volonté de constituer une véritable culture québécoise et de lui donner une place légitime dans l'échelle des préoccupations gouvernementales<sup>(27)</sup>. L'accroissement de ses interventions dans le développement culturel est perçu par le milieu culturel québécois de façon ambivalente; si d'une part le milieu culturel accueille avec faveur les meilleures conditions qu'on lui offre, il s'interroge d'autre part sur l'espace de liberté nécessaire à la vie culturelle.

Jacques Godbout, président sortant de l'Union des écrivains québécois, résume bien cette inquiétude du milieu culturel:

«Ce qu'il nous faut trouver, ce sont les mécanismes et les institutions qui nous permettront d'établir la distance nécessaire entre le gouvernement et les arts»<sup>(28)</sup>.

## NOTES

(1) Jean-Paul L'Allier s'est inspiré des documents suivants: Texte de Jean Lesage. Texte de Georges-Émile Lapalme. Livre Blanc du ministère des Affaires culturelles, novembre 1965 (extraits: Postulats d'une politique culturelle, les soixante recommandations). Le Rapport Rioux. Texte de Jacques Godbout: «Pour un ministère de la culture» (1967). Textes de Guy Frégault. Rapport du tribunal de la culture. Texte de Denis Hardy.

(2) *Rapport du Tribunal de la culture*, dans L'Allier, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle*, Document de travail, (Mai 76), p. 64.

(3) L'Allier, Jean-Paul, *op. cit.*, p. 95.

(4) *Ibid.*, voir p. 95 et 97.

(5) *Ibid.*, p. 87 et 95.

(6) *Ibid.*, p. 157-171.

(7) *Ibid.*, p. 158.

(8) *Ibid.*, p. 98.

(9) *Ibid.*, p. 98.

(10) *Ibid.*, p. 158.

(11) Sources: *Bibliothèques publiques du Québec. Rapport Statistique 1975*. Ministère des Affaires culturelles, Service des bibliothèques publiques 1976; *Public Libraries in Ontario: Statistics for the year ending December 31st, 1975*, dans *Ontario Library Review*, vol. 60, n° 4, déc. 1976, p. 267-271.

(12) Cette thèse est développée par André Castonguay dans «La Bibliothèque publique et les Québécois», *Documentation et bibliothèques*, décembre 1973, p. 149-152.

(13) Ridington, John, *Libraries in Canada: a study of library conditions and needs*. Toronto, Ryerson Press, 1933, p. 35. Cité par André Castonguay, *op. cit.*, p. 150.

(14) Drolet, Antonio, *Les bibliothèques canadiennes 1604-1960*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1960, p. 177; cité par André Castonguay, *op. cit.*, p. 150.

(15) Beaulieu, Victor-Lévy, «En attendant le prochain ministre de la culture» dans *Le Devoir*, samedi 20 novembre 1976.

(16) Rioux, Marcel, «Le développement culturel», dans Latouche, Daniel, et autres, *Premier Mandat* (vol. 2). Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977, p. 28.

(17) Livre Blanc du ministère d'État au développement culturel, «*La politique québécoise du développement culturel*. Québec, Éditeur officiel, vol. I, p. 38.

(18) *Ibid.*, vol. I, p. 38.

(19) Livre Blanc du ministère d'État au développement culturel, vol. II, *op. cit.*, p. 153.

(20) Livre Blanc du ministère d'État au développement culturel, vol. I, *op. cit.*, p. 135.

(21) *Ibid.*, vol. I, p. 110.

(22) *Ibid.*, vol. I, p. 110.

(23) *Ibid.*, vol. I, p. 111.

(24) Livre Blanc du ministère d'État au développement culturel, vol. II, *op. cit.*, p. 342.

(25) *Ibid.*, voir vol. II, p. 340-341.

(26) *Ibid.*, vol. II, p. 332.

(27) Les principales recommandations du Livre Blanc ont été codifiées dans la Loi 51, sanctionnée le 21 décembre 1979. Les règlements correspondants, promulgués dans la Gazette officielle du 19 août 1981, sont entrés en vigueur dix jours plus tard.

(28) *Les industries culturelles*. Rapport, Les conférences socio-économiques. Québec, 1978, p. 29.



DEUXIÈME PARTIE

**RUPTURE DU MONOPOLE CLÉRICAL  
ET RESTRUCTURATIONS INTERNES  
AU POINT DE VUE DE LA HIÉRARCHIE  
DES GENRES DE PRODUCTION**



Au cours de la période 1960-1977, on assiste à l'éclosion de la plupart des maisons d'édition actuelles. À l'origine de cette éclosion est la Révolution tranquille. La Révolution tranquille signe l'acte de naissance d'un nouveau Québec: on assiste à une rénovation superstructurelle de la société, à une modernisation des appareils d'État, à la régression du pouvoir religieux et à la naissance d'un parti souverainiste. Bref, la vigoureuse expansion du marché du livre que le Québec a connue depuis 1960 et qui a entraîné des restructurations internes au point de vue de la hiérarchie des genres de production et des positions des éditeurs dans le champ de l'édition, repose sur une redistribution des rapports entre l'Église et l'État; l'extension du rôle de l'État s'accompagne d'une régression du pouvoir religieux dans les affaires publiques.

Nous montrerons comment le processus de différenciation et de restructuration des genres de production trouve son principe d'explication dans l'accroissement du public (aussi dans la modification de la composition sociale) résultant de la démocratisation de l'enseignement, capable de faire accéder de nouvelles classes à la consommation symbolique.

Nous montrerons comment aussi ce processus de restructuration des genres s'accompagne d'un nouvel appareil de canonisation ou de nouvelles instances de légitimation.

Le personnel politique de l'État québécois émergé de la Révolution tranquille, les écrivains et les journalistes vont supplanter l'ancienne élite cléricale dans la tâche de fournir des thèmes et des symboles à la pensée collective. En gros, on peut s'attendre à ce que, d'une production assez indifférenciée ou à tendance moralisatrice ou religieuse, on passe lentement à une production plus différenciée où surtout la littérature et l'essai scientifique de toute nature se taillent une place de plus en plus grande. Bref, en contrôlant la diversification de la production il nous sera possible de vérifier l'adéquation entre la croissance quantitative des maisons d'édition et le dynamisme culturel de la société québécoise.

## CHAPITRE PREMIER

# LA RÉVOLUTION TRANQUILLE OU LA RUPTURE DU MONOPOLE CLÉRICAL

### *L'élection libérale de 1960*

De nombreux observateurs s'accordent sur l'importance du bouleversement social et politique et des changements massifs d'ordre culturel qui se sont produits au Québec après 1960. L'arrivée des libéraux au pouvoir, en juin 1960, marque une rupture avec une période historique du Québec. Selon Marcel Rioux, l'élection libérale de 1960 remet en cause la société tout entière: «elle la traverse de part en part; elle remet en question les vérités séculaires et les pouvoirs les mieux établis»<sup>(1)</sup>.

Depuis les débuts des années 60, au dire de Guy Rocher, le Québec traverse «une mutation d'espèce».

L'ancienne société traditionnelle, cléricale, repliée sur elle-même cède le pas à une société post-industrielle laïque, appartenant de plus en plus à la civilisation nord-américaine<sup>(2)</sup>.

La mentalité pré-industrielle qui régnait au Québec dans la majorité de la population éclate. Léon Dion et Micheline de Sève résument cette phase active de bouleversement en ces termes:

Une population dont les conditions objectives d'existence avaient évolué sans entraîner de changement correspondant dans sa mentalité s'est vue soudain forcée par ses dirigeants politiques de réaliser l'ampleur de son inadaptation à un milieu de vie résolument urbain et fortement industrialisé et de combler rapidement ce décalage<sup>(3)</sup>.

Le bouleversement rapide des institutions et le conséquent éclatement des cadres culturels qu'a connus le Québec au début des années 60 ne sont pas seulement le résultat de la conjoncture électorale et de son environnement politico-idéologique. L'éclatement des cadres institutionnels et culturels de la société traditionnelle s'inscrit dans l'action lente et laborieuse de remise en question d'idéologies, attitudes et mentalités, oeuvre de puissants facteurs de transformation déjà actifs dans notre milieu pendant la période qui va de 1948 à 1960.

Parmi les principaux agents sociaux qui se sont opposés au régime établi, on peut nommer: *la faculté des Sciences sociales* de l'université Laval<sup>(4)</sup>, certains mouvements de l'Action catholique comme la JOC, certains mouvements agricoles et organisations coopératives, la CTCC (ancienne CSN), le groupe du *Refus Global*, le *groupe de l'Hexagone*, la *revue Cité Libre*. L'opposition au régime (idéologie et pouvoir) de ces groupes d'agents sociaux venant d'horizons idéologiques différents et dont l'action empruntait souvent des voies souterraines, devait permettre à «l'équipe du tonnerre» de Jean Lesage de prendre le pouvoir en 1960.

Dans la lutte que ces agents sociaux<sup>(5)</sup> ont menée, à partir de 1948, contre les classes supérieures (c.-à-d. clergé

et membres des professions libérales traditionnelles), les médias d'information (radio, télévision, livres, journaux) ont été un moyen de pression privilégié; c'est en effet par l'intermédiaire de ces médias qu'il a été possible de faire circuler des idées nouvelles sur l'autorité, la liberté, le développement économique et culturel, la déconfessionnalisation et sécularisation de la société, le rôle de l'État, la nationalisation des ressources naturelles, l'indépendance du Québec.

Bref, l'accession au pouvoir du Parti libéral devait permettre aux groupes d'agents sociaux qui avaient lutté contre les fractions traditionnelles des classes sociales supérieures, de mettre à exécution leurs idées concernant l'intervention directe de l'État dans des secteurs-clés de l'économie et de la culture, l'accroissement de ses responsabilités sur le plan des superstructures, principaux canaux par lesquels passe la reproduction des idéologies établies, aux mains de la vieille coalition du clergé et des membres des professions libérales traditionnelles réalisée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

L'extension du rôle de l'État québécois pendant la période dite «Révolution tranquille» s'est accompagnée d'une rénovation superstructurelle de la société, d'une modernisation des appareils d'État et évidemment d'une régression du pouvoir religieux dans les affaires publiques. «La bataille menée autour du bill 60» et de l'institution d'un ministère de l'Éducation en 1964 fut le dernier grand moment de l'effort d'affirmation politique du gouvernement libéral<sup>(6)</sup>.

Les premières années de la Révolution tranquille sont marquées par une lutte au sein des nouvelles élites en vue d'occuper les places dans la direction de l'appareil administratif d'État et des appareils idéologiques (école, santé, loisirs, culture, information). Dès 1964, Jean-Charles Falardeau situe les acteurs en face dans la lutte pour le contrôle de l'État:

En définitive, observe Falardeau, notre société est dominée par deux constellations de planificateurs et de technocrates qui s'opposent, au moins partiellement, par leurs objectifs et par leurs idéologies. L'une est issue de l'université, l'autre est issue de la grande entreprise industrielle ou financière. L'une et l'autre cherchent à contrôler l'État<sup>(7)</sup>.

En général, le gouvernement de la Révolution tranquille prit l'initiative d'élaborer des politiques destinées à satisfaire les aspirations sociales des masses urbaines. Il a, par exemple, démocratisé l'accès de l'éducation en la rendant gratuite.

Avec la Révolution tranquille, remarque Denis Monière, l'éducation deviendra une des valeurs prédominantes de notre credo national: qui s'instruit, s'enrichit, de sorte qu'en dix ans la croissance des effectifs du secondaire fut de 101 pour 100, du collégial de 82 p. 100 et de l'université de 169 p. 100. Le budget consacré à l'éducation passa de \$218 millions à un milliard<sup>(8)</sup>.

La valorisation de l'éducation et l'augmentation du niveau de scolarité allaient de pair avec l'effervescence intellectuelle et l'euphorie collective de la société québécoise dont le point tournant se situe entre 1959 et 1963. Nous allons tenter de décrire brièvement ce climat d'effervescence où il éclaire la création littéraire et la vie du livre.

### *Le dégel québécois*

«*L'âge de la parole*» - On n'a pas encore écrit l'histoire des premières années d'effervescence intellectuelle de la Révolution tranquille. *Notre éveil culturel*, de Germain Lesage<sup>(9)</sup>, constitue le seul essai, partiel d'ailleurs, en ce sens. Le travail de G. Lesage n'est pas une recherche histo-

rique, mais plutôt un «journal» des représentations que la société québécoise s'est données d'elle-même au jour le jour entre 1959 et 1962. Au début de 1963, Germain Lesage écrit:

Le peuple canadien-français est tout entier en marche. Notre éveil culturel est vraiment un mouvement de masse. ... Cette mutation collective, poursuit Lesage, est puissante et irréversible. Elle est une évolution dont l'objet n'est peut-être pas clairement défini, mais qui tend vers une direction nouvelle avec une rapidité inouïe<sup>(10)</sup>.

Le rythme d'évolution presque terrifiant observé au Québec par Germain Lesage depuis 1959 a été remarqué aussi dans *Le Devoir* par Gérard Filion qui écrit en 1962:

... Sur tous les plans, c'est presque un siècle que la province de Québec a vécu<sup>(11)</sup>.

Deux autres observateurs du remue-ménage des premières années de la Révolution tranquille, D. Clift et R. Daigneault, écrivent:

Dans le brassage actuel, l'idée dominante est, semble-t-il, l'adaptation aux nouvelles conditions du monde dans lequel le Québec existe<sup>(12)</sup>.

Dès 1960, les Québécois ont conscience d'entreprendre le chemin qui les amènera très rapidement à combler l'écart qui s'était produit, au cours des années, entre leur culture (idées, valeurs, symboles, motivations) et leur société (urbanisation, industrialisation) parce qu'ils ont regardé passer la vie, au lieu de la faire. Ce qui fait dire en 1961 au sociologue Philippe Garrigue:

Nous espérons donc que cette phase de l'inquiétude, de la recherche d'un nouveau climat culturel, est l'indice que les Canadiens français veulent prendre le contrôle de leur avenir<sup>(13)</sup>.

Enfin, Albert Leblanc décrit en 1961, avec une étonnante et remarquable justesse, l'explosive «prise de parole» par des couches entières de la population québécoise qui, jusque-là, n'avait jamais parlé. Il écrit avec raison:

...il ne faudrait pas voir dans cette activité fébrile qui règne chez nous qu'une simple hystérie collective, qu'un effritement de la pensée, jusqu'ici monolithique, du Canada français, qu'une soif vulgaire de renverser les positions établies. Ce serait se refuser à admettre l'évidence. Le Canada français, poursuit Leblanc, n'a plus les moyens ni le temps de jouer à l'autruche. Il est temps de convenir au contraire que nous assistons à l'heure actuelle, que nous travaillons à une mise en chantier gigantesque. C'est le Canada français de demain qui se bâtit aujourd'hui. Et l'édifice sera à la mesure de notre effort collectif<sup>(14)</sup>.

*Influence des médias d'information* - Les médias d'information, après avoir exercé une influence majeure dans l'émergence des groupes d'agents sociaux qui ont contesté les traditions sclérosées de la société québécoise d'avant 1960, ont aussi joué un grand rôle dans la transformation soudaine des mentalités et dans la réévaluation par la population de son identité sociale et politique au début des années 60.

On n'a pas encore souligné suffisamment le rôle joué par les médias électroniques (radio, télévision), dans le contexte social du Québec d'après-guerre. D'après Fernand Séguin, «*Radio-Canada* c'est ce qu'il y a de plus extraordinaire qu'il soit arrivé au Canada français depuis Jacques Cartier». La pénétration de la télévision dans les foyers québécois a été massive et rapide. Le pourcentage des ménages québécois possédant un appareil de télévision a évolué de la façon suivante: 10% en 1953, 52% en 1955, 89% en 1960 et depuis 1972 le pourcentage oscille entre 97% et 99%<sup>(15)</sup>. Dressant, en 1962, le bilan de l'oeuvre accomplie par Radio-

Canada au cours des dix premières années de son existence, l'écrivain Marcel Dubé affirme que la télévision d'État est directement ou indirectement responsable du rajeunissement intellectuel et de la révolution idéologique observés au Québec. Selon Dubé, les lettres et les arts sont aussi redevables à Radio-Canada d'une bonne partie de leur évolution<sup>(16)</sup>. Richard Arès, s.j., décrit plus en profondeur encore l'impact de Radio-Canada dans le domaine des lettres et des arts. Il écrit en 1961:

Il est clair que nous assistons actuellement à un important phénomène de revalorisation de la culture canadienne-française, surtout dans le domaine des lettres et des arts. Et il est non moins clair qu'aux origines d'un pareil phénomène se retrouve l'influence prépondérante de Radio-Canada. Deux grands moyens lui ont permis d'opérer cette revalorisation: son appui financier aux artistes et aux intellectuels et la qualité de ses émissions. «Grâce à Radio-Canada, il est» devenu payant, non seulement d'exercer le métier d'artiste ou la profession d'intellectuel, mais encore de le faire en français...<sup>(17)</sup>.

R. Arès décrit Radio-Canada, d'une part comme le plus puissant facteur de désintégration de la culture traditionnelle et d'autre part comme l'institution-type d'une conception nouvelle de culture où le rôle de source d'inspiration ne sera plus dévolu aux valeurs religieuses mais à «la langue et à un humanisme qualifié de laïque et de démocratique». Et enfin, avec une remarquable justesse, Richard Arès observe:

Une nouvelle élite culturelle, dirigeante, dynamique, créatrice, mais entièrement laïque, est en train de se constituer, qui va marquer de son empreinte et de son esprit la culture du Canada français<sup>(18)</sup>.

Ce sera effectivement cette «nouvelle élite culturelle» composée d'écrivains, d'universitaires et de journalistes avec

le personnel politique de l'État québécois émergé de la Révolution tranquille, qui arrivera à supplanter l'ancienne élite cléricale et les notables dans la tâche de fournir des symboles et des valeurs aux aspirations des Québécois. Cela a, bien sûr, provoqué un tas de protestations dans les milieux conservateurs qui, parfois, ont attaqué avec violence les nouveaux définisseurs de situations. Voici à ce sujet deux témoignages non équivoques. Les médias d'information au grand complet sont, en 1962, la cible des critiques de E. Simard:

Les Éditions de l'Homme, écrit-il, les quotidiens de Montréal faussent à pleines pages, et en particulier dans l'opinion du lecteur, le jugement et la conscience de notre peuple. Et cela sans oublier la T.V., la radio, certaines revues...<sup>(19)</sup>.

Jean-Louis Brouillé, s.j., pour sa part, réagit surtout contre les journaux qui se sont substitués au clergé dans la fonction de légitimation symbolique de la collectivité sans être pour autant un reflet fidèle de la société. Voici la déclaration de J-L. Brouillé:

Nos journaux ont pris une importance considérable depuis quelques années. Dans ses dimensions nouvelles, le grand journal se substitue, comme porte-parole, au clergé et aux éducateurs. L'influence exercée hier par ceux qui avaient un peu d'instruction, est donc exercée, aujourd'hui par les médiums d'information: presse, radio, télévision. Nos grands journaux quotidiens, ajoute le père Brouillé, *ne sont plus le reflet fidèle de la société canadienne-française*<sup>(20)</sup>.

«*Renaissance du livre*» ou la libération par l'écriture - Ces premières années de la Révolution tranquille instaurent un véritable changement dans le paysage de l'édition au Québec. Pour mieux comprendre la portée de ces changements, voici en résumé une image de l'édition d'avant 1960:

Du point de vue de l'évolution de l'édition au cours de vingt-cinq dernières années, affirme, en 1964, une équipe de sociologues de l'université Laval, les éditeurs distinguent, en gros, trois périodes. Avant 1946, ce fut «l'âge d'or», mais les éditeurs de l'époque sont presque tous disparus; le facteur principal de la prospérité était évidemment l'ouverture du marché international par suite de l'inactivité forcée des éditeurs français. De 1947 à 1956-57, ce fut la «période noire»; quelques éditeurs continuent à publier «par acquit de conscience»... Depuis 1957-1958, on assiste à un «renouveau»<sup>(21)</sup>.

La fondation des Éditions de l'Homme et des Éditions Leméac, en 1957, témoigne effectivement du climat de «renouveau» observé dans le monde de l'édition vers la fin des années 50.

À la veille de la Révolution tranquille, le monde de l'édition vit encore dans «une situation difficile»<sup>(22)</sup>. Par contre, le métier d'éditeur n'est plus comme au début des années 50, «une aventure périlleuse». Et l'on s'attend à ce que, surtout chez les intellectuels et les écrivains, l'éditeur favorise la création d'oeuvres qui alimentent et éveillent l'imagination sociale. «L'éditeur, écrit Jean-Guy Pilon en 1959, fournit à l'écrivain et à l'intellectuel le moyen de se faire entendre des gens auxquels ils s'adressent»<sup>(23)</sup>.

Déjà en 1959, Jean-Guy Pilon formulait dans un langage à la fois poétique et prophétique ce souhait:

À l'heure où toutes les structures de la société canadienne-française sont prêtes à éclater, à l'heure où certains esprits libres de cette province décident de secouer le joug qui pèse sur nous, à l'heure où nous sentons le besoin de nous redéfinir nous-mêmes dans ce pays de neige et de froid où les mesquineries s'ajoutent aux mesquineries, il me semble que la publication régulière d'ouvrages sérieux, qu'ils soient de nature politique, sociale, littéraire ou plus simplement qu'ils soient des témoignages directs d'hommes libres, il me sem-

ble, dis-je, que la publication de ce genre d'ouvrages est non seulement souhaitable mais essentielle<sup>(24)</sup>.

Les éditeurs québécois ont relevé le défi et, effectivement on assiste, au début des années 60, à une production plus grande de livres et à l'éclosion de nouvelles maisons: HMH, PUM, Jour, Parti-Pris, Boréal-Express<sup>(25)</sup>.

Tandis qu'en certains milieux on se réjouit de l'«explosion» de l'édition québécoise, chez d'autres on commence à s'inquiéter. Voici deux témoignages:

On publie beaucoup depuis un an, écrit Guy Robert en 1962. Mais attention, notre colonie littéraire ne possède qu'un pouvoir d'absorption limité: nous sommes peu nombreux et lisons peu. Or quelques maisons d'édition ont développé une formule séduisante: publier à bon marché en publiant à gros tirages. D'accord. Techniquement parfait. Mais pouvons-nous encaisser deux livres, parfois trois, chaque semaine, dans notre seule littérature canadienne-française<sup>(26)</sup>?

L'éditeur Claude Hurtubise, quant à lui, est enthousiaste: il fait ressortir comme caractéristique de l'édition, au début de la Révolution tranquille, la «reconnaissance par le public de l'importance de l'édition canadienne»:

Le public, écrit-il en 1962, admet enfin, et de la seule façon positive — c'est-à-dire en les achetant —, que les livres canadiens existent et qu'ils méritent d'être lus. Le lancement d'un ouvrage canadien nouveau n'est plus seulement un événement mondain qui attire l'attention d'un petit groupe d'intellectuels et d'une presse bienveillante, mais il est devenu un événement considérable qui touche le grand public<sup>(27)</sup>.

L'explosion de l'édition matérialise, en quelque sorte, l'effervescence intellectuelle et l'activité fébrile du peuple québécois qui, par la voix de ses écrivains, a repris la parole «en reprenant pied sur la terre ferme de l'histoire» (expres-

sion empruntée à J.J. Simard). L'édition est à la fois témoin et moteur de l'éclatement des cadres culturels et institutionnels que l'on a connu au début et tout au long de la Révolution tranquille qui, par ailleurs, signe l'acte de naissance d'un nouveau Québec.

Un critique littéraire français, Michel Bernard, en tournée au Québec en 1962, décrit avec justesse toute l'importance du livre, c.-à-d. l'écrivain dans l'affirmation et la production de la nouvelle conscience collective québécoise. Il écrit:

Un livre peut être au Québec la parole de vie, la clef de l'univers. Aussi comment ne pas aimer ce milieu intellectuel du Québec où tout être qui pense et qui a une idée neuve, une formule nouvelle, peut l'exprimer aujourd'hui, et, ce faisant, toucher la société qui l'entoure! Ici, l'intellectuel sait qu'il accomplit une tâche de pionnier. Il défriche la forêt, il y trace des pistes, il fait jaillir des sources, il éveille des âmes mortes, et la moindre parole recueille des échos. Et peu importe qu'il n'y ait pas de chef-d'oeuvre tout de suite! *La culture rejoint la vie*. Le plus modeste intellectuel a conscience de participer à un vaste dessein créateur<sup>(28)</sup>.

«La culture rejoint la vie». On peut lire cette affirmation de Michel Bernard à la lumière d'une autre affirmation, celle de l'éditeur Jacques Hébert qui en 1962 déclare: «Tout ce qui touche à nos problèmes peut produire un best-seller<sup>(29)</sup>».

Avec la fondation des Éditions de l'Homme (en 1957 avec la participation de Jacques Hébert) et les Éditions du Jour fondées elles aussi par J. Hébert en 1961, un autre genre d'ouvrage a fait une entrée en force au Québec: le livre pratique populaire et le livre-document centré sur l'actualité sociale et politique. Au tout début des années 60, les publications de ces deux maisons témoignent des modifications survenues dans le style de vie des Québécois et de l'ac-

tion menée par certains agents sociaux dans le combat politique ou intellectuel. Ces documents ou livres «populaires» ont aussi contribué à créer chez beaucoup le désir de lire et de savoir<sup>(30)</sup>.

*Laïcisation des appareils de production et de distribution* - La Révolution tranquille, c'est la fin des privilèges de l'Église (c.-à-d. des communautés religieuses) dans le domaine éducatif et culturel. La modernisation-étatisation de l'appareil scolaire, tout particulièrement, aura comme conséquence une baisse très forte de la présence des communautés religieuses dans l'édition du livre scolaire au Québec; on sait que dans les années d'avant 1960, le livre scolaire était devenu pour l'Église un canal très important de reproduction idéologique.

En 1962 (voir Annexe E), la moitié des éditeurs publiant dans le domaine scolaire (le manuel scolaire constitue encore, en 1962, plus de la moitié de l'édition en langue française) reste représentée par des communautés religieuses, mais leur part de vente qui était de l'ordre de 60% en 1952 est tombée à 35% en 1962.

L'arrivée des programmes-cadres, en 1960, a sonné le glas du livre de classe traditionnel édité la plupart du temps par des communautés religieuses et imprégné de religiosité. Ces nouveaux programmes favorisaient la recherche personnelle de l'élève par un matériel didactique dynamique au détriment de la docilité souvent liée à l'emploi de manuels qu'on considérait comme immuables.

Avec la création du ministère de l'Éducation, l'enseignement secondaire devient public et gratuit et, au primaire et au secondaire, c'est le ministère lui-même qui sélectionne les manuels scolaires, qui sont ensuite achetés dans les librairies agréées. Les maisons religieuses opérant dans l'édition scolaire, à l'exception de Fides (à la fois culturelle

et scolaire), les Frères de l'instruction chrétienne, les Frères maristes (ces deux dernières maisons fondées avant 1960 se restructurent sur une base plus commerciale au début des années 1960) et quelques autres maisons moins importantes se retirent peu à peu, au cours des années 60, du monde de l'édition scolaire et du commerce du livre<sup>(31)</sup>. La valorisation de l'éducation et l'augmentation du niveau de scolarité, au cours des années de la Révolution tranquille, s'accompagnent d'une vigoureuse expansion du marché du livre scolaire<sup>(32)</sup>: de nombreuses maisons d'édition scolaire laïques voient le jour (ex.: Erpi - Guérin - Julienne - Lidec - Sablier - Mc Graw-Hill).

## NOTES

(1) Rioux, Marcel, *La Question du Québec*. Montréal, Parti Pris, 1976, p. 103.

(2) Rocher, Guy, *Le Québec en mutation*. Montréal, Hurtubise HMH, 1973, p. 11.

(3) Dion, Léon, de Sève, Micheline, «Québec, ou l'émergence d'une formule politique alternative», dans Cloutier, Édouard, Latouche, Daniel, éd. *Le système politique québécois*. Montréal, Hurtubise HMH, 1979, p. 537. Sur le modèle de la disjonction entre structure et culture, voir Rocher, Guy, *op. cit.*, p. 15-32. Quant à la justesse de ce modèle, voir Caldwell, Guy, Dan Czarnocki, B., «Un rattrapage raté. Le changement réel dans le Québec d'après-guerre, 1950-1974: une comparaison Québec-Ontario», dans *Recherches sociographiques*, vol. XVIII, n° 1 (Janv.-avril 1977), p. 9-51.

(4) C'est toute une élite de technocrates et d'animateurs sociaux qui voit le jour à l'université Laval; voir à ce sujet Fournier, Marcel, «Sciences sociales, idéologie et pouvoir», dans *Possibles*, vol. I, n° 1 (Automne 76) p. 99-110.

(5) Ils sont essentiellement des agents des classes moyennes lesquelles font leur apparition au Québec après la seconde guerre mondiale. Voir à ce sujet Brazeau, Jacques, «L'émergence d'une nouvelle classe moyenne au Québec», dans Rioux, Marcel, Martin, Yves, éd. *La société canadienne française*. Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 325-333; Guindon, Hubert, «Réexamen de l'évolution sociale du Québec», dans Rioux, Marcel, Martin, Yves, *op. cit.*, p. 149-171; Maheu, Louis, «La conjoncture des luttes nationales au Québec: mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture», dans *Sociologie et Société*, vol. XI, n° 2 (Octobre 1979), p. 125-144.

(6) Dion, Léon, De Sève, Micheline, *op. cit.*, p. 542. Voir aussi Dion, Léon, *Le bill 60 et la société québécoise*. Montréal, HMH, 1967, 197 p. Ainsi la modernisation-étatisation de l'ensemble de l'appareil scolaire (selon les recommandations du Rapport Parent) faisant suite à la modernisation-étatisation de l'appareil de santé (Loi de l'assurance hospitalisation, 1961, et Loi des hôpitaux, 1962), aura comme conséquence la baisse du prestige du clergé dans la transmission de valeurs, connaissances et comportements; l'accroissement du phénomène de désengagement religieux est un phénomène corrélatif à la perte d'autorité et de prestige de l'Église.

(7) Falardeau, Jean-Charles, «Des élites traditionnelles aux élites nouvelles», dans Desrosiers, Richard, *Le personnel politique québécois*. Montréal, Les Éditions du Boréal-Express, 1972, p. 31. Le texte de Falardeau a paru d'abord dans *Recherches sociographiques*, vol. VII, n° 1-2 (Janvier-août 1966), p. 131-145.

(8) Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977, p. 326.

(9) Lesage, Germain, *Notre éveil culturel*. Montréal, Rayonnement, 1963, 200 p. Les sources de l'auteur sont les journaux, les revues, les livres qui se sont exprimés sur le «bouillonnement» culturel qui s'est produit au Québec de 1959 à 1962; cet ouvrage nous a facilité aussi le dépouillement des nombreux articles de journaux et périodiques qui ont abordé de loin ou de près la problématique de notre recherche.

(10) Lesage, Germain, *op. cit.*, p. 53 et 13.

(11) Filion, Gérard, «Un simple incident», dans *Le Devoir*, (2 août 1962), p. 1.

(12) Clift, D., Daignault, R., «Méfions-nous de ces simplifications», dans *La Presse* (12 janvier 1963), p. 2.

(13) Garrigue, Philippe, dans *Avenir du Canada et culture française*. Québec, Éd. de L'Acelf, 1961, p. 127; cité par G. Lesage, *op. cit.*, p. 15.

(14) Leblanc, Albert, «Le Canada français n'a plus les moyens ni le temps de jouer à l'autruche...», dans *Le Devoir*, (30 déc. 1961), p. 13.

(15) *Source*: Cladwell, Gary, Dan Czarnocki, B., *op. cit.*, p. 30.

(16) Voir Dubé, Marcel, «Dix ans de télévision», dans *Cité Libre*, n° 48 (Juin-juillet 1962) p. 24-25.

(17) Arès, Richard, «Radio-Canada et le Canada français», dans *Relations*, t. 21 (1961), p. 325-327. Cité par G. Lesage, *op. cit.*, p. 86.

(18) Arès, Richard, *op. cit.*, p. 325-327. Cité par Germain Lesage, *op. cit.*, p. 86. Voir aussi Mandolini, Roger, «Le premier débouché des écrivains canadiens: les ondes», dans *Le Nouveau Journal*, (7 avril 1952) p. IX.

(19) Simard, E., c.s.s.r., «le R.P.E. Simard confirme être l'auteur...», dans *Le Tribune*, (9 avril 1962), p. 3.

(20) Brouillé, Jean-Louis, s.j., «Des agnostiques à gogo dans nos grands journaux», dans *La Presse* (29 mars 1962), p. 5; notre souligné.

(21) Corriveau, Claude, et autres, «Le statut de l'écrivain et la diffusion de la littérature», dans Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, *Littérature et société canadienne-française*. Québec, Presses de l'université Laval, 1964, p. 93.

(22) Voir Pilon, Jean-Guy, «Situation de l'édition au Canada français» dans *Revue de l'université Laval*, vol. XIII, n° 6, (février 1959), p. 503-507.

(23) Ibid., p. 505.

(24) Ibid., p. 505.

(25) Chez les éditeurs le nombre de manuscrits reçus est très élevé. Ces travaux surgissent de tous les milieux et coins de la province. Cependant, la moitié environ, selon Germain Lesage, provient de Montréal où la jeune génération d'écrivains se recrute à l'université, à l'Office national du film, chez les cercles artistiques, dans le journalisme et surtout à Radio-Canada.

(26) Robert, Guy, «Une littérature sans racine: la nôtre?», dans *Maintenant*, n° 1, (janvier 1962), p. 39. Les maisons qui publient des livres à bon marché et à gros tirage auxquelles Guy Robert semble faire référence sont les Éditions de l'Homme et les Éditions du Jour.

(27) Hurtubise, Claude, «L'édition canadienne-française est devenue adulte», dans *Le Devoir*, (7 avril 1962), p. 27.

(28) Bernard, Michel, «Naissance d'un visage...», dans *La Presse*, (20 janvier 1962), p. 10.

(29) Cité dans Lesage, Germain, *op. cit.*, p. 61.

(30) Les Éditions du Jour ont lancé au cours de leurs deux premières années 56 titres dont les plus populaires ont été: *Les Insolences du Frère Untel* (115 000 ex.); *Les fous qui crient au secours* (36 000 ex.); *Pourquoi je suis séparatiste* (35 000 ex.); *L'histoire bouleversante de Monseigneur Charbonneau* (30 000 ex.); *La crise de la conscription* (15 000 ex.); *La mort d'un nègre* (10 000 ex.); *Le jour est noir*, de Marie-Claire Blais (6 000 ex.); Source: Lesage, Germain, *op. cit.*, p. 57.

(31) Selon l'Annexe G, il y avait 26 maisons d'édition à Montréal en 1960; 50% de ces maisons étaient à propriété religieuse. Aujourd'hui, il y a très peu de maisons d'édition québécoises à propriété religieuse: un total de 6 maisons, toutes fondées avant 1960 (voir annexes A, B, C).

(32) En 1960, la Société des éditeurs de manuels scolaires était fondée, séparant ainsi les éditeurs de manuels scolaires des autres éditeurs.

## CHAPITRE II

### LA PRODUCTION ÉDITORIALE QUÉBÉCOISE DE 1962 À 1977

Les indicateurs privilégiés pour l'étude du mouvement de la production sont le nombre de titres et les tirages. Le nombre de titres nous indiquera la richesse et la variété de la production intellectuelle; le tirage nous donnera une idée de l'impact de la production (lecture) dans la vie sociale. On ne saurait conclure que ces deux indicateurs constituent un facteur explicatif premier de la diversification de la production et de la qualité ou valeur des oeuvres. Le nombre des titres et les tirages, dont la signification est toutefois fort relative, nous permettent tout simplement d'évaluer la résonance sociale des oeuvres. Par ailleurs, la valeur de l'oeuvre, c.-à-d. son impact dans la vie intellectuelle de la société, n'existe que dans la relation avec le champ de production dans son ensemble<sup>(1)</sup>. En somme, l'analyse statistique permet de faire ressortir les caractéristiques structurales de base de la production. Il faudra, dans un deuxième temps,

interpréter ces caractéristiques par des données de la structure sociale québécoise qui encadrent le champ de production<sup>(2)</sup>.

### *La production éditoriale québécoise de 1962 à 1967*

L'évolution de la production éditoriale québécoise de 1962 à 1967 apparaît au tableau 3 (p. 183). La mesure obtenue pour représenter cette évolution est le pourcentage d'importance de chaque catégorie dans la structure de la production.

Au cours de la période 1962-1967, les éditeurs québécois ont déposé un total de 1 981 titres au Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles<sup>(3)</sup>. L'évolution annuelle du nombre des titres suit en quelque sorte une courbe en dents de scie: augmentation de 46% en 1967 et diminution constante de la production de 1964 à 1966. Nous ne sommes pas en mesure de dégager les facteurs sous-jacents à ces importantes fluctuations. Il se pourrait qu'elles soient dues au fait que les statistiques établies par le Service des lettres et du livre du MAC ne soient pas nécessairement exactes. Sans être scientifiquement rigoureuses, elles donnent tout de même une image assez fidèle de l'évolution de la production éditoriale québécoise au cours des années 1962-1967.

*Chute progressive de la production religieuse* - Commençons d'abord par comparer l'évolution de la production de 1962 à 1967 avec celle antérieure aux années 1960. En 1964, une équipe de sociologues de l'université Laval analysait, à partir des Bulletins bibliographiques de la Société des écrivains, tous les titres édités au Québec de 1937 à 1961. Cette équipe constatait que depuis 1955 la production

annuelle d'ouvrages de vulgarisation avait eu tendance à diminuer au profit des essais scientifiques et de la littérature:

En gros, on pourrait dire — affirment-ils — que d'une production assez indifférenciée et à tendance moralisatrice ou religieuse, on passe lentement à une production plus différenciée où surtout la poésie et l'essai scientifique de toute nature se taillent une place de plus en plus importante<sup>(4)</sup>.

Le fléchissement des ouvrages de vulgarisation, surtout celui des ouvrages de vulgarisation religieuse, s'est accentué au cours de la période 1962-1967 au profit des essais scientifiques et de la littérature ainsi que d'une plus grande différenciation de la production en général. Dans la hiérarchie des catégories de la structure globale de la production (1962-1967), on voit effectivement au premier rang la catégorie *Essais et critiques littéraires* (14,68%) suivie de près, au deuxième rang, par *Histoire et géographie* (14,18%); au troisième rang, *Romans canadiens* (13,02%); au quatrième rang, *Poésie* (10,70%); au cinquième rang, *Éducation et Loisir* (9,64%); et enfin, au sixième rang, *Religion* (9,03%). *Littérature de jeunesse* (7,42%), *Sciences* (5,35%), *Sociologie* (4,39%), *Romans étrangers* (4,03%) occupent respectivement le septième, le huitième, le neuvième et le dixième rang. Aux rangs inférieurs de la hiérarchie des genres nous observons les catégories *Généralités* (2,47%), *Philosophie* (1,36%), *Linguistique* (1,36%), *Théâtre* (1,21%), *Beaux-Arts* (1,11%).

La proportion des ouvrages religieux, qui a été de l'ordre de 21,6% pendant la période qui va de 1937 à 1954, tombe à 13,8% dans les années 1955-1961 pour passer ensuite à 9,03% dans les années 1962-1967. Après avoir chuté à 4,8% en 1961, en plein coeur de la Révolution tranquille, l'édition religieuse reprend un regain de vie en 1963 (10,27%) et 1964 (12%). Cette augmentation enregistrée

en 1963-1964 s'explique par les répercussions du concile Vatican II. Dans cette période, l'édition religieuse québécoise s'est laissée entraîner dans la vague du renouveau apporté par le Concile. La prestigieuse collection Héritage et projet (chez Fides) a été lancée au cours de cette période. Dans les années post-Vatican II et surtout au long des années 70, on assistera de nouveau à une marginalisation de l'édition religieuse dans la structure globale de la production (3,60% de 1968 à 1977).

Observant donc la chute progressive de l'édition religieuse et le développement considérable de l'essai et de la littérature, force nous est de constater que les universitaires, les journalistes et les écrivains (poètes) se sont substitués, à partir du début des années 50, au clergé dans la fonction de légitimation symbolique de la société. Bref, depuis l'éclatement des cadres culturels et institutionnels survenu à la fin des années 50 et au début des années 60, le rôle traditionnel de source d'inspiration et de facteur principal d'intégration culturelle ne sera plus dévolu aux valeurs religieuses mais à la langue et à un humanisme laïc.

*Progression constante de la production littéraire* - La deuxième remarque que nous suggère le tableau 3 (p. 183) est relative à la progression constante de la production littéraire. Alors que le pourcentage des ouvrages de littérature dans la production mondiale<sup>(5)</sup> a peu évolué pour la période qui va de 1950 à 1965, se situant entre 22,5% et 23%, la production littéraire du Québec (nettement inférieure à la moyenne des autres pays jusqu'au début des années 60) a crû régulièrement depuis la deuxième guerre mondiale (de 14,7% en 1950 à 31,6% en 1961). De 1950 à 1961, le pourcentage moyen des ouvrages littéraires québécois dans la production globale est de l'ordre de 19,3%. Cette proportion sera de

29% de 1962 à 1967. En 1965, 22 pays européens sur 27 avaient des pourcentages compris entre 22 et 34% consacrés à la littérature; l'édition québécoise, en 1965, n'était certainement pas en reste puisqu'elle consacrait, à la même date, 30,9% de la production à la littérature: roman, poésie, théâtre, sans compter la littérature de jeunesse (avec cette dernière le Québec serait légèrement supérieur: 37,8%).

Observons de plus près l'évolution des deux principales sous-catégories relatives à la littérature: à savoir la poésie et le roman. On constate que pendant la période 1955-1960, l'écrivain québécois s'exprime plus par la poésie (8,6%) que par le roman (5,7%). À partir de 1960, la production poétique continue sa progression (12,6% en 1964), mais c'est le roman qui dépasse la poésie par le nombre de publications. Le roman se classe au troisième rang dans la production globale de 1962 à 1967 (13,2%) et la poésie suit au quatrième rang (10,7%).

Il apparaît clairement que la période des années 60 se caractérise sur le plan des publications, à la fois par un grand dynamisme et aussi par une diversification de la production, diversification qui s'accompagne d'une nouvelle restructuration de la hiérarchie des genres. Cet accroissement et cette diversification correspondent, en grande partie, à l'élévation de la scolarité consécutive à une plus grande démocratisation de l'enseignement. D'ailleurs, la seule réorganisation du système scolaire n'est certainement pas étrangère à l'abondante production de livres d'histoire et géographie et d'éducation (respectivement au deuxième et cinquième rang dans la hiérarchie des genres). Le public de ces ouvrages à caractère éducatif (ou fonctionnel) se recrute habituellement parmi les couches sociales et fractions de classes qui ne sont riches qu'en capital culturel et qui dépendent du système scolaire pour assurer leur reproduction. Mais dans les années 60, le public de l'écrivain québécois (le

plus souvent associé à la littérature de fiction), dont la demande s'est maintenue relativement élevée (c.-à-d. tirage moyen de 3 000 exemplaires), ne se recrute plus seulement chez les hommes de profession libérale; si l'on se fie à l'enquête des sociologues de l'université Laval<sup>(6)</sup>, l'on retrouve, parmi les lecteurs, de plus en plus de membres des classes moyennes: semi-professionnels, cols blancs et évidemment des professeurs et étudiants. En plus grand nombre issus des universités, ces «nouveaux» lecteurs oeuvrent dans des secteurs éducationnels et culturels qui se développent: fonction publique, radio et télévision, journaux, universités, etc.

Des transformations similaires semblent aussi affecter la population même des écrivains (voir Annexe J): à partir de 1965, l'on observe un fléchissement dans le nombre d'écrivains qui sont membres du clergé ou de communautés religieuses (moins de 17%). De plus, pour la plupart issus de milieux urbains, les écrivains appartiennent le plus souvent à la classe moyenne supérieure. Enfin, un plus grand nombre de femmes écrivent et publient, mais les femmes demeurent encore largement sous-représentées (21,7%). Souvent liés au système d'enseignement et aux appareils culturels (radio et télévision, journaux, etc.), les écrivains, dont la proportion d'origine étrangère tend à diminuer (14,5%), trouvent donc des conditions sociales et institutionnelles plus favorables à la diffusion de leurs oeuvres et à l'obtention, pour eux-mêmes, d'une plus grande reconnaissance.

*Le phénomène poétique* - Parmi les phénomènes qui marquent l'évolution de la production littéraire au milieu des années 50, il y a celui, au premier abord étonnant, du développement très rapide de la poésie. Comment expliquer que la poésie ait été un genre littéraire de premier plan, que la culture québécoise se soit exprimée par cette voie pendant

des années avant la Révolution tranquille? Sans aucun doute, les changements observés dans l'évolution de la production littéraire sont intimement liés à l'évolution de la société globale, mais comme on l'a souvent répété dans la sociologie de la littérature, l'oeuvre littéraire n'est pas un simple reflet de ce qu'est et vit une société: «La production et la consommation de livres littéraires — au dire de Robert Escarpit — sont d'autant plus attachées à la structure politique que ce sont des activités volontaires, qui traduisent chez certains individus, écrivains ou lecteurs, un besoin de communication d'un certain type. Ce besoin peut être limité extérieurement par des facteurs institutionnels — propagande politique — police — religion...»<sup>(7)</sup>.

Dans son étude *Poésie et société au Québec*, Axel Maughey remarque que «les oeuvres littéraires du Québec présentent un intérêt tout particulier puisqu'elles sont la première manifestation au niveau culturel de l'expression d'une collectivité qui accède au monde moderne en l'enrichissant»<sup>(8)</sup>. Et il ajoute pertinemment que «pour un peuple qui a été et qui reste dominé, la création poétique revêt le sens d'une reconquête individuelle par la réappropriation du langage, un début de libération au niveau de la parole en installant un processus irréversible de pensée et d'engagement»<sup>(9)</sup>. Effectivement les poètes sont, avec d'autres intellectuels, parmi les principaux agents sociaux qui, au cours des années 50, préparent la Révolution tranquille par une action lente et laborieuse de remise en question de l'ancienne société traditionnelle, cléricale et repliée sur elle-même. Dans une certaine mesure «la poésie prend au début des années 50 la responsabilité de ce qui ne va plus»<sup>(10)</sup>. Et comme nous le rappelle le poète, graveur et émailleur, Roland Giguère, l'action de certains poètes a commencé par emprunter des voies souterraines:

Je me souviens des années cinquante comme d'un moment d'effervescence extraordinaire, il y avait quelque chose de clandestin dans ces activités qui menaient alors quelques poètes isolés. C'était on le sait la grande noirceur. Nous étions un peu comme des taupes qui creusions un tunnel vers la lumière (...). Sans public, sans galerie, sans éditeur, sans rien d'autre qu'une belle et jeune révolte, nous avions tout à faire et nous faisons tout<sup>(11)</sup>.

Dans les années 50, les Éditions de l'Hexagone et un groupe de petites maisons d'édition de poésie canalisent progressivement les aspirations et l'action des poètes québécois<sup>(12)</sup>. L'Hexagone, haut-lieu de la poésie francophone actuelle, voit le jour en 1953, par une équipe de six personnes de provenance et de formation diverses dont le principal animateur est Gaston Miron<sup>(13)</sup>. Dès sa fondation, cette maison d'édition se donne comme but d'exercer «une action sur le plan édition» et, sur le plan éditorial change le jeu de l'édition poétique. En 1953, la poésie ne trouvait pas d'éditeur (on publiait la plupart du temps à compte d'auteur) parce que, disait-on, «ça ne se vend pas». L'Hexagone s'engage à prouver le contraire en recrutant un public pour la poésie. Le moyen imaginé pour rejoindre et intéresser les lecteurs de poésie est la formule de souscription. L'Hexagone en effet associe le public à la bonne marche de l'entreprise par le biais de la souscription aux œuvres annoncées, (c.-à-d. le souscripteur paye l'ouvrage, qui sera numéroté et autographié, avant la publication). Cette formule heureuse du financement par souscription est conservée jusqu'en 1968, date qui marque le début de la professionnalisation au sein de cette maison d'édition. Sur le plan éditorial, l'Hexagone contribue aussi à changer «le paysage graphique» (l'expression est de Miron) de l'édition québécoise en accordant une très grande importance à la présentation matérielle des livres, c.-à-d. graphisme et mise en page.

Enfin, dans la pratique éditoriale et littéraire, l'équipe de l'Hexagone s'interroge dès le début sur l'identité et l'universalité de notre littérature. «On a découvert — nous confie Miron — un manque d'universalité dû à un manque d'identité, et on a compris, vers 1958, que pour s'élever au rang des autres littératures nationales, il nous fallait un concept de littérature nationale... la culture doit avoir une dimension politique». Sur le plan littéraire, l'Hexagone élabore donc la thématique du «pays», de la renaissance, de la libération, de l'affirmation de soi. «Pour le poète québécois des années cinquante et soixante, le pays fut l'appel à la dignité et le «recours» final, sans quoi il n'est plus raison de vivre»<sup>(14)</sup>. Parlant du rôle primordial joué par l'Hexagone dans l'histoire littéraire du Québec, le critique et écrivain québécois Gilles Marcotte conclut:

...en plus d'être une maison d'édition, de désigner un courant poétique, l'Hexagone est un lieu idéologique, un fournisseur d'idées qui ne concernent pas seulement la pratique poétique comme telle, mais aussi bien l'ensemble de l'agir social<sup>(15)</sup>.

Si les poètes d'avant-guerre ne savent pas trop le rôle qu'ils ont à jouer dans la société, le groupe de l'Hexagone se veut très tôt le porte-parole des aspirations du peuple québécois. Il s'engage dans les débats qui ont cours dans la société en démontrant ainsi, à ceux qui disaient que la poésie n'a pas d'utilité, que le poète n'est pas un phénomène étrange, qu'il est responsable à part entière dans la société. «En 1962 — affirme Gaston Miron — la littérature québécoise acquiert de façon systématique son identité», mais au début des années 60, l'Hexagone ne sera plus le seul «lieu d'élaboration idéologique». De nouvelles maisons, aussi bien dans l'édition poétique que romanesque, lui font concurrence (c.-à-d. les Éditions du Jour, Déom, Parti-Pris), publiant des auteurs qui élaborent la thématique du «pays» et de la libération.

Bref, autant par la voie de la poésie (dans les années 50) que par celle du roman (dans les années 60), les écrivains québécois des années 50 et 60 assument les aspirations d'un peuple qui ne se contente plus de regarder passer la vie mais a choisi de prendre le contrôle de son avenir. Nous avons surtout mis l'accent sur le rôle joué par les poètes et romanciers dans la transformation de l'imaginaire social de la société québécoise. Mais n'oublions pas tous les autres créateurs, notamment les créateurs dans les secteurs de la chanson, du cinéma, du théâtre, des arts plastiques, de l'audiovisuel qui, eux aussi, révèlent aux Québécois un «pays à bâtir» et comment prendre possession d'eux-mêmes. Lancée à la découverte de son identité, la collectivité québécoise encourage, pendant les années 60, ses écrivains en favorisant ainsi l'éclosion d'une littérature dynamique et la diversification de la production.

#### *La production éditoriale québécoise de 1968 à 1977*

*Un premier examen*<sup>(16)</sup> - Le tableau 4 (p. 185) nous présente une image d'ensemble de l'évolution de la production éditoriale québécoise de 1968 à 1977.

Entre 1969 et 1977, le nombre de titres publiés au Québec a augmenté de 214,2%. Après avoir connu un mouvement rapide de croissance de 1969 à 1974, le nombre de titres a ralenti à partir de 1975. Cette baisse de 22,7% enregistrée en 1975 provient en réalité d'une insuffisance technique due à l'élaboration des statistiques, car 556 titres de l'édition gouvernementale n'avaient pu être déposés en 1975 et le furent durant l'année statistique 1976. Il faudrait donc modifier le nombre total des titres comme suit: 3 390 en 1975 et 3 159 en 1976. Dans ce contexte, la baisse de

1975 est seulement de l'ordre de 7,5% et le taux de croissance de 1976 n'est qu'apparent; en réalité, pour 1976, on inscrit une baisse de 6,8%. Le pourcentage d'augmentation de 1977 doit aussi, par conséquent, être modifié; il passe de 7,6% à 26,5%. Il nous est malheureusement impossible de répartir ces titres selon le nombre d'exemplaires, le tirage moyen, les catégories de production, les nouveaux titres et les rééditions.

Le bilan apparaît moins favorable quand on prend en considération le nombre d'exemplaires produits et le tirage moyen: entre 1969 et 1977, le pourcentage d'augmentation des exemplaires est moindre que le pourcentage d'augmentation des titres, soit 114,7% contre 214,2%. Cet accroissement inégal a pour conséquence une baisse dans le tirage moyen par titre qui est passé de 5 450 en 1969 à 3 723 en 1977, soit une diminution de 31,7%. L'analyse du tableau 4 nous a donc montré l'importance plus que proportionnelle de la création (titres) par rapport à l'espérance de consommation (exemplaires). L'importance de la création se vérifie encore sur un autre plan, celui du rapport entre nouvelles parutions et rééditions. Le tableau 5 (p. 185) nous montre en effet qu'au cours de la période 1969-1977 la répartition entre nouveautés et rééditions s'est développée en faveur des premières éditions: 94,1% contre 5,9%. Cependant, les tirages moyens des rééditions sont de beaucoup supérieurs à ceux des nouveautés.

*L'évolution de l'ensemble des catégories de production* - Nous analyserons maintenant l'évolution de l'ensemble des catégories de la production éditoriale québécoise de 1968 à 1977. La mesure obtenue pour représenter cette évolution (voir tableau 6, p. 187) est le pourcentage d'importance de chaque catégorie dans la structure de la production.

Au premier rang dans la hiérarchie des catégories de la structure globale de la production (1968-1977), se classe Enseignement et éducation (12,68%), suivie de très près par Littérature, c.-à-d. textes littéraires (12,55%); cette dernière catégorie a occupé le premier rang de 1968 à 1972 et connaît depuis 1973 une baisse appréciable (la catégorie Littérature, c.-à-d. histoire et critique littéraire, se classe seulement au vingtième rang). Enseignement et éducation est parmi toutes les catégories celle qui, au cours des dernières années, a connu l'accroissement le plus important et qui constitue aussi le point fort de la structure globale de la production éditoriale québécoise de 1973 à 1977. Cependant, cette catégorie accuse un fléchissement accentué en 1977. Au troisième rang on retrouve la catégorie Droit et administration publique, suivie au quatrième rang par Sciences politiques qui, après avoir évolué pendant la période 1968-1977 de façon moins constante que la catégorie Droit et administration publique, connaît, en 1977, une montée fulgurante et s'installe à la même date, au premier rang de la production. Par ailleurs, on remarque que les autres catégories, telles que Sociologie et statistique, Arts et science militaire, Commerce et communication, Ethnographie et moeurs, qui font partie du bloc des Sciences sociales avec Sciences politiques et économiques, Droit et administration publique, Enseignement et éducation, ne suivent pas la progression spectaculaire de ces dernières; à l'exception de la catégorie Sociologie et statistique (au dixième rang), les autres se classent aux derniers rangs de la structure globale de la production. Vient ensuite, au cinquième rang, la catégorie Histoire et biographies (15,85%), en baisse depuis 1973 après avoir été au deuxième rang dans la structure globale de la production à partir des années 60 jusqu'à 1972. La baisse la plus spectaculaire se situe dans la catégorie Religion et théologie, en chute libre depuis 1973; classée dès 1962 au sixième rang de

la production globale, elle occupe le dix-huitième rang dans les années 1973-1977.

Sciences naturelles, Techniques et industries nous semblent être les catégories les plus marquantes de l'édition scientifique et technique (c.-à-d. sciences pures et appliquées: 22% de la production globale). La première catégorie occupe le sixième rang (5,36%) dans la structure globale de la production de 1968-1977 et la seconde se classe au huitième rang (4,46%). Parmi les autres catégories scientifiques, Sciences médicales dépasse en ordre d'importance Mathématiques, soit 3,48% de l'ensemble de la production contre 2,96%; suivent les catégories Agriculture et sylviculture, Organisation du commerce (c.-à-d. accroissement très fort en 1976 et 1977) et Économie domestique respectivement au dix-huitième, dix-neuvième et vingt-deuxième rang. L'édition axée sur les ouvrages de Philosophie et de psychologie suit des fluctuations normales. Cette catégorie représente le 3,50% de la production globale et se classe au douzième rang, après Religion et théologie. Un accroissement relativement régulier caractérise la production de la catégorie Urbanisme, architecture et art, classée au neuvième rang de la production; entre 1970 et 1977, son taux de croissance a été de 193,2%. Enfin, la catégorie Généralités (encyclopédies, dictionnaires, monographies), qui se place au septième rang dans la structure globale de la production, a connu une hausse accentuée en 1973-1974 et une légère régression en 1976-1977; tout de même son taux de croissance est de 167,8% entre 1970 et 1977.

Il apparaît clairement que la production éditoriale québécoise de 1968 à 1977 a évolué de façon différente suivant les catégories. La situation a été très favorable pour les sciences de l'éducation, les sciences administratives, les sciences politiques, les publications scientifiques, techniques et artistiques, mais moins bonne pour les études historiques,

l'édition littéraire et philosophique; carrément mauvaise pour l'édition religieuse dont la production en 1977 est nettement plus faible que celle des années 60.

*Analyse comparative de la production éditoriale québécoise avec la production étrangère*<sup>(17)</sup> - Avant d'analyser d'un peu plus près l'évolution de la production éditoriale québécoise de 1968 à 1977, il n'est pas sans intérêt de comparer à l'aide du tableau 7 (p. 189) les grandes tendances de cette évolution (c.-à-d. les 9 principales catégories) avec celles observées dans la production d'autres pays tels que la Belgique, l'Espagne et la République fédérale d'Allemagne<sup>(18)</sup>. Il est très frappant de constater que, dans le domaine des sciences de l'éducation (c.-à-d. Enseignement et éducation est la catégorie qui a connu la plus grande progression au cours des dernières années), le Québec poursuit une évolution qui lui est propre; seul l'Espagne semble poursuivre une évolution similaire<sup>(19)</sup>.

La production littéraire constitue le fer de lance de l'édition belge, espagnole et allemande; cette catégorie occupe la place la plus importante dans la production de ces trois pays; il faut quand même préciser que le surclassement, au niveau des pourcentages, de la production littéraire québécoise comparativement à celle des trois autres pays, est aussi dû au fait que, chez ces derniers, la production de livres pour enfants est plus élevée. En Belgique, par exemple, on a édité, en 1976, 616 livres pour enfants, ce qui représente 9,6% de la production totale; au Québec, dans la même période, on a publié 125 titres, ce qui équivaut à 3,3% de l'ensemble de la production.

Le Québec, la Belgique et la RFA mais non l'Espagne, favorisent les publications scientifiques presque au même degré. Le Québec semble privilégier, plus que les trois autres

pays, les publications de Droit et administration publique, Sciences politiques et économie politique<sup>(20)</sup>. La production religieuse québécoise poursuit de 1968 à 1972 une évolution un peu similaire à celle de l'Espagne et de la RFA, tandis que, pendant la période 1973-1977, elle est plus proche de celle de la Belgique. Par ailleurs, le phénomène de marginalisation qui caractérise l'édition religieuse depuis 1974 n'est pas manifeste chez les autres pays analysés<sup>(21)</sup>. Enfin les études historiques et géographiques publiées au Québec se comparent avantageusement ou presque avec celles publiées en Allemagne et en Belgique.

*Les spécialistes en sciences sociales* - Cette brève analyse comparative de l'édition québécoise avec les quatre pays européens aura donc mis en évidence certaines caractéristiques qui la différencient des autres pays. La régression de l'édition religieuse et littéraire, l'essor important des sciences de l'éducation et des sciences politiques et administratives nous paraissent un phénomène intimement lié à l'évolution sociologique du Québec des années 60 et 70.

La littérature québécoise, après avoir joué entre 1958 et 1968 un rôle de premier plan dans la circulation des idées, par suite notamment de la chute progressive de la production religieuse, connaît depuis 1970 un recul marqué de son influence en faveur d'autres disciplines telles que les sciences humaines et sociales et ne semble plus constituer, comme pendant les années 60, le lieu de l'affirmation d'un projet d'existence sur le plan collectif.

Plus précisément, il nous semble — et c'est l'hypothèse que nous voudrions mettre de l'avant — que les écrivains (les littéraires surtout: poètes et romanciers) qui avaient supplanté dès la fin des années 50 les agents traditionnels d'influence (c.-à-d. les élites cléricales et les notables) dans la fonction de légitimation symbolique de l'univers culturel,

social et politique des Québécois, les écrivains, disons-nous, viennent depuis 1970, d'être à leur tour supplantés, dans cette tâche de légitimation symbolique, par les spécialistes en sciences de l'éducation et en sciences sociales. Ces derniers opèrent surtout à partir des nouveaux «foyers d'influence», à savoir les établissements d'enseignement, qui désormais soustraits, à compter de 1960, aux formes traditionnelles de la tutelle cléricale, ont favorisé depuis quelques années un développement phénoménal dans tous les domaines des sciences sociales, notamment dans celui de l'éducation; ils constituent, pour des membres de classes sociales dont la position sociale s'est modifiée à la suite des diverses transformations économiques, sociales et politiques que connaît le Québec depuis 1960, des voies d'accès à des postes de direction ou de hauts revenus<sup>(22)</sup>.

Pour améliorer leur position sociale, le plus grand nombre des membres de la petite et moyenne bourgeoisie francophone vont chercher des diplômes universitaires dans le domaine des sciences sociales. «De 1970 à 1975, c'est au secteur des sciences humaines (sociales) qu'on dénombre le plus de diplômés: 3 643 en 1970 et 5 297 en 1975. Vient ensuite le secteur de l'éducation, où le nombre des diplômés est passé de 1 007 à 3 785. (...) Le secteur de l'éducation se caractérise par la plus forte augmentation en six ans, soit 275,9%»<sup>(23)</sup>.

Bref, notre impression est que ces spécialistes des sciences sociales, en plein essor depuis les années 70, peuvent être tenus pour responsables de cette explosion dans la production éditoriale québécoise, des publications en sciences éducatives, politiques et administratives. Ces spécialistes, les sociologues parmi d'autres, ont facilité par exemple, l'acceptation par la population des mesures politiques progressistes des gouvernements en place, ils ont amené des gens à

élaborer collectivement des solutions à leurs problèmes; leur action de conscientisation a produit surtout des changements encore plus fondamentaux, sur le plan des perceptions du caractère distinct, spécifique et original de la société québécoise.

Mais il ne faut pas oublier, pour terminer, que le mouvement rapide de croissance (en titres) de certaines catégories de la production éditoriale québécoise est aussi étroitement lié à la transformation radicale et à la démocratisation du système d'enseignement (c.-à-d. expansion phénoménale de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire). «Les diplômes des trois niveaux, soit secondaire, collégial et universitaire, ont augmenté au cours de la période (1970-1975) de 80,6%, 231,1% et 7,5% respectivement»<sup>(24)</sup>. La majorité des jeunes poursuivent maintenant leurs études jusqu'à la fin du secondaire: en 1977, selon le tableau suivant, 82% (en comparaison de 51% pour 1961) des jeunes âgés de 16 ans sont à l'école:

*Taux de scolarisation au Québec, de 1961 à 1977, pour certains âges*<sup>(25)</sup>

Âges	1961	1966	1977*
5	52,6%	73,1%	95,0
15	74,6%	86,1%	97,0
16	51,0%	68,6%	82,0

(Source: *Livre Vert: L'enseignement primaire et secondaire au Québec*)

\* Estimation

Par ailleurs, au niveau universitaire, le taux de scolarisation des jeunes de 20 à 24 ans qui était de 4,3% en 1950-1961 a atteint près de 9% en 1970. Ce relèvement du niveau des études aurait été d'environ 12% chez les 18-24 ans du 1<sup>er</sup> cycle universitaire.

Toutefois, l'élévation de la scolarité de l'ensemble de la population ne semble pas avoir un impact direct sur la structure globale du champ de production de 1968 à 1977: celle-ci a peut-être favorisé la naissance de nouvelles maisons d'édition (voir Annexes A, B, C) et le développement de certains secteurs de production, mais, par exemple, elle n'a pas entraîné une augmentation du nombre d'exemplaires produits (voir Annexe K: tirages moyens par catégories de production). Les maisons d'édition publient un plus grand nombre d'ouvrages, mais sans rejoindre un public plus large. Il nous semble donc, et c'est la deuxième hypothèse que nous voudrions mettre de l'avant — que l'élévation de la scolarité consécutive à une plus grande démocratisation de l'enseignement, ne s'est pas accompagnée, au Québec, d'une hausse parallèle des habitudes de lecture. Nous discuterons cette hypothèse dans la partie conclusive de notre travail.

## NOTES

(1) Voir sur le sujet Bourdieu, Pierre, «La production de la croyance, contribution à une économie des biens symboliques», dans *Actes de la Recherche*, n° 13 (février 1977), p. 3-44.

(2) Les données statistiques utilisées dans cette partie de notre recherche proviennent de deux sources différentes: *Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles (de 1962 à 1967)*, *Bibliothèque nationale du Québec (de 1968 à 1977)*. Notons que les critères sous-jacents aux données statistiques des deux sources ne sont pas les mêmes: seulement les statistiques de la Bibliothèque nationale du Québec sont conformes à la classification en 24 sujets adoptée par la Conférence de l'Unesco en 1964; il y a donc eu une amélioration de l'appareil statistique à partir de 1968.

(3) Voir à l'Annexe H les noms des maisons qui ont déposé des titres au Services des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles au cours de la même période.

(4) Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles et autres, *Littérature et société canadienne française*, PUL, 1964, p. 79-80 (voir Annexe I).

(5) Source: Escarpit, Robert, *La révolution du livre*. Paris, PUF, 1969, 168 p.

(6) Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles et autres, *op. cit.*, p. 89.

(7) Escarpit, Robert, *op. cit.*, p. 82.

(8) Maugey, Axel, *Poésie et société au Québec*. Québec, PUL, 1972, p. 8.

(9) *Ibid.*, p. 256-257.

(10) Van Schendel, Michel, *La poésie et nous*, Montréal, l'Hexagone, 1958, p. 24.

(11) *La Barre du jour*, «Connaissance de Giguère», mai 1968, n<sup>os</sup> 11-12, p. 164-165; cité par Moisan, Clément, *Poésie des frontières*. Montréal HMH, 1979, p. 44.

(12) Certaines petites maisons d'édition n'ont jamais obtenu auprès du public québécois la renommée de l'Hexagone. Parmi les plus importantes, citons Erta, Orphée, Quartz, Atys, Arc, Nocturne, etc.

(13) Nous avons rencontré Gaston Miron qui nous a entretenus longuement de l'histoire de l'Hexagone.

(14) Cité par Moisan, Clément, *op. cit.*, p. 45.

(15) Marcotte, Gilles, «L'Hexagone et compagnie», dans *Liberté*, n<sup>o</sup> 120 (1978), p. 13.

(16) Source: *Bibliothèque nationale du Québec*. Bulletins: vol. 3, n<sup>o</sup> 4 (janvier 1970); vol. 6, n<sup>o</sup> 1 (novembre 1972); vol. 7, n<sup>o</sup> 4 (décembre 1973); vol. 8, n<sup>o</sup> 3 (septembre 1974); numéros spéciaux: oct. 1975; oct. 1976; avril 1977; avril 1978.

(17) Toutes les comparaisons de l'édition québécoise avec celle de la Belgique, de l'Espagne et de la République fédérale d'Allemagne proviennent de la même source: *Bibliographie de la France: L'Édition en Belgique*: B.F. n<sup>o</sup> 50 (1977) p. 2184-2185; *L'Édition en Espagne*: B.F. n<sup>o</sup> 17 (1976) p. 796-797; *L'Édition en RFA*: B.F. n<sup>o</sup> 42 (1976) p. 1 379.

(18) Ces pays ont été retenus en raison des sources d'information disponibles; nous avons exclu les pays dont les données sont fragmentaires et imprécises ou comme celles de France non conformes à la classification de 24 sujets adoptée par la Conférence de l'Unesco en 1964.

(19) La catégorie Enseignement et éducation occupe la 4<sup>e</sup> place dans la production espagnole totale, après Littérature, Histoire et géographie, généralités. Comme celle du Québec, l'édition espagnole a connu une expansion presque continue au cours des dernières années. L'Institut national du livre espagnol évoque, comme principaux facteurs de ce développement dynamique, l'élévation du niveau moyen de culture générale et la démocratisation de l'enseignement. En 1976, l'Espagne se place au 8<sup>e</sup> rang dans le monde, juste derrière la France, en nombre de titres.

(20) Les statistiques de la RFA classent la catégorie Sciences politiques et économie politique avec Sociologie et statistique; ensemble ces deux catégories représentent 8,56% de la production totale; leur part dans la production éditoriale québécoise de 1968 à 1977 est de 10,38%. D'après les statistiques internationales sur les livres publiées en 1972 par l'Unesco, l'édition allemande se trouve en troisième position, derrière les États-Unis et l'U.R.S.S.

(21) En France aussi l'édition religieuse se porte mieux qu'au Qué-

bec; en 1976-1977, elle représentait 3.31% de la production totale (49 181 titres), contre 2,16% au Québec.

(22) Voir à ce sujet Fournier, Marcel, «La Sociologie québécoise contemporaine», dans *La Sociologie au Québec*. PUL, 1975, p. 167-199; Dandurand, Pierre, Fournier, Marcel, Bernier, Léon, «Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec», dans *Sociologie et société*, vol. XII, n° 1 (avril 1980), p. 101-131.

(23) *Annuaire du Québec, 1977-1978*. «Évolution des diplômés québécois 1970-1975», Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 538.

(24) *Annuaire du Québec, 1977-1978*, p. 538.

(25) Source: Livre Vert: *L'enseignement primaire et secondaire au Québec*, publié dans le numéro spécial du périodique *InformeQ*, Octobre 1977, p. 3.



TROISIÈME PARTIE

**POSITIONS ET STRATÉGIES DES ÉDITEURS  
DANS LE CHAMP ÉDITORIAL QUÉBÉCOIS**



Le point de vue adopté ici pour situer les éditeurs interrogés<sup>(1)</sup> dans le champ des positions (c.-à-d. les maisons d'édition dans le champ éditorial) s'inspire des principes proposés par Pierre Bourdieu dans son article «La production de la croyance, contribution à une économie des biens symboliques»<sup>(2)</sup>. Pour définir l'espèce de capital qui est à la fois l'enjeu de la concurrence dans le champ et la condition de l'entrée dans cette compétition, Pierre Bourdieu caractérise les maisons d'édition à partir du cycle de vie de leur production. Il y a les entreprises «commerciales», qui ont un cycle de production court fondé sur le souci de minimiser les risques financiers par un ajustement anticipé à la demande. Le cycle de production court est le produit d'un système de production dominé par la recherche de la rentabilité; ses ouvrages sont voués à un vieillissement rapide. Les entreprises «culturelles», elles, ont un cycle de production long fondé sur l'acceptation du risque inhérent aux investissements culturels qui prennent de la valeur avec le temps.

Nous avons donc caractérisé les différentes maisons d'édition selon la part qu'elles font aux investissements de risque à long terme et aux investissements sûrs à court terme. Pour construire le champ des positions et situer les

éditeurs interrogés, nous avons particulièrement examiné les indicateurs suivants:

- la taille de l'entreprise et le volume de production (voir tableau 8, p. 191): les caractéristiques économiques de la maison définissent les limites à l'intérieur desquelles peuvent jouer les politiques d'édition; la structure financière commande toute politique éditoriale;
- les caractéristiques propres des éditeurs: leur affiliation prédominante au champ intellectuel et idéologique ou au champ économique; la raison par laquelle ils se trouvent dans le monde de l'édition; relation entre leurs discours et la pratique éditoriale;
- les caractéristiques de la production;
- l'âge des entreprises;
- le régime de propriété: particuliers, sociétés, associations, etc.; nous nous attarderons sur les maisons à affiliation idéologique ou confessionnelle.

Bref, à l'aide de leurs propriétés réelles (c.-à-d. caractéristiques économiques, caractéristiques de la production et des éditeurs) et subjectives (c.-à-d. représentations que les éditeurs se font de leur propre pratique), nous avons pu situer les maisons d'édition selon les quatre axes suivants: axe culturel, axe économique, axe culturel-idéologique, axe culturel-économique.

Le tableau 9 (p. 193) présente les positions occupées par les éditeurs dans la structure du champ éditorial. Nous ne prendrons pas en considération les maisons d'édition qui publient exclusivement des manuels scolaires, non plus que les Presses universitaires: ces dernières, qui méritent un développement plus important, feront l'objet du deuxième chapitre.

## CHAPITRE PREMIER

# STRUCTURE DU CHAMP ÉDITORIAL QUÉBÉCOIS: QUATRE AXES POSSIBLES

### *Axe culturel ou la dénégation de l'économie*

*Image de l'éditeur «culturel»* - C'est la «dénégation de l'économie» qui est placée au coeur même du sous-champ culturel. Une caractéristique de la relation de l'éditeur dit culturel à sa pratique, c'est qu'elle s'accompagne — beaucoup plus que celle des autres éditeurs — d'un «refus du commercial». Tous les éditeurs culturels en effet se définissent par un refus du commercial. Tous affirment être dans le monde de l'édition «par amour de la littérature». Pour trois de nos informateurs, l'éditeur est le «possible» de la littérature, le lieu par lequel la littérature accède à l'existence: «l'éditeur donne la parole aux écrivains» (Hexagone), «il donne l'occasion à des forces créatrices latentes d'apparaître» (Noroît), «son rôle est d'apporter un prolongement à la création au niveau d'un objet qui s'appelle livre» (VLB).

Les représentations de la fonction d'éditeur telles qu'elles ont été énoncées par nos répondants ne sont pas de simples opinions qui ne se traduiraient pas dans la pratique du métier. Nous allons voir les stratégies mises de l'avant pour la réalisation de tels objectifs.

*Stratégies et rapport au marché* - Les maisons culturelles ont une pratique éditoriale bien définie, elles sont fidèles à leur image de marque ou à leur vocation première. Leur production — poésie, roman, essai, études littéraires et historiques — est à cycle de production long, fondé sur l'acceptation du risque inhérent aux investissements culturels qui prennent de la valeur avec le temps; cette production s'adresse à un public restreint (tirage faible ou peu élevé qui s'écoule lentement).

Les éditeurs culturels sont conscients d'être défavorisés dans le champ éditorial québécois qui est de plus en plus soumis à la rentabilité économique; par le fait même, la loi du marché est contraignante pour l'édition culturelle. Ils ont, par conséquent, organisé leurs maisons de telle sorte qu'ils puissent composer avec les contraintes économiques, sans faire de compromis inacceptables.

Les maisons culturelles peuvent composer avec les contraintes économiques et rester fidèles à leur vocation grâce à une structure éditoriale artisanale. «Nous autres, on n'a pas de frais généraux, pas de salaires à payer... nous autres on n'est pas obligés de produire à tout prix pour faire vivre la maison et les gens qui travaillent, ce qui nous évite des compromis de toutes sortes au niveau de la qualité de la production».

Un des compromis inacceptables serait, pour tous nos répondants, de faire du cloisonnement sur le plan de la production (c.-à-d. publier des livres de recettes pour pouvoir

financer des romans). L'éditeur idéal n'est pas celui qui mélange le tout; il ne fait pas oeuvre de «rééquilibrage». «L'éditeur idéal ne publie pas des auteurs qui pensent faire oeuvre sérieuse à côté de n'importe qui ou de n'importe quoi; cela dévalorise ce que vous faites». En plus de déshonorer l'éditeur, le cloisonnement serait aussi un danger pour la santé financière de la maison. Un informateur nous dit: «Je ne crois pas à l'édition polyvalente pour payer des oeuvres littéraires: les maisons qui l'ont fait sont tombées par terre (ex. Quinze et les Éditions du Jour)».

Par sa structure financière (relation dialectique entre le volume des affaires et la taille de l'entreprise), l'édition culturelle n'est pas obligée de rentabiliser le capital à tout prix. L'éditeur culturel refuse de grossir par le profit et pour le profit (dénégation de l'économie); les bénéfiques, il les réinvestit toujours dans la production. L'éditeur culturel évite surtout «d'emballer la machine» par un nombre trop élevé de titres.

Favorisé par la taille de l'entreprise et le volume de la production, contrairement aux gros éditeurs, l'éditeur culturel prend lui-même connaissance des manuscrits reçus. C'est lui qui prend la décision de publier, après consultation de quelques amis de la maison qui sont le plus souvent ses auteurs. Il ne commande pas de manuscrits; ceux-ci arrivent en grande partie d'auteurs qui écrivent déjà pour la maison. Il est fréquent qu'un éditeur culturel accepte un manuscrit refusé par un autre éditeur: «Ces manuscrits, nous dit-on, ont été refusés parce qu'ils étaient des oeuvres en travail. Pour des raisons de rentabilité, les autres éditeurs n'ont pas pris le temps de retravailler le manuscrit avec l'auteur». Donc, s'il ne suscite pas des manuscrits et qu'il se borne à les attendre (rôle passif), une fois en possession du manuscrit jugé valable, l'éditeur culturel le travaille plus que qui-

conque, sur le plan du contenu et de la forme. Le livre pour les maisons culturelles est aussi un objet à toucher, elles le soignent d'une façon remarquable sur le plan de la présentation graphique. Les Éditions de l'Hexagone, par exemple, sont celles qui, au cours des années 1950, ont contribué le plus à changer le paysage graphique de l'édition québécoise; aujourd'hui, VLB éditeur semble s'imposer sur le plan de l'originalité et de la présentation graphique du livre.

*Système capitaliste et marginalisation de la création -*

Pour le système capitaliste, le livre est un objet de consommation quelconque; les appareils économiques de la distribution du livre poussent systématiquement le livre à rotation rapide (best-seller) en marginalisant la création. L'édition littéraire demande une mise en marché appropriée, la littérature a besoin de centres de diffusion sélectifs, car elle a besoin de rester sur les tablettes et non pas d'être traitée comme une nouveauté (best-seller) qui se démode vite, dont la vie est éphémère et qui doit par conséquent être remplacée rapidement. Pour toutes ces raisons, VLB éditeur, les Éditions de l'Hexagone, le Noroît et d'autres éditeurs ont fondé les Messageries littéraires des éditeurs réunis.

Les maisons culturelles arrivent à se faire un nom, à devenir même un haut-lieu de la poésie francophone actuelle (ex. l'Hexagone), à se faire «un capital de consécration impliquant des pouvoirs de consacrer des personnes... donc de donner valeur et de tirer profit de cette opération» (Pierre Bourdieu), mais elles n'arrivent pas à recueillir pleinement les profits économiques de leur capital symbolique (culturel) parce que le système capitaliste de la distribution du livre limite la diffusion de la littérature (par exemple, un recueil de poésie d'un auteur important atteint le chiffre de 150 exemplaires après 8 mois de vente). Bien sûr, le marché

restreint et le contrôle étranger de la distribution sont aussi des facteurs qui entrent en ligne de compte.

Bref, la loi du marché est contraignante pour les éditeurs culturels. Ils sont amenés par leur situation difficile à discréditer les autres éditeurs, les «nouveaux marchands du temple», en prêchant pour les infidèles la conversion et le retour aux sources, c.-à-d. la dénégation de l'économie.

Même si elles craignent la politique gouvernementale en matière d'édition, ces quelques maisons d'édition ne refusent pas les subventions que les gouvernements fédéral et provincial mettent à leur disposition. Mais, de toute évidence, la politique gouvernementale, axée sur le succès commercial, ne peut pas s'appliquer à ce type d'édition.

*Axe économique ou le livre  
comme source de profit immédiat*

*Image de l'éditeur «économique»* - La caractéristique principale de la relation de l'éditeur, qui va de l'axe économique à sa pratique, c'est qu'elle s'accompagne non pas d'un refus du commercial ou de la dénégation de l'économie, comme c'est le cas dans tous les autres axes ou sous-champs éditoriaux, mais d'une préoccupation économique déclarée. La loi du champ économique, c'est la recherche de la rentabilité; le livre est traité comme source de profit immédiat.

L'éditeur dit économique ne cache pas les principes qui animent sa pratique éditoriale. Pour nos répondants, «l'éditeur est un technicien du livre, dont il doit assurer la rentabilité; il refuse un manuscrit quand il ne croit pas à sa rentabilité». L'édition est purement un «commerce»; si l'édition québécoise va mal, c'est parce que les éditeurs sont «des mauvais administrateurs». L'éditeur est «un agent commercial qui travaille entre le lecteur et l'écrivain pour faire en

sorte que la littérature soit rentable». L'éditeur économique ne comprend pas le refus de certains éditeurs québécois de s'adapter aux lois commerciales; pour lui, chaque livre doit être rentable, et «ce n'est pas la tâche de l'éditeur de subventionner la littérature».

Aux éditeurs qui prêchent la dénégation de l'économie et qui cherchent à les discréditer par l'anathème «marchands du temple», les éditeurs économiques répliquent d'«aller prendre des cours de marketing» et de «s'adapter aux lois commerciales», et leur conseillent aussi d'arrêter d'afficher des comportements d'assistés sociaux en voulant toujours rester attachés aux «mamelles de l'État». Les subventions ne permettent pas, selon l'éditeur économique, que s'opère une sélection naturelle parmi les maisons d'édition, parce qu'elles empêchent les meilleures de s'imposer.

Les luttes qui se déroulent dans le champ de l'édition québécoise engagent toujours le rapport à l'économie. Pour l'éditeur économique, affirmer que le livre ou la littérature doit être rentable et donc afficher une préoccupation économique dans la pratique éditoriale ne signifie nullement estimer que les livres sont dépourvus de valeur culturelle. Il croit contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel québécois autant que l'éditeur culturel; il croit être présent à l'évolution intellectuelle du Québec, même en publiant des livres de recettes (livres utilitaires) et en faisant de l'édition journalistique (c.-à-d. livres-articles traitant de l'actualité sociale et politique). Selon les éditeurs de l'axe économique, la culture englobe toutes les manifestations de la vie. Ce n'est donc pas péjoratif pour eux de faire des livres utilitaires (livres qui répondent aux besoins quotidiens du public).

Le répondant de la maison la plus représentative du pôle économique (les Éditions de l'Homme) affirme publier des livres qui permettent aux gens d'aller plus loin en don-

nant l'information la plus juste possible. «La production des Éditions de l'Homme colle avec l'évolution de la société québécoise; on est à l'écoute du public, on dépend du public, mais plusieurs livres ont aussi créé le goût du public et l'ont fait évoluer (ex.: l'Encyclopédie des antiquités du Québec ou l'Encyclopédie de la maison québécoise)».

*Structure financière et stratégies éditoriales* - Plus que dans tout autre axe éditorial, la structure financière et le type de production commandent la politique de la maison et le rapport au marché. Chez les maisons de grande taille, en particulier les Éditions de l'Homme et Beauchemin, l'investissement risqué à long terme est interdit.

Les maisons de l'axe économique se classent toutes, sauf Étincelle et Québec/Amérique, parmi les maisons de grande taille avec une structure éditoriale professionnelle. Beauchemin et les Éditions de l'Homme sont de véritables industries éditoriales parfaitement intégrées aux rouages de l'économie capitaliste. Chez ces deux maisons, on peut parler d'industrialisation extensive et intensive<sup>(3)</sup>.

À cause du poids de frais généraux élevés, les grosses maisons ne peuvent prendre le temps qu'exige la conversion en capital culturel. La production de l'axe économique est presque exclusivement à cycle de production court (tirages élevés et écoulement de stock rapide), fondé sur le souci de minimiser les risques par un ajustement anticipé à la demande (on commande beaucoup de manuscrits à partir des besoins existants).

Les Éditions de l'Homme sont la maison la plus représentative de l'axe économique: 80% de leur production sont à proprement parler du livre pratique sur la vie quotidienne, livre à rotation rapide. Le livre populaire a fait son entrée sur le marché de l'édition québécoise exactement avec la

fondation des Éditions de l'Homme en 1957. Mais jusqu'à 1968, date d'affiliation au groupe Sogides, la production des Éditions de l'Homme était diversifiée. Le livre culturel ou littéraire faisait bon ménage avec le livre pratique. Ce difficile équilibre n'a plus été possible depuis que Sogides est devenu acquéreur des Éditions de l'Homme. En accroissant la taille de l'entreprise, donc les frais généraux et les volumes de production, les Éditions de l'Homme ont vite compris que les investissements risqués à long terme leur étaient dorénavant interdits. Elles ont accepté la dialectique du profit en laissant de côté le livre culturel (la littérature) pour se spécialiser dans le livre de vulgarisation. Pour des raisons de rentabilité, toute publication des Éditions de l'Homme doit avoir un tirage supérieur à 8 000 exemplaires et doit s'écouler dans l'espace de douze à quinze mois.

Les Éditions du Jour, la maison d'édition la plus représentative de la renaissance intellectuelle du Québec des années 1960, font, elles aussi, des ouvrages de vulgarisation sur des sujets comme la psychologie, la parapsychologie, la santé, la coopération, et des livres pratiques, en visant un public très large. Des difficultés financières ont obligé Jacques Hébert, en 1973, à vendre cette maison aux Caisses d'économie du Québec qui, elles, lui ont donné une nouvelle orientation<sup>(4)</sup>. Pour Jacques Hébert, publier, c'est d'abord servir la liberté de créer, de penser et de dire; les livres pratiques servent de «locomotives» et fournissent les moyens financiers pour s'imposer sur le plan littéraire. Les Éditions du Jour ont imposé les noms de Marie-Claire Blais, Jacques Ferron, Victor-Lévy Beaulieu, Roch Carrier et Gatien Lapointe. En treize ans (1961-1973), les Éditions du Jour ont publié 600 titres. Un tel volume de production interdisait aux responsables de la maison d'investir dans des ouvrages à cycle de production long. Jacques Hébert a été

incapable d'entretenir une relation dialectique entre le volume d'affaires et la taille de l'entreprise par des stratégies qui se fondaient sur les deux structures: culturelle et économique. Il est facile de saisir les contradictions qui résultent des incompatibilités entre les deux économies: le type de gestion ou d'organisation qui convient pour produire, diffuser et faire valoir une catégorie de livres est parfaitement inadapté pour l'autre catégorie. Cela explique en partie la chute de la maison de Jacques Hébert.

La maison Beauchemin, l'éditeur des premiers romans d'Anne Hébert, qui a encore dans son catalogue sept romans de Gabrielle Roy, investit toujours plus dans le manuel scolaire, livre utilitaire qui reste à cheval entre le culturel et l'économie. 80% des investissements de Beauchemin vont au manuel scolaire, 20% sont consacrés à la littérature: littérature au sens strict et littérature populaire. La production de manuels scolaires, une catégorie de livres qui nécessite de grands investissements et qui vieillit vite, dans un système scolaire toujours mobile, et la taille de l'entreprise (environ 10 millions de dollars de chiffre d'affaires) avec un poids de frais généraux très lourd lui interdisent de gros investissements à long terme; la maison doit faire tourner rapidement un capital essentiellement économique.

La production des Éditions Stanké est axée sur l'actualité et l'événement. Cette maison vise à «distraire, documenter, informer et susciter la réflexion sur tous les plus importants points de notre temps». C'est une production à rotation rapide et à tirages élevés. Produire des «livres-événements» c'est une tâche très coûteuse; il faut donc que les capitaux rentrent vite pour la bonne marche de la maison. Si les Éditions Stanké publient de temps à autre des ouvrages de littérature, ouvrages à cycle de production long, c'est, au dire de son répondant, «pour l'image de marque de la maison»,

parce qu'un grand éditeur doit publier de la littérature. D'autre part, les Éditions Stanké, en littérature, éditent la «crème» ou des auteurs connus; elles ne lancent pas de jeunes auteurs (inconnus) pour ne pas «fermer rapidement». En d'autres mots, les Éditions Stanké publient de la littérature à condition qu'elle se vende. Un pourcentage trop élevé d'ouvrages littéraires «compromet l'avenir de la maison», laquelle est axée principalement sur le livre à rotation rapide.

La production des Éditions La Presse est à l'image du journal du même nom: elle est de qualité, mais axée sur l'actualité. Presque à 70%, la production est à caractère commercial: les tirages sont élevés et l'écoulement des stocks rapide. Le restant, soit 30%, est consacré à la littérature (romans, essais, anthologies).

La maison Héritage publie des livres d'intérêt général pour répondre aux besoins d'un public de masse (biographie, roman-mystère, télé-succès, astrologie, littérature enfantine), une production qui est, dans son ensemble, à rotation rapide.

Enfin, l'Étincelle et Québec/Amérique, maisons que l'on sera peut-être surpris de voir classées dans l'axe économique, auraient pu être à la limite situées dans l'axe culturel-économique, mais il nous semble que dans le difficile équilibre entre l'approche culturelle et l'approche commerciale, c'est l'aspect économique qui l'emporte.

Les Éditions Québec/Amérique offrent au public des textes surtout axés sur l'actualité politique québécoise, canadienne et internationale, «des textes qui suscitent la discussion et la réflexion». Bref, leur production, bien que de qualité, est presque exclusivement à cycle de production court: tirages élevés et écoulement de stock rapide. Beaucoup de titres doivent s'écouler dans l'espace de trois mois.

La production de l'Étincelle, très variée, touche des sujets de l'actualité et de la vie quotidienne. Les trois quarts de la production sont des traductions, lesquelles sont en grande partie de grands succès de librairie, donc, tirages élevés et cycle de production court.

*Rapport au marché* - Pour les maisons situées dans l'axe économique, qui traitent le livre comme une source de profit immédiat, la situation financière n'est pas difficile, elle est même prospère. Les appareils économiques de la distribution privilégient ce genre de production à rotation rapide. Les Éditions Québec/Amérique sont distribuées par les Nouvelles messageries internationales du livre (NMIL), la puissante maison de distribution contrôlée par Hachette. Les Éditions de l'Homme, les Éditions du Jour, La Presse et Stanké sont distribuées par l'Agence de distribution populaire (A.D.P.), le seul distributeur québécois qui soit en mesure de concurrencer les distributeurs étrangers. Les Éditions Étincelle sont distribuées par Dimedia, maison de distribution étrangère; Beauchemin et Héritage sont distribuées par leurs propres réseaux.

#### *Axe culturel-idéologique ou l'édition comme vocation*

Les maisons de l'axe culturel-idéologique se caractérisent par la place plus grande faite à la réflexion morale et politique. L'éditeur dit culturel-idéologique se définit lui aussi par un refus du commercial, mais les définitions qu'il nous donne de sa pratique entretiennent un lien nécessaire soit avec le champ intellectuel soit avec le champ idéologique (politico-religieux).

*Maisons religieuses: Fides, Bellarmin, Paulines* - Les maisons Fides, Bellarmin et Paulines sont l'oeuvre de trois

communautés religieuses qui sont responsables de leur politique: respectivement la Congrégation Sainte-Croix, la Compagnie de Jésus et la Société Saint-Paul.

Image de l'éditeur «religieux» - Les définitions que les éditeurs religieux donnent de leur pratique sont, pour l'essentiel, identiques. Selon nos répondants, «l'éditeur appartient au domaine de la pensée et de l'apostolat». Le livre, tout en étant un instrument culturel, est aussi un instrument «d'évangélisation». Ces trois maisons se sont donné comme finalité de travailler pour «réaliser l'homme intégral» (c.-à-d. humanisme intégral selon la vision de Maritain: harmoniser les valeurs chrétiennes et les valeurs de la civilisation). Elles ne se sont jamais confinées à des sujets religieux. «L'éditeur voit les besoins de son époque et cherche à y répondre en acceptant et suscitant des manuscrits.» L'éditeur doit «promouvoir quelque chose de bien et de beau, il est l'homme de la nouveauté»; le «bien», pour ce groupe d'éditeurs, est tout ce qui concourt à promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes; «nouveau» désigne le rôle actif que doit jouer l'éditeur. Il n'attend pas que les manuscrits lui arrivent (rôle passif); il en commande aussi, soit pour répondre à un besoin existant, soit pour créer des débats et de nouvelles orientations de pensée.

Rapport au marché et stratégies - La maison Fides se classe parmi les grandes entreprises d'édition au Québec; sa structure éditoriale est professionnelle. Les maisons Bellarmine et Paulines, qui ont une structure éditoriale semi-professionnelle, se classent parmi les maisons de taille moyenne. La forme juridique et l'âge de l'entreprise sont les deux variables essentielles pour l'analyse de ces trois maisons.

Les maisons Fides, Bellarmin et Paulines sont des corporations, entreprises constituées à but non lucratif; elles ont été fondées avant les années 1960, dans une période où le champ éditorial québécois était totalement soumis à la légitimité idéologique ou religieuse (avant 1960, on assiste à une grande production de vulgarisation religieuse; l'édition scolaire et le commerce du livre sont entre les mains de communautés religieuses; un très grand nombre de librairies relèvent des procures). Les trois maisons religieuses, pour lesquelles le rapport au marché n'était pas contraignant jusqu'à la décennie 1960, ont pu pratiquer pour la même période une industrialisation extensive de type vertical (c.-à-d. imprimeries propres, librairies, revues et autres activités parallèles).

Au cours des années 1960, le champ éditorial québécois est soumis à de nouvelles instances de légitimation (c.-à-d. écrivains, journalistes, universitaires): les maisons religieuses doivent se recycler sur le plan des catégories de production et de la structure éditoriale. La maison Fides abandonne, à partir de 1970, ses activités en aval et en amont; elle s'est débarrassée de dix librairies (elle n'en garde qu'une), des revues et de son imprimerie; par contre, elle contrôle encore la distribution de ses livres par la vente en gros et au détail. Bellarmin et Paulines contrôlent elles aussi la distribution de leurs livres par la vente en gros et au détail, respectivement par une et quatre librairies. Bellarmin et Paulines publient aussi des revues. Bellarmin en gère trois, dont Relations; Paulines publie Vidéo-Pressé, une revue pour les jeunes.

En ce qui concerne l'évolution des catégories de production, on remarque que le changement s'est opéré au début des années 1960 avec la sécularisation de la société québécoise. Après avoir toujours privilégié la production du livre religieux, Fides, Bellarmin et Paulines ont réduit progressi-

vement le volume de cette production; dans la décennie 1960, elles ont consacré à la production religieuse seulement la moitié de leurs investissements, pour les rendre encore moins importants au cours des dernières années. Fides privilégie, actuellement, l'édition littéraire et historique (c.-à-d. 50% de son investissement). Le livre religieux, quant à lui, va chercher à peu près 25% de l'investissement; le restant est octroyé à l'édition de littérature de loisir et de jeunesse.

Les Éditions Paulines consacrent une grande partie de leur investissement à la littérature enfantine. Pour l'année financière 1977, l'investissement était ainsi réparti: 51,6% pour la littérature enfantine; 34,4% pour les livres religieux et 14% en sciences humaines.

Enfin, Bellarmin consacre à l'édition religieuse presque la moitié de son investissement; le restant est octroyé à l'édition savante (philosophie, sociologie, éducation) et à quelques titres s'adressant à un public plus large.

Signification économique des choix éditoriaux - Même s'il a tendance à se définir par un refus du commercial, l'éditeur religieux aime que le manuscrit, surtout à caractère non religieux, puisse s'autofinancer. Comme l'exprime un des répondants, «les arguments d'ordre économique n'ont pas un poids prépondérant dans le domaine du livre religieux; dans les autres domaines on aime que les manuscrits puissent se financer, on publie des livres très coûteux».

Chez tous nos répondants, la dérogation économique semble plus forte quand il s'agit de production à caractère religieux; pour cette dernière catégorie on se dit plus disposé à courir des risques économiques et jouer un rôle actif comme éditeur. L'éditeur actif, nous l'avons déjà dit, n'attend pas que le manuscrit lui arrive, il en commande aussi. Mais sur ce plan des nuances s'imposent: il peut commander des manuscrits soit pour répondre à un besoin existant

(démarche plus commerciale), soit pour créer des débats et de nouvelles orientations de pensée. De façon générale, l'éditeur cherche dans le livre religieux à répondre à un besoin existant sans pour autant créer de nouvelles orientations de pensée ou des courants de spiritualité, par prudence économique.

La sécularisation de la société québécoise et le concile Vatican II ont, bien sûr, eu des répercussions dans l'édition religieuse, mais en général l'édition religieuse québécoise n'a préparé ni la Révolution tranquille ni le Concile. Elle a emprunté beaucoup au Concile; en ce sens, elle n'a pas été novatrice. L'édition religieuse s'est laissée entraîner dans la vague du renouveau, un renouveau parfois bien loin de nos préoccupations culturelles et spirituelles. L'apport le plus original est le rapport *Dumont* et la collection Héritage et projet publiée chez Fides. La forte production actuelle des livres «charismatiques» est, elle aussi, la réponse de l'édition religieuse québécoise à un mouvement religieux qu'elle n'a pas préparé et dont elle a emprunté le modèle à d'autres pays (soit les États-Unis, la France...). La faible capacité innovatrice de ce secteur de l'édition apparaît ainsi liée à l'étroite dépendance des milieux religieux québécois à l'égard d'établissements ou de groupes étrangers. Mais l'on peut aussi penser que diverses contraintes proprement économiques interdisent, dans le secteur de l'édition religieuse, l'adoption d'une politique innovatrice.

Bref, il nous semble que les maisons religieuses produisent dans l'ensemble des livres à cycle de production long (c.-à-d. tirages pas très élevés et écoulements de stock relativement longs). Elles peuvent réinvestir dans une édition à cycle de production long moyennant trois facteurs: leurs fonds d'édition, les subventions gouvernementales et le statut juridique de l'entreprise. Ces facteurs se révèlent déter-

minants particulièrement pour les Éditions Fides, à qui leurs caractéristiques structurales interdisent une production tournée vers le cycle de production long. Fides est parmi les rares maisons québécoises qui tirent un profit économique du capital culturel accumulé. Née pendant la guerre, comme beaucoup d'autres, Fides sera l'une des rares maisons à survivre grâce à son fonds d'édition. À la fin de la guerre, elle a accumulé moins de liquidité que ses concurrentes, mais elle se trouve riche de près de 200 titres originaux. La collection Nénuphar par exemple, lancée en 1944, vit toujours.

*Boréal-Express et Parti-Pris* - Boréal-Express et Parti-Pris privilégient la réflexion politique. Boréal-Express a, comme but principal, «de contribuer au réveil de la conscience nationale québécoise». Cette maison cherche à développer la conscience nationale en cultivant la conscience historique par la publication du livre d'histoire (histoire politique, urbaine et sociale). Son but a toujours été de fournir «des matériaux pour une réflexion sérieuse, les diffuser le plus largement possible mais sans jamais imposer une école d'historiens pas plus qu'une action politique».

Parti-Pris, pour sa part, se définit comme maison «de combat». Elle incarne la première analyse radicale de la réalité québécoise. Cette maison entend être plus que jamais «le point d'ébullition de la littérature, des idées, le miroir de l'émergence d'un peuple, le nôtre... être au service de la civilisation québécoise».

Tournée vers un cycle de production long, la production de Boréal-Express et de Parti-Pris a su provoquer, au cours des années 1960, une parole collective qui a contribué à donner aux Québécois une meilleure perception d'eux-mêmes.

Rapport au marché - Boréal-Express et Parti-Pris se classent parmi les maisons de petite taille avec lesquelles elles partagent les caractéristiques structurales (c.-à-d. structures artisanales) et les problèmes de mise en marché. Pour Boréal-Express, le rapport au marché est plus facile que pour Parti-Pris; en effet, sa production donne des fruits économiques relativement rapidement parce que l'écoulement des stocks pour les ouvrages d'histoire est généralement moins long. Parti-Pris doit faire face aux mêmes problèmes que l'édition de l'axe culturel, sa production étant à 54,4% littéraire.

Enfin Boréal-Express et Parti-Pris ont une structure éditoriale harmonisée à leur type de production. Les deux maisons évitent de produire un nombre de livres supérieur à leurs possibilités. Leur prudence économique consiste à grossir avec leurs propres moyens.

*Axe culturel-économique ou l'édition  
comme reflet de «cultures québécoises»*

*Image de l'éditeur «culturel-économique»* - L'éditeur dit culturel-économique se définit lui aussi par le refus du commercial. «Le rôle de l'éditeur, nous dit un informateur, ce n'est pas celui de faire de l'argent; l'éditeur est un stimulateur public, il est un communicateur d'idées, il a un rôle d'animateur social; il doit faciliter et faire naître les débats, cerner les débats là où ils séjournent; il doit donner la parole à tout le monde». Chacun à leur façon, les éditeurs de l'axe culturel-économique cherchent à discréditer les concurrents dans leur rapport à l'économie. Un répondant affirme par exemple: «Depuis 22 ans, nous avons toujours gardé la ferveur nécessaire pour oeuvrer sans cesse dans un domaine où nous voyons les artisans se décourager et les promoteurs

faire face à des «politiques» éditoriales plus rentables à cause des impératifs financiers plutôt que de conserver la volonté de publier romans, poésies, littérature québécoise en général».

Sur le plan de l'image de marque, presque toutes les maisons se définissent par rapport au fait québécois. Elles cherchent à «refléter l'expérience québécoise» (Aurore), «à être un reflet des cultures québécoises» (Quinze), à «être québécois à 100% ou à être une maison spécialisée dans l'édition d'auteurs québécois» (Leméac).

En d'autres mots, la quasi-totalité des maisons publie des ouvrages qui touchent toutes les dimensions de la vie sociale québécoise: littérature, essais historiques, politiques et économiques, guides pratiques, ouvrages portant sur les loisirs et les sports, etc.

*Stratégies et rapport au marché* - La structure financière et la taille des maisons du sous-champ culturel-économique varient d'une maison à l'autre. Les trois maisons de fondation récente, Naaman, Quinze et Aurore, fondées au cours des années 1970, ont une structure financière à mi-chemin entre le professionnel et l'artisanal et elles sont de taille moyenne. Les Éditions de l'Aurore et Quinze traversent une situation économique difficile; elles ont été plusieurs fois au bord de la faillite.

Pour HMM et Leméac, deux maisons plus anciennes et de plus grande taille, avec une structure éditoriale professionnelle, la situation économique est bonne. HMM et Leméac ont joué un grand rôle dans l'évolution culturelle québécoise. Ces deux maisons ont donné la parole à des écrivains prestigieux. Leurs animateurs sont d'ailleurs conscients de s'être fait un nom, capable de consacrer des auteurs et de tirer un profit économique du capital culturel accumulé. «Nous sommes conscients, nous dit le répondant

de la maison Leméac, que nous pourrions céder à la tentation de nous adonner, grâce à la place que nous avons acquise, à la publication de livres faciles». Mais au nom de ces auteurs et du public, cet éditeur entend poursuivre la vocation première de sa maison. Cependant, il semble bien que cette maison ait déjà cédé, à cause des contraintes économiques, à la tentation de publier des livres faciles; par livres faciles, nous entendons ici les ouvrages qui s'adressent à un public plus large; citons les collections «mon pays et mes chansons», «recettes typiques», «éducation physique et loisirs», «dossiers», et enfin le fond pédagogique; une production chevauchant le culturel et l'économique.

La maison HMH opère dans deux grands domaines d'activité: l'édition littéraire et l'édition scolaire, qui représentent les deux tiers de la production globale. L'édition littéraire vit grâce aux livres scolaires, aux subventions gouvernementales et, enfin, à quelques livres pratiques.

À l'origine des maisons l'Aurore et Quinze, il y avait un besoin de littérature. La vocation principale de ces deux maisons était «la publication d'oeuvres romanesques», de publier le plus grand nombre de livres culturels à des «prix compétitifs» sans faire «la piasse facile» avec l'édition «rapide», qu'on nomme «pratique».

Dans un laps de temps très court, ces deux maisons ont permis à un grand nombre d'auteurs d'être publiés et distribués, mais elles n'ont pas été capables d'établir une relation dialectique entre le volume des affaires et la taille de l'entreprise et ont failli devoir fermer leurs portes.

Les Éditions Quinze (qui ont publié des titres de Gérard Bessette, Jacques Godbout, Marie-Claire Blais, Yves Thériault, André Major, Gilles Archambault, etc.) ont réduit le nombre de leurs publications et diversifié leur production «pour établir un équilibre entre les livres destinés à un

public restreint, qui s'écoulent lentement sur le marché, et ceux qui touchent l'actualité et qui s'adressent à une vaste clientèle».

La nouvelle stratégie adoptée par l'Aurore consiste à éviter d'entrer en concurrence avec d'autres éditeurs; pour cette raison, la maison a discontinué la production d'oeuvres proprement littéraires. Elle entend participer aux mouvements littéraires par d'autres aspects. «L'homme littéraire n'est pas uniquement le romancier ou le poète; nous croyons fermement qu'il est possible de mettre autant de «littérature», autant d'imagination et de plaisir dans un manuel sur l'art de planter les clous que dans un roman». L'Aurore tente de légitimer les livres plus «prosaïques» au nom de l'«imagination pratique» et de l'«esprit de création pratique». D'après son répondant, l'édition québécoise ne peut se satisfaire d'une image «littéraire» si elle veut survivre; elle doit s'internationaliser — selon un point de vue québécois — et créer de nouveaux domaines d'activité pour ne pas entrer en concurrence avec les autres éditeurs. En somme, les «livres pratiques» servent en quelque sorte à la bonne marche de cette maison, pour laquelle les gros tirages ne sont pas le but premier.

La production des Éditions Naaman est surtout littéraire. La vocation de cette maison se veut internationale: «faire connaître la littérature de langue française hors de la France». Sa production, axée sur le culturel, s'alimente comme celle de tous les autres éditeurs du sous-champ culturel-économique à des catégories plus rentables (c.-à-d. les collections «livres pour tous», «lectures brèves», anthologies scolaires).

## *Conclusion*

Pour rendre compte de la structuration actuelle du champ éditorial québécois (francophone), il faudrait prendre en considération les divers facteurs (explicatifs) de la structure sociale québécoise qui encadrent ce même champ éditorial. Par exemple, le seul fait que jusqu'à tout récemment le clergé ait eu le monopole du système d'enseignement et ait contrôlé diverses institutions culturelles explique la présence de grandes maisons religieuses. Par ailleurs, l'«*explosion scolaire*», l'élévation du taux de scolarisation, le développement du système d'enseignement collégial et universitaire et l'apparition de nouveaux secteurs de production culturelle (télévision, cinéma, radio, etc.) ont favorisé la constitution d'un milieu intellectuel québécois plus dynamique et autonome, d'où l'émergence depuis les années 1960, de la plupart des maisons d'édition actuelles (voir Annexes A, B, C).

Toutefois, dans son ensemble, le champ éditorial québécois demeure fortement concurrencé par l'édition étrangère, pour ne pas dire qu'il en est dépendant; en dépit de l'aide (subventions, etc.) offerte par les gouvernements fédéral et provincial, il est, sauf quelques exceptions, fragile: l'étroitesse du marché et ses faibles possibilités financières le rendent vulnérable et ne lui donnent guère la possibilité de se défendre contre la concurrence étrangère, en particulier contre la puissance assimilatrice de l'édition française et de l'Amérique anglo-saxonne. De plus, le monde de l'édition québécoise apparaît encore faiblement structuré, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une forte différenciation entre les diverses maisons d'édition: sauf pour le livre scolaire et l'édition universitaire, il n'existe pas de véritable spécialisation, chacune des maisons publiant «un peu de tout».

Enfin, le secteur proprement culturel est lui-même restreint, fragile et peu différencié: il n'y a pas, comme en France, de grandes maisons d'édition culturelles. Les quelques mesures politiques indispensables à la survie de la plupart des maisons d'édition n'ont pas encore réussi à «corriger» la situation, d'autant moins que, le plus souvent elles ne sont pas adaptées à la diversité du monde de l'édition québécoise.

## NOTES

(1) Notre enquête par questionnaire a eu lieu au printemps 1978.

(2) Bourdieu, Pierre, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13 (février 1977), p. 3-44.

(3) Aux Éditions de l'Homme comme, jusqu'à tout récemment, aux Éditions Beauchemin l'industrialisation extensive est de deux types: vertical et horizontal. Vertical: elle s'accomplit a) en aval, contrôlant les produits nécessaires à la fabrication et s'attachant le maximum d'auteurs spécialisés (dans l'enseignement et dans le livre de vulgarisation); b) en amont, dans la fabrication (imprimerie) et dans la commercialisation (librairies et messageries). Horizontal: c'est le cas de Sogides qui regroupe sept maisons: Les Éditions de l'Homme, Quinze, du Jour, Domino, Actuelle, les Presses Libres, Habitex. L'industrialisation intensive consiste dans la rationalisation des méthodes de gestion.

(4) Depuis 1980, les Éditions du Jour et les Éditions Quinze font partie du groupe Sogides.

## CHAPITRE II

### LES PRESSES UNIVERSITAIRES

Ce sous-champ de l'édition québécoise est peut-être celui qui contribue le plus à l'avancement de la recherche et rend le mieux compte de l'évolution intellectuelle de notre milieu; au principe de son fonctionnement, il y a la recherche créative et la seule accumulation légitime consiste à «contribuer à l'avancement de la recherche et de la connaissance».

Les Presses universitaires sont des entreprises «culturelles» à *cycle de production long*, mais elles se distinguent des autres entreprises à cycle de production long en ce que leur *champ de production est restreint*: leur production s'adresse en général à un public de producteurs de biens culturels ou scientifiques produisant eux-mêmes pour des producteurs de biens culturels. Le champ de production des autres entreprises «culturelles», qu'on pourrait appeler de grande production culturelle, est spécifiquement organisé en vue de la production de biens culturels destinés à des non-producteurs (le grand public). Le champ de la production

restreinte fondée sur la dénégation du profit (donc du tirage: public spécialisé = petits tirages = non rentable), ignore ou défie les attentes du public et ne peut avoir d'autres demandes que celles qu'il produit lui-même; le champ de la grande production culturelle s'assure le succès (donc le tirage: public vaste = grand tirage = plus rentable) en s'ajustant à une demande préexistante.

### *Fonction spécifique des Presses universitaires*

Les Presses universitaires se caractérisent par leur appartenance à une université et par leur souci dominant de répondre aux exigences du service à la communauté universitaire sans qu'interviennent, du moins en priorité, les impératifs d'ordre économique. C'est cette notion de service à la communauté universitaire qui constitue l'originalité de ce sous-champ éditorial dans l'ensemble des autres entreprises culturelles et qui inscrit les Presses universitaires dans la vocation de l'université.

En tant que service auxiliaire de l'enseignement et de la recherche, les Presses universitaires sont un élément constitutif de l'institution universitaire québécoise. En principe, les universités pourraient fonctionner sans les Presses et publier leurs recherches chez les autres entreprises culturelles. Mais ces dernières ne pourraient pas être présentes à tous les mouvements de recherche et de création des universités, pour des raisons «prosaïques» de rentabilité; à moins de vouloir publier à perte ou pour des raisons de prestige, ces entreprises ne trouvent pas d'intérêt à s'enfermer dans un champ de production restreinte. Il y a des entreprises à grande production culturelle (ex.: HMH) qui publient, elles aussi, de temps en temps, des ouvrages très spécialisés, mais

les Presses universitaires occupent une position dominante dans *le champ de la production restreinte*.

*Le champ de la production restreinte* traduit moins le jeu des contraintes économiques qui caractérisent le champ de la grande production culturelle. L'édition universitaire est, presque par définition, une édition subventionnée, ce qui permet aux éditeurs universitaires de mieux composer avec les contraintes économiques inscrites dans *le champ de la production restreinte*.

Par ailleurs, l'aide financière que reçoivent les Presses est insuffisante. Au dire des éditeurs universitaires, il ne suffit pas d'inscrire les Presses dans les documents officiels comme un élément constitutif de l'institution universitaire, il faut aussi les subventionner au même titre que l'enseignement et la recherche.

L'aide de l'État québécois demeure faible. Il n'aide qu'indirectement, en subventionnant l'université qui dispose d'un budget pour les Presses.

Les Presses universitaires doivent chercher par d'autres activités (ex.: librairie, distribution exclusive) des sources de revenus pour atteindre un autofinancement relatif. Cet autofinancement semble difficile à réaliser, étant donné les problèmes actuels auxquels est confrontée l'édition universitaire: augmentation des coûts de production, alors que les subventions n'augmentent pas — et même diminuent — et que le public des lecteurs spécialistes (très économiquement difficile à rejoindre) n'est pas indéfiniment extensible.

Il y a aussi d'autres stratégies mises de l'avant par les éditeurs universitaires pour composer avec les contraintes économiques. Ces stratégies touchent le principe même du fonctionnement du champ de l'édition universitaire et son principe d'accumulation légitime. Il s'agit d'élargir le champ des publications pour inclure, en plus des ouvrages savants,

des publications destinées à un public plus large que celui de l'université ou du cercle restreint de quelques spécialistes. Ces publications, s'éloignent parfois des domaines de recherche où travaille l'université et les auteurs ne font pas toujours partie de la communauté universitaire. Si les Presses universitaires publient un auteur qui vient de l'extérieur c'est parce qu'elles sont sûres de la rentabilité de l'entreprise. Entre deux manuscrits d'égale qualité, la priorité est accordée — en principe — à l'auteur de l'intérieur.

En acceptant d'éditer dans des domaines d'activité qui ne sont pas le reflet direct des axes de développement de l'université, les Presses universitaires n'accomplissent pas le rôle qui leur est assigné par la structure du champ de l'édition et entrent ainsi en concurrence avec les éditeurs de grande production culturelle. Ces derniers, par exemple, reprochent aux Presses de l'université de Montréal d'avoir publié *L'homme rapaillé* de Gaston Miron et *La Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin.

Pour résumer, les Presses universitaires ont toutes la même mission, celle de servir la communauté universitaire. Elles doivent refléter la personnalité de leur université. Les différences entre les Presses résident dans l'université elle-même: ses axes de développement et ses domaines de recherche et d'enseignement. Par ailleurs, les stratégies différentes employées par chacune des Presses pour composer avec les contraintes économiques font que leurs publications reflètent les points forts de l'université à des degrés différents. Il sera possible de mesurer ces degrés par le nombre d'auteurs universitaires publiés par chaque université.

La direction respective des Presses est responsable de sa gestion devant l'Administration de l'université; dans la définition de ses objectifs et de sa politique, elle est secondée par un Comité consultatif qui comprend habituellement

le vice-recteur à la recherche, le vice-recteur aux finances, le directeur des Presses et six autres membres (quatre professeurs et deux membres de l'extérieur).

Nous analyserons successivement la politique éditoriale et l'évolution de la production des Presses universitaires. Feront l'objet de notre analyse, les Presses de l'université Laval et les Presses de l'université de Montréal. Nous ne prendrons pas en considération les Presses de l'université du Québec à Montréal en raison du manque de données statistiques.

### *Discours et politique éditoriale*

Dans leur pratique éditoriale, les Presses de l'université Laval (PUL) ne recherchent que des ouvrages dont la publication constitue une contribution importante au progrès de la science. Elles excluent, sur simple examen, «tout manuscrit qui n'est pas même au sens large de niveau universitaire» (Ex.: romans, livres de poésie, récits de voyage, livres d'enfants, manuels du primaire, etc.).

Les PUL éliminent encore, sur simple examen, les manuscrits de langue anglaise, à moins qu'ils portent sur une question d'intérêt majeur, et aussi les manuscrits dont «le ton est inacceptable» (en opposition avec l'idéologie des Presses), même s'ils apportent une contribution importante à la science. Les PUL se montrent particulièrement prudentes dans le cas des manuscrits d'ouvrages techniques et scientifiques, qui deviennent vite périmés; s'il s'agit des communications présentées à un colloque ou un congrès — même tenu à l'Université —, elles sont généralement d'un intérêt très local et surtout passager.

Les Presses de l'université de Montréal, dans leur politique éditoriale, visent quant à elles «l'excellence, la recher-

che créatrice, la nouveauté créatrice», en d'autres mots, la décision de publier aux PUM est prise en vertu de l'originalité du manuscrit et de sa contribution à l'avancement de la recherche. C'est moins des auteurs qu'on publie aux PUM que des manuscrits qui rendent compte de l'évolution intellectuelle et créatrice du milieu (milieu universitaire au sens large). C'est à la lumière de ces considérations qu'on peut expliquer, au catalogue des PUM, la présence d'auteurs qui ne font pas partie de la communauté universitaire: Gaston Miron en est un exemple illustre. Dans cette représentation «enchantée» de la pratique éditoriale visant tout ce qui est porteur de «nouveauté créatrice», les caractéristiques du public ne sont pas un critère décisif dans la décision de publier.

En principe, on s'adresse à tout public (vaste ou restreint) qu'intéresse la recherche créatrice. Dans leur pratique éditoriale, qui se veut «créatrice», les PUM refusent donc de se laisser enfermer dans l'image du producteur pour public restreint (c.-à-d. le champ de la production restreinte).

Les définitions que les PUL et PUM donnent de l'exercice de leur métier et du processus de création, sont des réponses différentes aux caractéristiques générales de leur situation économique. Montréal, plus que Laval, cherche à légitimer, par une représentation «enchantée» de sa pratique éditoriale, toutes les stratégies visant à élargir ses domaines de publication en fonction de sa situation économique.

Les conditions économiques générales défavorables ont obligé les PUM comme les PUL (ces dernières à partir seulement de 1974) à «ouvrir» leur politique de publication à un certain nombre d'ouvrages destinés à un public cultivé, mais plus vaste, afin d'atteindre ainsi un autofinancement

relatif et de pouvoir poursuivre leur mission. Élargir la structure de la production signifie établir une relation au marché moins marquée par l'incertitude économique. Si, par la loi du champ, la pratique éditoriale doit se faire à «l'horizontale» (producteurs professeur — chercheurs — étudiants produisant eux-mêmes pour des producteurs), les PUM et les PUL, élargissent leur public par un travail éditorial «vertical» (producteurs produisant aussi pour des non-producteurs). Cependant Montréal, plus que Laval, souligne que la pratique de l'éditeur universitaire doit assurer le lien entre l'université et le «grand» public. Pour le répondant des Presses de l'université de Montréal, les Presses universitaires sont l'expression de l'insertion dans la société de l'institution universitaire, qui a pour mission la diffusion de la connaissance: l'on cherche à répondre au public des non-spécialistes «de plus en plus confronté avec la nécessité — et la difficulté — d'être informé sur les aspects économiques, sociologiques, politiques, juridiques, etc., de la vie quotidienne». Bref, il faut «vulgariser sans dénaturer».

### *La production des Presses universitaires*

Nous avons regroupé la production des Presses des universités Laval et de Montréal (voir Annexe L) selon quatre grandes catégories d'analyse: Sciences exactes et naturelles, Sciences sociales et Droit, Sciences humaines et religieuses, Littérature et art.

Le tableau 10 (p. 193) nous présente une image d'ensemble de la production des Presses au cours de la période 1960-1977<sup>(1)</sup>. La mesure retenue pour représenter cette évolution est encore le pourcentage d'importance de chaque catégorie dans la structure de la production.

Au cours de la période 60-77, les deux Presses ensemble ont publié un total de 731 nouveaux titres. Laval devance Montréal dans la production globale de titres (écart de 13,2%). On remarque (% vertical) que la catégorie Sciences sociales et Droit, qui est première en importance dans la production totale de Montréal (avec 34%) est deuxième dans celle de Laval (avec 29%). Montréal a toujours privilégié les publications en Sciences sociales sauf au cours de la période 65-70 où cette catégorie est au deuxième rang après Sciences exactes et naturelles (voir Annexe M). Cette dernière catégorie se place au deuxième rang chez les PUM (32%) et au dernier chez les PUL (11,6%). Laval devance Montréal dans la production littéraire et artistique; cette catégorie est première en importance dans la production globale des PUL (30,3%) et troisième dans celle des PUM.

La catégorie Sciences humaines et religieuses, qui occupe une bonne troisième place chez les PUL (28,8%) est, de loin, la dernière chez les PUM (12%), qui n'ont jamais donné une place importante aux sciences religieuses<sup>(2)</sup> ni aux publications à caractère philosophique.

Il ressort clairement de l'analyse du tableau 10 que les Presses universitaires suivent, sur le plan de la production, une structure de développement qui est dans l'ensemble différente. Cette différence, on la retrouve dans les axes de développement même des deux universités. Le fait, par exemple, que l'université de Montréal ait conféré en sciences au cours de la période 1961-1970, presque deux fois et demi plus de diplômes de 1<sup>er</sup> cycle que l'université Laval (c.-à-d. 1 653 à Montréal, 680 à Laval) semble refléter la supériorité des PUM dans le domaine du livre scientifique<sup>(3)</sup>.

Par ailleurs, en contrôlant la structure globale de la production (l'ensemble de la production des deux Presses) par les diplômes octroyés au Québec selon les disciplines, on

constate que cette production suit de près l'évolution de la population de diplômés des universités québécoises. En 1970, par exemple, c'est dans le secteur des Sciences sociales et Arts (cette catégorie est au premier rang dans la production globale des Presses) qu'on dénombre le plus de diplômés; la population de diplômés de ce secteur, qui était la deuxième en importance en 1964 (avec 14,6%), est devenue la plus importante en 1970 (avec 19,5%).

Pour ces disciplines, le taux de croissance moyenne du nombre de diplômés, de 1964 à 1970, a été de 14,5%<sup>(4)</sup>. Sans aucun doute, le mouvement rapide de croissance de certaines catégories de la production des Presses est étroitement lié à l'expansion de l'enseignement universitaire et donc à la croissance du nombre des diplômés au Québec (taux annuel moyen de 10,29% de 1961 à 1969 et 6,47% de 1961 à 1975<sup>(5)</sup>).

L'importance accordée au milieu universitaire (% d'auteurs universitaires publiés) est, d'autre part, la seule donnée valable dont nous disposons pour mesurer jusqu'à quel point les Presses universitaires sont un reflet fidèle des axes de développement de leur université respective.

Dans le tableau 11 (p. 195) nous observons l'importance que les deux Presses ont accordée à leur milieu universitaire au cours de la période 1968-1977.

Il nous faut examiner ce tableau à la lumière des considérations précédentes sur la loi du champ de l'édition universitaire et sur les caractéristiques des Presses des universités de Montréal et Laval.

Les deux pourcentages moyens montrent clairement que les deux Presses obéissent à la loi du champ (c.-à-d. être au service de la communauté universitaire) à un degré très différent. Avec raison nous disions que ce sont moins des auteurs que l'on publie aux Presses de l'université de Mont-

réal que ce sont des manuscrits, des manuscrits «porteurs de nouveauté créatrice».

Ce sont les PUL qui ont accordé l'importance la plus considérable à leur milieu universitaire; on observe un écart de 12.5% entre les deux moyennes.

C'est à partir de 1973-1974 qu'on observe le plus grand fléchissement dans l'importance que les PUM accordent à la communauté universitaire. Leur moyenne qui est de 70,2% entre 1968-1973 (mieux que Laval avec 68%), tombe à 53% au cours de la période qui va de 1973 à 1977. La moyenne de Laval, en 1973-1977, est de 84%. Comment expliquer cet écart de 31% entre les deux Presses? Les PUM seraient-elles dans les conditions économiques générales plus défavorables que les PUL? Ou bien la communauté universitaire de Montréal est-elle incapable d'alimenter le service de l'édition?

Pour mieux définir un certain nombre de facteurs qui expliquent la faible importance accordée par les Presses universitaires (surtout de Montréal) à leurs professeurs ou chercheurs, voici un texte qui nous décrit les conditions sous-jacentes à la création des Presses de l'université de Montréal en 1962, telles qu'elles ont été présentées par le responsable des Presses dans son «Rapport de l'édition 1964-1965»:

Le corps professoral de l'Université était alors suffisamment nombreux et son expérience de l'enseignement et de la recherche était assez grande pour qu'un bon nombre de ses membres alimentent régulièrement un service d'édition. Les gouverneurs ont reconnu la nécessité de mettre à la disposition de ses professeurs les services et les ressources qu'il leur faut pour la publication de leurs ouvrages. On pouvait compter que la variété des disciplines qui font l'objet de leur enseignement et de leurs recherches assurerait au catalogue des Presses une diversité raisonnable... La politique des

Presses est de s'en tenir à la publication d'ouvrages rédigés par les professeurs de l'Université et agréés par les comités de lecture...

Les deux principes générateurs du champ de l'édition universitaire sont donc les *ressources financières* (subventions) et les *ressources humaines* (professeurs).

Les entretiens avec les éditeurs nous ont permis de constater que l'aide financière est presque inexistante. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle les conditions économiques défavorables obligent les Presses universitaires à élargir leur champ de publication en faveur d'un public plus vaste que celui de l'université, donc à publier des auteurs qui ne font pas partie de la communauté universitaire.

Quant au deuxième principe du bon fonctionnement des Presses, à savoir les ressources humaines, on ne dispose pas de données valables<sup>(6)</sup> pour affirmer que le champ scientifique québécois n'est pas autonome pour alimenter le service de l'édition, et donc on ne peut légitimer ce que font les Presses en cherchant hors de la communauté universitaire leurs auteurs.

Nous avons tendance à croire que les raisons sont encore d'ordre économique. La pénurie d'ouvrages de référence (manuels) qu'on observe au Québec, dans certaines disciplines, ne semble pas due au manque d'auteurs scientifiques<sup>(7)</sup>. Selon les répondants des PUL et des PUM, les auteurs sont là, mais c'est l'argent qui manque pour payer soit les auteurs, soit les coûts de production, très élevés. Les coûts de production sont élevés en raison notamment du tirage moyen de l'édition universitaire, qui demeure très faible, comme on peut le constater au tableau 12 (p. 195).

Le tirage moyen de Laval est supérieur à celui de Montréal dans toutes les catégories, surtout dans celles des Sciences exactes et naturelles. Il ne faut pas en conclure que

les publications de Laval s'adressent à un public plus large que celles de Montréal (et sont donc plus rentables). Dans le domaine des Sciences exactes et naturelles, par exemple, Laval publie beaucoup de manuels, et ce genre d'ouvrage, on le sait, n'est pas rentable.

Précisons que ces tirages ne concernent pas les réimpressions, pour lesquelles les Presses ne disposent pas de données précises, et que, sans ces données, nous ne sommes pas en mesure de définir le public véritable des Presses respectives.

### *En guise de conclusion*

En analysant l'évolution de la production éditoriale québécoise des années 70, nous avons eu déjà l'occasion de mettre en évidence le rôle primordial joué par les spécialistes en sciences sociales dans le champ culturel, politique et idéologique de la société québécoise de ces dernières années. Sans nous répéter, ajoutons tout simplement ce qui suit: il nous semble que c'est particulièrement par l'entremise des Presses universitaires (leur essor, depuis ces dernières années, en témoigne) que ces spécialistes ont su rejoindre et influencer le champ intellectuel dans son ensemble. Bref, les Presses universitaires rendent à la fois compte de l'évolution intellectuelle et créatrice du milieu universitaire (avec l'enseignement et la recherche elles sont un élément constitutionnel de l'institution universitaire québécoise) et nous renseignent sur l'importance des spécialistes en sciences sociales comme «éveilleurs» de l'imaginaire social québécois.

## NOTES

(1) Voir en Annexe M l'évolution de la production des Presses selon les quatre périodes: 1960-1965, 1965-1970, 1970-1975, 1975-1977.

(2) Un autre indice de la faiblesse des publications religieuses chez les PUM est la faible représentation d'auteurs d'appartenance religieuse: 8,1% de 1962 à 1968; chez les PUL cette proportion est de 19,8%.

(3) Source: Duchesne, Raymond, *La science et le pouvoir au Québec* (1920-1965), Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 102.

(4) Source: *Etude E 5, La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec*, tome 5, p. 26, juin 1973. Guy Girard avec la collaboration de L. Brault, R. Champagne et B. Empey.

(5) *Commission d'étude sur les universités*, Partie III, mai 1979, p. 67.

(6) Par ailleurs, la difficulté pour les Presses à s'alimenter dans leur communauté universitaire respective se manifeste par la proportion relativement élevée (près de 20% pour la période qui va de 1962 à 1968) d'auteurs d'origine étrangère.

(7) Parmi les auteurs des Presses on remarque toutefois la faible importance des auteurs du sexe féminin. Même si la proportion d'étudiantes au niveau universitaire s'est considérablement accrue au cours des dernières années, le nombre des femmes qui écrivent demeure faible (7,3% de 1962 à 1968), et ne correspond même pas à la proportion des femmes dans le personnel enseignant du niveau universitaire (14,4% en 1977-1978). Voir à ce sujet Descaries-Bélangier, Francine, *L'École rose... et les cols roses*. Montréal, Éd. Coopératives A. Saint-Martin, 1980, p. 79; Dandurand, Pierre, Fournier, Marcel, Bernier, Léon, *op. cit.*, p. 120.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'édition (québécoise) est à la fois le témoin et le moteur des transformations sociales, avons-nous dit au début de ce travail. De toute évidence il apparaît, au terme de notre analyse du champ éditorial québécois, que depuis deux décennies déjà l'édition participe de près à l'ensemble des phénomènes culturels de la société québécoise. Elle a d'abord apporté une réponse à deux besoins culturels nouveaux qui se sont manifestés dans la société québécoise des années 60: le besoin de connaissances consécutif à la mise en mouvement de la machine scolaire par la réforme de l'éducation; le besoin politique d'être acteur principal de sa propre destinée: sous la foulée de la Révolution tranquille qui, selon une expression de Marcel Rioux «est la réconciliation des Québécois avec eux-mêmes», des couches entières de la population sont entrées dans un mouvement à la fois individuel et collectif de montée et de transformation sociale. Malgré les agressions politiques et économiques dont elle a été l'objet en ces dernières années, l'édition contribue encore puissamment à alimenter et éveiller l'imaginaire social, et

demeure un instrument privilégié de participation au devenir et à l'orientation de la société.

Dans notre étude, nous avons largement privilégié le pôle de la production: les maisons d'édition. Il y a aussi le pôle de la consommation, celui du lecteur, qui est tout aussi important mais au sujet duquel les informations demeurent fragmentaires et imprécises. Or, il semble bien que sur le plan des habitudes de lecture il y ait eu, au Québec et au Canada, d'importantes transformations durant les dernières décennies. Si l'on se base sur les résultats d'une étude sur la lecture au Canada, réalisée en 1975 par le secrétariat d'État<sup>(1)</sup>, on constate que le nombre de non-lecteurs de livres s'est considérablement réduit entre 1975 et 1979. Cette étude effectuée sur la population active révèle que le Québec avait, en septembre-octobre 1975, la plus basse proportion de lecteurs au Canada, soit 44% alors que la Colombie-Britannique avait la plus haute, c'est-à-dire 67%. Par ailleurs, selon une enquête de CROP, réalisée en 1979 pour le compte du ministère des Affaires culturelles, la lecture serait devenue, pour les Québécois, une activité de loisir importante: cette activité occupe en effet le deuxième rang, après le sport ou une activité physique, comme activité préférée par les Québécois de 18 ans et plus pendant les temps libres. Un peu plus de la moitié (56%) des Québécois lisent des livres de façon habituelle (cette proportion est de 75% pour la lecture des journaux<sup>(2)</sup>). Dans cette même étude l'on dégage une image du Québécois moyen en ce qui concerne la lecture:

Il lit souvent les journaux et il lit aussi des revues et des livres, quoique moins souvent que des journaux. Les revues sur l'actualité l'intéressent particulièrement. Il préfère les romans, les ouvrages spécialisés et les biographies aux autres genres de livres et il achète les livres plutôt qu'il ne les emprunte à une bibliothèque<sup>(3)</sup>.

Enfin, pour près de 60% des Québécois, il apparaît probable qu'ils liront davantage dans l'avenir. Quant à ceux qui ont une opinion différente (40%), leurs raisons majeures pour ne pas lire davantage sont le manque de temps (55%), le manque d'intérêt (14%) et le prix des livres (10%).

L'on peut certes parler d'une plus grande «démocratisation» de la lecture. Toutefois le livre est encore loin d'être à la portée de tous. D'après l'enquête du secrétariat d'État déjà citée plus haut, la lecture au Canada semble en effet être un phénomène de classe: les professionnels et para-professionnels lisent, en moyenne, trois fois plus que les cols bleu et les ouvriers<sup>(4)</sup>. Pour leur part, les ouvriers apparaissent, tout comme dans les pays occidentaux, comme les plus défavorisés en matière d'activités culturelles de loisir (en particulier la lecture): premières victimes de la rationalité économique du système capitaliste, ils ont beaucoup moins que d'autres couches et fractions de classe, le temps, les moyens et les raisons de lire.

La prise en considération de ces quelques données concernant les habitudes de lecture permet de croire que l'élaboration d'une politique culturelle ne peut pas toucher uniquement le pôle de la production: le développement culturel s'insère dans le développement global de la société. Cette perspective est présente dans le *Livre Blanc* du ministère d'État au développement culturel, où il est question à la fois de «pain et de livres».

En d'autres mots, démocratiser la lecture (culture) exige un certain nombre de conditions concernant le temps, les raisons et les moyens de lire. Il faut élaborer «une politique des genres de vie», c'est-à-dire qu'il faut agir sur les conditions de vie, de travail, de loisir pour changer les conditions sociales de la lecture, de sorte qu'elle puisse transformer le lecteur et devienne autre chose qu'un moyen parmi d'autres de «passer le temps»<sup>(5)</sup>. Il faudrait, par exemple, agir sur

l'école, où l'on n'apprend pas véritablement à lire: l'institution scolaire entérine les différences socioculturelles bien plus qu'elle n'y remédie<sup>(6)</sup>.

Somme toute, l'action du véritable développement culturel passe par la lutte contre tout ce qui empêche la lecture véritable. Si bien que ce qui est important, au dire d'Alain Touraine, c'est de savoir quel type de lecture une société veut avoir. Si une société se veut «instrument de sa propre transformation» (non une société purement orientée vers le gadget et vers la consommation immédiate), elle se donnera les moyens pour qu'il y ait lecture véritable et non pas, selon l'expression de R. Hoggart, «consommation nonchalante». À l'instar d'Alain Touraine, nous croyons que «le niveau de lecture d'un individu est fonction du niveau de contrôle qu'il se sent, plus ou moins consciemment, en mesure d'exercer sur sa situation sociale, au sens le plus général»<sup>(7)</sup>. Par ailleurs, dans les sociétés industrielles avancées où l'économique prime sur le politique et le culturel, le développement culturel (de la lecture) est d'abord vu en fonction du chiffre d'affaires: le lecteur passe derrière l'acheteur. Un véritable développement de la lecture doit donc transformer l'acheteur en vrai lecteur. L'atteinte de cet objectif suppose tout d'abord un effort collectif pour sortir de cette économie politique qui domine la vie de part en part. Déjà il y a pénétration du secteur de l'édition et de la distribution par le capital financier qui, d'une part marginalise la création en favorisant au maximum les livres à rotation rapide (exemple: certains romans d'espionnage) et les livres anonymes et standardisés, et d'autre part radicalise la dichotomie entre «circuit populaire» et «circuit lettré» de la lecture.

Au Québec, dans un pays qui se bâtit et où d'autres possibles apparaissent, les éditeurs sont aussi confrontés à la logique proprement économique, qui transforme les biens

culturels en simples marchandises. Pourront-ils y échapper et relever un défi à la fois social et politique: celui de favoriser la création d'oeuvres qui alimentent et éveillent l'imaginaire social? «Il n'y a pas de remède-miracle contre l'aliénation, écrit Robert Escarpit, mais il y a un instrument de combat qui a fait ses preuves et c'est le livre».

## NOTES

(1) Ferland, Yvon, «La lecture au Canada», dans *Statistique Canada*, (avril 1977), II-003 F-V-52 N.4, p. 152-159.

(2) Voir Delude-Clift, Camille, (pour le MAC) *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*. Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 32.

(3) Ibid, p. 85.

(4) Voir Ferland, Yvon, *op. cit.*, p. 156.

(5) Si l'on se fie à l'enquête de l'agence CROP, chez les Québécois, le but de délasserment dans la lecture semble l'emporter sur les raisons plus intellectuelles. En effet, parmi les répondants de l'enquête CROP ayant l'habitude de lire régulièrement des livres, 87% s'adonnent à la lecture par plaisir, 67% pour passer le temps et seulement 27% pour se documenter et s'instruire (voir *op. cit.*, p. 52).

(6) Plusieurs enquêtes ont jeté un éclairage de biais sur le rôle de l'école dans la promotion de la lecture. Voir à ce sujet: Szpakowska, Jeanine-Klara, *Profils culturels des jeunes Montréalais*, PUM, 1970, 314 p.; Mareuil, André, «Une exigence de notre époque: permettre aux enfants de lire vraiment», dans *Indices: cahier de communication sociale -biblio-guide*, n° 5 (janvier-mars 1972) p. 1-4; Mareuil, André, *Littérature et jeunesse d'aujourd'hui*. Flammarion, 1971; Escarpit, Robert, *Le livre et le conscrit*. Enquête du Centre de sociologie des faits littéraires réalisée en 1962-1963.

(7) Voir le témoignage d'Alain Touraine dans Decanes, Luc, *Clefs par la lecture*. Seghers, 1976, p. 124; voir aussi Hoggart, Richard, *La culture du pauvre*, Éd. Minuit, 1970.

## TABLEAUX



**Tableau 1**

**COMMERCE GLOBAL, DE GROS ET DE DÉTAIL**

Total des ventes et répartition en pourcentages, par catégories de livres et de clientèle — 1962

	Nombre de maisons	Ventes par catégories de livres					Ventes par catégories de clientèle				
		Ventes totales	Culture	Didactiques	Jeunesse	Piété	Particuliers	Commissions et biblio. scolaires	Autres collec- tivités	Consommateurs	Commerce
(\$000/% — milliers de dollars et pourcentages)											
<b>Commerce global</b>	106										
Total des ventes		18951	5058	10352	2967	574	4132	5875	3663	13670	5281
répartition en %		100	27	55	15	3	22	31	19	72	28
<b>Commerce de gros</b>	13										
total des ventes		5281	980	3508	764	29					5281
répartition en %		100	18	66	14	2					100
<b>Commerce de détail</b>	106										
total des ventes		13670	4078	6844	2203	545	4132	5875	3663	13670	
répartition en %		100	30	50	16	4	30	43	27	100	

Source: Bouchard, Maurice, *Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la Province de Québec*,  
Ministère des Affaires culturelles (Décembre 1963), p. 137.



Tableau 2

## AIDE FINANCIÈRE APPORTÉE À L'ÉDITION QUÉBÉCOISE DE LANGUE FRANÇAISE

Gouvernement du Québec

Année	Assurance édition	Aide à l'édition d'ouvrages	Aides à des revues	Aide à des associations
1967-1968	860	49 600	20 300	48 050
1968-1969	2449	25 850	26 000	50 350
1969-1970	0	66 550	25 350	58 000
1970-1971	0	48 700	19 750	49 025
1971-1972	0	65 250	13 500	72 400
1972-1973	824	45 100	6 000	103 800

Conseil des arts

Année	Subventions à des livres	Subventions à des revues	Subventions à éditeurs	Achats de livres	Subventions à des associations
1967-1968	27 800	35 500	—	—	25 900
1968-1969	28 150	53 000	—	—	32 170
1969-1970	40 350	61 900	—	—	23 000
1970-1971	69 945	63 000	—	—	40 800
1971-1972	94 235	81 550	—	—	82 600
1972-1973	108 770		183 500	250 000	

Source: Lussier, Y., Melançon, A., *Premiers éléments pour l'élaboration d'une politique du livre*,  
Ministère des Affaires culturelles (19 octobre 1974), p. 159.



**Tableau 3****LA PRODUCTION ÉDITORIALE QUÉBÉCOISE DE 1962 À 1967:**

Nombre de titres publiés chaque année et importance relative (%) des catégories pour chacune des années

Catégories	1962	1963	1964	1965	1966	1967	Total	Rang
1 Généralités	% 0,75 (2)	1,38 (5)	4,61 (15)	0,99 (3)	4,42 (13)	2,54 (11)	2,47 (49)	11
2 Philosophie	1,12 (3)	1,38 (5)	1,53 (5)	1,97 (6)	1,36 (4)	0,92 (4)	1,36 (27)	12
3 Religion	7,14 (19)	10,27 (37)	12 (39)	7,57 (23)	10,2 (30)	7,17 (31)	9,03 (179)	6
4 Linguistique	—	1,11 (4)	1,53 (4)	2,96 (9)	2,04 (6)	0,69 (3)	1,36 (27)	12
5 Éducation, Loisirs	9,02 (24)	8,05 (29)	9,53 (31)	10,53 (32)	8,16 (24)	11,80 (51)	9,64 (191)	5
6 Sociologie	9,02 (24)	1,94 (7)	2,76 (9)	4,61 (14)	4,42 (13)	4,62 (20)	4,39 (87)	9
7 Sciences	4 (11)	2,77 (10)	2,76 (9)	7,57 (23)	6,8 (20)	7,63 (33)	5,35 (106)	8
8 Beaux-Arts	0,75 (2)	0,83 (3)	0,92 (3)	0,99 (3)	1,7 (5)	1,38 (6)	1,11 (22)	14
9 Romans canadiens	11,65 (31)	9,72 (35)	11,38 (37)	16,45 (50)	16,33 (48)	13,19 (57)	13,02 (258)	3
10 Romans étrangers	12,40 (33)	8,61 (31)	1,23 (4)	1,32 (4)	1,02 (3)	1,15 (5)	4,03 (80)	10
11 Essais critiques litt.	13,15 (35)	19,16 (69)	18,76 (61)	11,18 (34)	6,8 (20)	16,66 (72)	14,68 (291)	1
12 Poésie	4,51 (12)	10,83 (39)	12,61 (41)	11,51 (35)	12,24 (36)	11,34 (49)	10,70 (212)	4
13 Théâtre	0,75 (2)	0,55 (2)	2,15 (7)	1,64 (5)	0,68 (2)	1,38 (6)	1,21 (24)	13
14 Littérature de jeunesse	14,28 (38)	13,61 (49)	5,23 (17)	6,91 (21)	5,32 (15)	1,62 (7)	7,42 (147)	7
15 Histoire, Géographie	11,27 (30)	9,72 (35)	12,92 (42)	13,82 (42)	18,71 (55)	17,82 (77)	14,18 (281)	2
<b>Total</b>	<b>100% (266)</b>	<b>100% (360)</b>	<b>100% (325)</b>	<b>100% (304)</b>	<b>100% (294)</b>	<b>100% (432)</b>	<b>100% (1981)</b>	<b>Rangs 15</b>
% <b>Augmentation</b>	—	+ 35,3%	-9,7%	-6,5%	-3,3%	+ 46,9%		

Source: Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles.



Tableau 4

PRODUCTION ÉDITORIALE QUÉBÉCOISE DE 1968 À 1977  
Évolution du nombre de titres, d'exemplaires et du tirage moyen

Année	Nombre de titres	% d'évolution	Nombre d'exemplaires (en milliers)	% d'évolution	Tirage moyen par titre	% d'évolution
1968	819		N.D.		N.D.	
1969	1 272	55,3	6 933		5 450	
1970	1 310	3	7 955	14,7	6 072	11,4
1971	1 672	27,6	8 288	4,2	4 956	-18,4
1972	2 534	51,6	11 220	35,4	4 427	-10,7
1973	3 144	24,1	13 402	19,4	4 262	- 3,7
1974	3 665	16,6	12 945	- 3,4	4 532	-17,1
1975	2 834	-22,7	8 476	-34,5	2 990	-15,3
1976	3 715	31,1	14 977	76,7	4 031	34,8
1977	3 997	7,6	14 883	- 0,6	3 723	- 7,6
<b>1969-1977</b>	<b>2 725</b>	<b>214,2</b>	<b>7 950</b>	<b>114,7</b>	<b>2 349</b>	<b>-31,7</b>

Source: Bibliothèque Nationale du Québec (Voir note 16, p. 128).

Tableau 5

PRODUCTION ÉDITORIALE QUÉBÉCOISE DE 1968 À 1977  
Évolution des nouveautés, des rééditions et du tirage moyen

Année	Nouveaux titres	Tirage moyen	Rééditions	Tirage moyen	Total titres	Tirage moyen
1968	724	N.D.	95	N.D.	819	N.D.
1969	1 112	5 513	160	4 981	1 272	5 450
1970	1 245	5 400	65	18 938	1 310	6 072
1971	1 567	4 042	105	18 609	1 672	4 956
1972	2 432	4 133	102	11 441	2 534	4 427
1973	2 989	4 224	155	5 000	3 144	4 262
1974	3 466	3 208	199	9 170	3 665	3 532
1975	2 710	2 944	124	4 024	2 834	2 990
1976	3 480	3 766	235	7 970	3 715	4 031
1977	3 776	3 681	221	4 447	3 997	3 723
<b>Total</b>	<b>23 501</b>	<b>4 101</b>	<b>1 461</b>	<b>9 397</b>	<b>24 962</b>	<b>4 382</b>
%	<b>94,1</b>		<b>5,9</b>		<b>100</b>	



Tableau 6

## LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE DE 1968 à 1977:

nombre de titres publiés chaque année et importance relative (%) des catégories pour chacune des années

Catégories	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	Total	Rang	1968-1972	Rang	1973-1977	Rang
1 Généralités	2,44 (20)	6,21 (79)	4,27 (56)	3,22 (54)	4,57 (116)	6,93 (218)	7,06 (259)	6,84 (194)	3,93 (146)	3,75 (150)	5,17 (1292)	7	4,27 (325)	11	5,57 (967)	5
2 Philosophie, Psyc.	3,17 (26)	3,30 (42)	5,72 (75)	3,64 (61)	4,02 (102)	3,08 (97)	3,32 (122)	3,52 (100)	3,23 (120)	3,27 (131)	3,50 (876)	12	4,02 (306)	13	3,28 (570)	13
3 Religion, Théologie	8,91 (73)	7,38 (94)	7,25 (95)	4,72 (79)	3,78 (96)	3,84 (121)	2,37 (87)	3,14 (89)	2,39 (89)	1,95 (78)	3,60 (901)	11	5,74 (437)	6	2,67 (464)	18
4 Sociologie, Stat.	2,56 (21)	1,65 (21)	1,37 (18)	2,69 (45)	3,98 (101)	8,26 (260)	5,32 (195)	3,95 (112)	2,09 (78)	1,40 (56)	3,63 (907)	10	2,70 (206)	15	4,03 (701)	9
5 Sc. Politiques	1,70 (14)	4,00 (51)	4,42 (58)	5,92 (99)	8,12 (206)	3,43 (108)	5,21 (191)	2,78 (79)	6,62 (246)	15,83 (633)	6,75 (1685)	4	5,62 (428)	8	7,24 (1257)	4
6 Droit, Adm. Publ.	4,88 (40)	6,44 (82)	6,41 (84)	8,19 (137)	7,61 (193)	7,47 (235)	5,32 (195)	8,60 (244)	8,10 (301)	7,73 (309)	7,29 (182)	3	7,04 (536)	3	7,39 (1284)	3
7 Arts et sc. milit.	—	0,23 (3)	—	0,17 (3)	0,03 (1)	—	—	0,03 (1)	0,02 (1)	0,02 (1)	0,04 (10)	24	0,09 (7)	24	0,01 (03)	24
8 Enseign., Éducation	6,34 (52)	6,21 (79)	4,42 (58)	4,84 (81)	9,86 (250)	12,50 (393)	15,77 (578)	19,16 (543)	17,68 (657)	11,90 (476)	12,68 (3167)	1	6,83 (520)	4	15,25 (2647)	1
9 Commerce, Commu.	1,34 (11)	0,86 (11)	0,53 (7)	1,13 (19)	0,67 (17)	1,74 (55)	10,61 (389)	2,39 (68)	1,74 (65)	0,47 (19)	2,64 (661)	17	0,85 (65)	22	3,43 (596)	12
10 Ethnogr., Moeurs	0,61 (5)	0,23 (3)	1,06 (14)	1,19 (20)	0,51 (13)	0,47 (15)	0,13 (5)	0,36 (9)	0,45 (17)	0,42 (17)	0,47 (118)	23	0,72 (55)	23	0,36 (63)	23
11 Linguistique, Phil.	5,73 (47)	4,24 (54)	5,11 (67)	5,86 (98)	4,06 (103)	4,19 (132)	3,73 (137)	2,36 (67)	2,55 (95)	1,82 (73)	3,49 (873)	13	4,85 (369)	9	2,90 (504)	15
12 Mathématiques	8,30 (68)	4,32 (55)	4,96 (65)	3,05 (51)	2,72 (69)	3,14 (99)	2,01 (74)	1,90 (54)	2,79 (104)	2,55 (102)	2,96 (741)	15	4,04 (308)	12	2,49 (433)	19
13 Sc. naturelles	1,70 (14)	8,96 (114)	4,58 (60)	8,55 (143)	5,80 (147)	4,96 (156)	3,35 (123)	4,41 (125)	5,97 (222)	5,87 (235)	5,36 (1339)	6	6,28 (478)	5	4,96 (861)	7
14 Sc. Médicales, Hyg.	1,83 (15)	3,45 (44)	4,42 (58)	2,21 (37)	3,94 (100)	3,27 (103)	3,05 (112)	2,85 (81)	5,57 (207)	2,85 (114)	3,48 (871)	14	3,33 (254)	14	3,55 (617)	11
15 Techn., Industries	4,63 (38)	2,75 (35)	2,29 (30)	7,11 (119)	8,24 (209)	4,93 (155)	3,30 (121)	2,75 (78)	3,71 (138)	4,80 (192)	4,46 (1115)	8	5,66 (431)	7	3,94 (684)	10
16 Agriculture, Sylv.	3,17 (26)	0,94 (12)	0,68 (9)	2,09 (35)	1,02 (26)	3,08 (97)	3,76 (138)	2,82 (80)	2,63 (98)	2,12 (85)	2,42 (606)	18	1,41 (108)	20	2,86 (498)	16
17 Écon. domestique	0,73 (6)	1,33 (17)	2,13 (28)	2,15 (36)	1,57 (40)	1,27 (40)	1,06 (39)	0,98 (28)	1,23 (46)	1,00 (40)	1,28 (320)	22	1,66 (127)	19	1,11 (193)	22
18 Org. du commerce	0,53 (6)	1,57 (20)	0,99 (13)	1,07 (18)	0,78 (20)	1,39 (44)	1,58 (58)	1,87 (53)	3,84 (143)	4,60 (184)	2,23 (559)	19	1,01 (77)	21	2,77 (482)	17
19 Urb., Arch., Arts	4,63 (38)	4,32 (55)	5,64 (74)	4,78 (80)	3,27 (83)	3,49 (110)	2,94 (108)	3,95 (112)	4,30 (160)	5,42 (217)	4,15 (1037)	9	4,33 (330)	10	4,07 (707)	8
20 Div., Jeux, Sports	2,19 (18)	2,67 (34)	2,13 (28)	2,39 (40)	2,40 (61)	2,09 (66)	2,51 (92)	4,65 (132)	2,69 (100)	3,80 (152)	2,89 (723)	16	2,37 (181)	16	3,12 (542)	14
21 Litt., (Hist., Crit.)	1,58 (13)	3,69 (47)	2,74 (36)	1,31 (22)	1,18 (30)	1,30 (41)	1,22 (45)	1,44 (41)	0,83 (31)	0,95 (38)	1,37 (344)	21	1,94 (148)	17	1,12 (196)	21
22 Géographie, Voya.	0,97 (8)	1,88 (24)	1,83 (24)	2,81 (47)	1,57 (40)	1,55 (49)	1,09 (40)	0,95 (27)	1,23 (46)	2,07 (83)	1,55 (388)	20	1,87 (143)	18	1,41 (245)	20
23 Hist., Biographies	15,26 (125)	6,68 (85)	8,39 (110)	6,87 (115)	5,56 (141)	5,56 (175)	5,53 (203)	4,94 (140)	4,87 (181)	4,97 (199)	5,90 (1474)	5	7,57 (576)	2	5,17 (898)	6
24 Litt. (Textes litt.)	16,48 (135)	16,58 (211)	18,54 (243)	13,93 (233)	14,60 (370)	11,92 (375)	9,65 (354)	13,30 (377)	11,41 (424)	10,33 (413)	12,55 (3135)	2	15,66 (1192)	1	11,19 (1943)	2
<b>TOTAL</b>	<b>100% (819)</b>	<b>(1 272)</b>	<b>(1 310)</b>	<b>(1 672)</b>	<b>(2 534)</b>	<b>(3 144)</b>	<b>(3 665)</b>	<b>(2 834)</b>	<b>(3 715)</b>	<b>(3 997)</b>	<b>(24 962)</b>		<b>(7 607)</b>		<b>(17 355)</b>	



Tableau 7

## RÉPARTITION EN % DE LA PRODUCTION (10 cat.) QUÉBÉCOISE ET ÉTRANGÈRE

Catégories	Québec			Belgique	Espagne	RFA
	68-72 %	73-77 %	68-77 %	1972-1976 %	1970-1973 %	1969-1973 %
Philosophie, Psychologie	4,02	3,28	3,50	3,25	3,68	2,45
Religion, Théologie	5,74	2,67	3,60	3,74	5,9	5,50
Sciences politiques, Économie politique	5,62	7,24	6,75	6,49 (1976)	3,29	—
Droit, Adm. publique	7,04	7,39	7,29	5,46 (1976)	2,77	6,74
Enseignement, Éducation	6,83	15,25	12,68	3,26 (1976)	7,10	4,30
Sciences naturelles	6,28	4,96	5,36	5,53 (1976)	2,93	4,96
Technologie, Industries	5,66	3,94	4,46	4,54 (1976)	2,91	5,18
Histoire, Biographies, Géographie, Voyages	6,58	9,45	7,45	8,85	9,76	7,8
<b>Littérature:</b>						
a) Histoire et critique litt.	17,61	12,32	13,93	25,80	38,3	23,21
b) Textes littéraires et littérature de jeunesse						
<b>Total en titres de la production globale</b>	<b>7 607</b>	<b>17 355</b>	<b>24 962</b>	<b>6 414 (en 1976)</b>	<b>54 685</b>	<b>219 128</b>

Sources: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque de la France (Voir note 17, p. 128).



**Tableau 8\***

MAISONS D'ÉDITION QUÉBÉCOISES:  
taille mesurée surtout au volume du chiffre d'affaires

	Classement selon la taille	Chiffres d'affaires	Moyenne publication
GRANDES près du million et plus	— Beauchemin	6-10 millions	30
	— Homme	5 millions	50
	— Fides	1 million	55
	— Leméac	1 million	50
	— Hurtubise HMH	1 million	30
	— Jour	1 600 000	35
	— Héritage	1 600 000	50
	— La Presse	800 000	30
	— Stanké	1 million	± 40
MOYENNES plus de 300 000 et moins de 900 000	— Aurore	400 000	30
	— Étincelle	500 000	29
	— Naaman	350 000	30-40
	— Quinze	500 000	40-50
	— Bellarmin	300 000	15
	— Paulines	300 000	25
	— Québec/Amérique	342 000	15
PETITES moins de 300 000	— CLF	200 000	20
	— Hexagone	25-30 000	10
	— Boréal-Express	125-150 000	10
	— Parti-Pris	150 000	21
	— Noroît	10 000	10
	— Saint-Yves	20 000	5
	— VLB	125 000	± 10

\* Données obtenues pour l'année 1978.







**Tableau 9**

**STRUCTURE DU CHAMP ÉDITORIAL QUÉBÉCOIS**

Axe culturel	Axe culturel- idéologique	Axe culturel- économique	Axe économique
Hexagone	Parti-Pris	Aurore	de l'Homme
CLF	Boréal-Express	Leméac	du Jour
VLB	Fides	HMH	Stanké
Noroît	Bellarmin	Naaman	La Presse
	Paulines	Quinze	Héritage
			Étincelle
			Québec/ Amérique
			Beauchemin

**Tableau 10**

**RÉPARTITION EN POURCENTAGE PAR CATÉGORIES  
DE LA PRODUCTION DES PUL ET PUM DE 1960 À 1977**

cat.	1960-1977		Total
	Laval	Montréal	
Sciences exactes et naturelles	11,6 % ↓ (48) 32 %	32 (102) 68	20,5 (150) 100
Sciences sociales et Droit	29,3 (121) 53,1	34 (107) 46,9	31,2 (228) 100
Sciences humaines et religieuses	28,8 (119) 75,8	12 (38) 24,2	21,5 (157) 100
Littérature et Art	30,3 (125) 63,8	22 (71) 36,2	26,8 (196) 100
<b>TOTAL</b>	<b>100</b> (413) 56,5	<b>100</b> (318) 43,5	<b>100</b> (731) 100

Source: Rapports des Presses. (Voir note 1, p. 170).



**Tableau 11****POURCENTAGE D'AUTEURS DES UNIVERSITÉS LAVAL ET DE MONTRÉAL PUBLIÉS PAR LES PRESSES RESPECTIVES**

Univ.	68-69	69-70	70-71	71-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77	<sup>0</sup> %
										Moyenne
Laval	64%	68%	80%	62%	66%	82%	85%	91%	68%	75,1%
Montréal	81%	74%	75%	56%	65%	50%	69%	56%	37%	62,6%

**Tableau 12****TIRAGE MOYEN DES PUL ET PUM DE 1960 À 1977**

Catégories	1960-1977	
	Laval	Montréal
Sciences exactes et naturelles	2 756,9	908,9
Sciences sociales et Droit	1 920,8	1 812,2
Sciences humaines et religieuses	1 681	1 310,8
Littérature et Art	1 624,3	1 536,5
<b>Moyenne totale</b>	<b>1 859,2</b>	<b>1 401</b>



## BIBLIOGRAPHIE



## 1. Cadre théorique général

- 1.1 Bourdieu, Pierre, «La production de la croyance: contribution à une économie des biens symboliques», dans *Actes de la Recherche*, n° 13 (Février 77), p. 3-44.
- 1.2 — «Le marché des biens symboliques», dans *L'année sociologique*, n° 22 (1971), p. 49-126.
- 1.3 — «Genèse et structure du champ religieux», dans *Revue française de soc.*, n° 12 (1971), p. 295-334.
- 1.4 — «Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe», dans *Scolies*, n° 1 (1971), p. 7-26.
- 1.5 — «Anatomie du goût», dans *Actes de la Recherche*, n° 5 (Oct. 76).
- 1.6 Chamboredon, Jean-Claude, Fabiani, Jean-Louis, «Les albums pour enfants, le champ de l'édition et les définitions sociales de l'enfance-1», dans *Actes*, n° 13 (Février 77), p. 60-80.
- 1.7 Chamboredon, Jean-Claude, «Marché de la littérature et stratégies intellectuelles dans le champ littéraire», dans *Actes*, n° 4 (Juillet 75), p. 41-43.
- 1.8 Escarpit, Robert, *Sociologie de la littérature*. Paris, PUF, 1973, 128 p. (QSJ n° 777).
- 1.9 — *L'écrit et la communication*. Paris, PUF, 128 p. (QSJ n° 1346).

- 1.10 — *Le littéraire et le social*. Flammarion, 1970, 312 p.
- 1.11 — *La révolution du livre*. Paris, PUF, 1969, 172 p.
- 1.12 — *Systèmes partiels de communications*. Mouton, 1972, 225 p.
- 1.13 — *Le livre et le conscrit*. Enquête du Centre de sociologie des faits littéraires réalisée en 1962-1963.
- 1.14 — Cain, Julien, Martin, Henri-Jean, *Le livre français hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Imprimerie Nationale, 1972, 406 p. (à noter surtout les pages 204 à 222: «Les publics du livre»).
- 1.15 — *La faim de lire*. Paris, PUF, 1973, 172 p.
- 1.16 Spire, Antoine, Viala, Jean-Pierre, *La bataille du livre*. Paris, Éditions sociales, 1976, 302 p.
- 1.17 Estivals, Robert, *Schémas pour la Bibliologie*. Sediep, 1976, 91 p.
- 1.18 Altbach, G. Philip, McVey, Sheila, *Perspectives on publishing*. Lexington, Lexington Books, 1976, 285 p.
- 1.19 Dumazedier, Jean, Hassenforder, Jeoffre, «Éléments pour une sociologie comparée de la production, de la diffusion et de l'utilisation du livre», dans *Bibliographie de la France*, 1962, 100 p.
- 1.20 RAPPORT RIOUX, «Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec», Éditeur officiel du Québec, 1969, 304 p.
- 1.21 Rapport du Tribunal de la culture dans L'Allier, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle*, Document de Travail. (Mai 76), p. 63-86.

## 2. Publications des gouvernements sur le problème du livre

- 2.1 Bouchard, Maurice, *Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la Province de Québec*, Ministère des Affaires culturelles, (Décembre 1963), 250 p.
- 2.2 Lussier, Yvon, Melançon, Albert, *Premiers éléments pour l'élaboration d'une politique du livre*. Ministère des Affaires culturelles (19 octobre 1974), 228 p.

- 2.3 Drouin, J., Paquin, J., *Étude sur le commerce du livre au Québec. Première partie: Évaluation de la situation*, 135 p. *Deuxième partie: Définition d'une stratégie d'aide et de développement*, Ministère des Affaires culturelles, (1<sup>er</sup> octobre 1976), 60 p.
- 2.4 Comité consultatif du Livre, *Mémoire sur une politique du livre et de la lecture au Québec*. MAC, (mai 1977) p. 165.
- 2.5 L'Allier, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle*, Document de Travail, (Mai 1976), surtout les pages 157-171.
- 2.6 Ernst & Ernst Management Consulting Services, *The Book publishing and manufacturing industry in Canada*. Department of Industry, Trade and Commerce, Ottawa, 1970.
- 2.7 Royal Commission on book publishing, *Canadian publishers and Canadian publishing*. Ministry of Attorney General, Queen's Printer for Ontario, 1973.
- 2.8 Secrétariat d'État, *Étude sur l'édition au Canada*, Approvisionnement et Services Canada, 1977, 443 p.
- 2.9 De Grandpré, Pierre, *Rapport sur la distribution des périodiques et du livre de poche au Québec*, Ministère des Affaires culturelles (19 octobre 1973), 72 p.
- 2.10 Livre blanc du ministère d'État au développement culturel, *La Politique québécoise du développement culturel*. Éditeur officiel du Québec, 1978, 2 vol., 472 p.

### 3. Références générales

- 3.1 Chalifoux, Jean-Pierre, *L'édition au Québec, 1940-1950*, Montréal, École de Bibliothéconomie (mémoire de maîtrise), 1973, 105 p.
- 3.2 De Bellefeuille, Pierre, Pontaut, Alain et autres, *La bataille du livre au Québec - oui à la culture française, non au colonialisme culturel*. Léméac, 1972, 137 p.
- 3.3 Kattan, Naïm, «L'édition au Canada français», dans *Canadian Literature*, n° 33, (summer 1967), p. 16-24.
- 3.4 Dorsinville, Max, «La problématique du livre québécois», dans *Canadian Literature*, n° 57, (summer 1973), p. 35-49.

- 3.5 Pilon, Jean-Guy, «Situation de l'édition au Canada français», dans *Revue u. Laval*, vol. XIII, n° 6, (Février 1959), p. 503-507.
- 3.6 Saint-Germain, Clément, «La production littéraire et la diffusion du livre au Québec», dans *Culture vivante*, n° 5 (Février 1967) p. 17-23.
- 3.7 Lamonde, Yvan, «La recherche sur l'histoire de l'imprimé et du livre québécois» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)*, vol. 28, n° 3, (Décembre 1974), p. 405-414.
- 3.8 Perrier, Alain, «Étude de l'édition de livres au Québec, 1969-1977», dans *Documentation et bibliothèques* (Septembre 1979), p. 139-150.
- 3.9 Estival, Robert, «Le livre au Québec» dans *Communication et langage*, n° 37 (1<sup>er</sup> trimestre 1978) p. 79-99.
- 3.10 Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles et autres, *Littérature et société canadienne-française*. Presses de l'université Laval, 1964, 272 p.
- 3.11 Ferland, Yvon, «La lecture au Canada», dans *Statistique Canada*, (Avril 1977), II-003 F - V.52 N.4.
- 3.12 Alain, Marc, «Recherches psychosociologiques sur les habitudes de lecture au Canada», dans *Bulletin de l'ACBLF*, (Septembre 1972), p. 191-200.
- 3.13 Bergeron, Alain, *Les habitudes de lecture des Québécois*, Québec. Institut supérieur des sciences humaines, 1973, 64 p.
- 3.14 Gagnon, Gilbert, *Habitudes et comportements des lecteurs*, Région de la Mauricie. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1970, 119 p.
- 3.15 Szpakowska, Janine Klara, *Profils culturels des jeunes Montréalais*. PUM, 1970, 314 p.
- 3.16 — *Ces lectures sauvages*. PUM, 1972, 220 p.
- 3.17 Delude Clift, Camille, (pour le MAC), *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*. Québec, Éditeur officiel, 1980, 86 p.

## ANNEXES



**Annexe A**

**MAISONS D'ÉDITION FONDÉES AVANT 1960 ET ENCORE ACTIVES EN 1977**

<b>Nom de l'éditeur</b>	<b>Date de fondation</b>	<b>Lieu</b>	<b>Propriété</b>	<b>Autres activités</b>
BEAUCHEMIN*	1842	Montréal	Laïque	Imprimerie, librairie
BELLARMIN	1920	Montréal	Religieuse	Librairie
BIEN PUBLIC	1909	Trois-Rivières	Laïque	
BRAULT*	1945	Montréal	Laïque	Matériel scolaire et éducatif
CLF	1946	Montréal	Laïque	Club de livres
DÉOM	1896	Montréal	Laïque	Librairie
ÉOQ	1867	Québec	Laïque	Librairie
FIDES	1937	Montréal	Religieuse	Librairie
HEXAGONE	1953	Montréal	Laïque	
HOMME	1957	Montréal	Laïque	Groupe Sogides
LEMÉAC	1957	Montréal	Laïque	Librairie
PAULINES	1947	Sherbrooke	Religieuse	Imprimerie, librairie
PÉLICAN	1956	Québec	Laïque	
PUL	1950	Québec	Laïque	Librairie
RICHELIEU	1940	Saint-Jean	Religieuse	Imprimerie

\* Éditeurs de manuels scolaires



## Annexe B

### MAISONS D'ÉDITION FONDÉES AU COURS DES ANNÉES 60 ET ENCORE ACTIVES EN 1977

Nom de l'éditeur	Date de fondation	Lieu	Propriété	Autres activités
AFFAIRES	1960	Montréal	Laïque	Périodiques
BORÉAL-EXPRESS	1963	Montréal	Laïque	
COSMOS	1969	Sherbrooke	Laïque	
ERPI*	1965	Montréal	Laïque	
FERRON	1961	Montréal	Laïque	
ENTREPRISES CULTURELLES (FIC)*	1964	Laprairie	Religieuse	Librairie
FM*	1969	Laval	Religieuse	
FRÉGATE	1967	Montréal	Laïque	
GUÉRIN*	1967	Montréal	Laïque	Librairie
HARVEST	1960	Saint-Lambert	Laïque	
HURTUBISE/HMH	1960	Montréal	Laïque	
JOUR	1961	Montréal	Laïque	
JULIENNE*	1965	Longueuil	Laïque	
LIDEC*	1965	Montréal	Laïque	Librairie
MCQ	1969	Montréal	Laïque	
PARTI-PRIS	1963	Montréal	Laïque	
PRESSES LAURENTIENNES	1963	Notre-Dame des Lacs	Laïque	
PUM	1962	Montréal	Laïque	Librairie et périodiques
PUQ	1969	Montréal	Laïque	
RÉ-ÉDITION QUÉBEC	1968	Montréal	Laïque	
SABLIER*	1968	Boucherville	Laïque	Services pédagogiques
McGRAW-HILL*	1965	Montréal	Laïque	
HÉRITAGE	1968	Saint-Lambert	Laïque	Imprimerie

\* Éditeurs de manuels scolaires



## Annexe C

### PRINCIPALES MAISONS D'ÉDITION FONDÉES AU COURS DES ANNÉES 70 ET ENCORE ACTIVES EN 1977

Nom de l'éditeur	Date de fondation	Lieu	Propriété	Autres activités
ACTUELLE	1970	Montréal	Laïque	Groupe Sogides
AGENCE D'ARC	1970	Montréal	Laïque	Distribution, cons. en admin.
AQUILA*	1970	Montréal	Laïque	
AURORE	1973	Montréal	Laïque	
COIN	1975	Montréal	Laïque	
COURTE ÉCHELLE	1974	Montréal	Laïque	
ÉTINCELLE	1972	Montréal	Laïque	
FORGES	1971	Trois-Rivières	Laïque	
INTRINSÈQUE	1976	Montréal	Laïque	
LA PRESSE	1971	Montréal	Laïque	
MAHEUX	1975	Montréal	Laïque	Traduction et club de livres
MIRABEL	1972	Montréal	Laïque	
NAAMAN	1973	Sherbrooke	Laïque	Représentation
NOROÏT	1971	Saint-Lambert	Laïque	
NOUVELLE OPTIQUE	1976	Montréal	Laïque	
PROJETS*	1975	Montréal	Laïque	
QUÉBEC-AMÉRIQUE	1974	Montréal	Laïque	
QUINZE	1975	Montréal	Laïque	
SAINT-MARTIN	1974	Montréal	Laïque	
SAINT-YVES	1972	Sainte-Foy	Laïque	
STANKÉ	1975	Montréal	Laïque	
VLB	1975	Montréal	Laïque	

\* Éditeurs de manuels scolaires



## Annexe D

## PRODUCTION ÉDITORIALE QUÉBÉCOISE DE 1940 À 1950

Nom de l'Éditeur	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	Total (titres)
L'ARBRE	—	7	20	18	42	38	20	5	7	—	157
BEAUCHEMIN	18	13	29	21	24	20	39	15	12	8	199
BÉLISLE	1	—	2	—	—	3	—	1	6	5	18
CLERCS DE SAINT-VIATEUR	1	—	2	1	2	—	—	3	—	1	10
L'ÉCLAIR	5	4	2	—	—	1	1	2	2	—	17
FIDES	—	41	72	93	72	73	81	80	49	30	591
FRANCE-LIVRE	—	—	—	—	—	7	1	—	—	—	8
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉT.	—	3	2	—	—	—	—	6	8	8	27
GARNEAU	1	—	—	4	5	5	1	—	1	—	17
GRANGER	9	13	35	47	45	19	52	43	6	2	271
LÉVRIER	4	7	12	8	16	16	17	14	11	11	116
LIBRAIRIE GÉNÉRALE CAN.	6	12	14	14	4	—	9	1	1	2	63
LUMEN	—	—	—	—	—	8	7	15	5	1	36
MANGIN	—	—	—	—	—	5	5	—	—	—	10
MARQUIS	—	—	—	—	2	5	1	12	5	—	25
MESSAGER CANADIEN	15	24	33	7	8	5	2	10	11	6	121
PARIZEAU	—	—	—	1	14	25	10	—	—	—	50
PASCAL	—	—	—	—	13	6	4	—	—	—	23
PILON	—	—	—	—	—	4	13	5	8	1	31
PONY	—	6	18	6	18	7	3	3	2	—	63
REVUE MODERNE	—	1	—	5	6	10	2	—	—	—	24
SERGE	—	—	—	—	5	5	8	9	2	—	29
SIMPSON	—	—	—	—	—	13	5	—	1	—	19
VALIQUETTE	22	27	34	26	19	15	3	1	—	—	147
VARIÉTÉS	—	13	67	103	122	103	108	67	10	18	611
<b>TOTAL (titres)</b>	<b>82</b>	<b>171</b>	<b>342</b>	<b>354</b>	<b>417</b>	<b>393</b>	<b>392</b>	<b>292</b>	<b>147</b>	<b>93</b>	<b>2 683</b>

Source: Tiré de Chalifoux, Jean-Paul, *L'Édition au Québec, 1940-1950*. Montréal, École de bibliothéconomie (Mémoire de maîtrise), 1973, 105 p.



## Annexe E

## DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DES MANUELS SCOLAIRES 1953-1962 (SAUF FIDES: 1957-1962, ET ÉD. MARISTES 1956-1962)

MAISONS		NOMBRE DE TITRES			VENTES		PART DU MARCHÉ	
Raison sociale	Localité	Année du début actv. éd. scol.	Nombre	% total	en 1953	en 1960-1962	en 1953	en 1960-1962
Centre éducatif et culturel	Montréal	1959	2	0,38	—	143 333	—	3,0
Centre pédagogique-FEC	Québec	1940	28	5,3	9 542	146 333	0,6	3,0
Centre de psychologie et de pédagogie	Montréal	1945	217	40,9	121 539	1 692 683	7,7	35,1
Corporation Fides	Montréal	1956	4	0,75	104 678	153 614	3,5	3,2
Éditions du Pélican	Québec	1958	2	0,38	—	30 473	—	0,6
Éd. Maristes Saint-Vincent de Paul	Montréal	1958	15	2,8	91 373	330 009	2,7	6,8
Éditions pédagogiques	Québec	1960	4	0,75	—	143 188	—	3,0
Granger Frères Limitée	Montréal	1930	3	0,57	181 000	181 000	11,5	3,8
Librairie Beauchemin Ltée	Montréal	1900	42	7,9	453 700	524 394	28,9	10,9
Librairie des Écoles FEC	Montréal	1877	106	20,0	265 143	235 973	16,9	4,9
Librairie du Sacré-Coeur	Montréal	1902	18	3,4	257 879	238 681	16,4	5,0
Lib. Hachette (Canada) Ltée	Montréal	1961	6	1,1	—	22 290	—	0,5
Librairie Saint-Viateur	Montréal	1887	13	2,5	79 384	68 451	5,1	1,4
L'Oeuvre catéchistique Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge	Nicolet	1941	10	1,9	47 917	28 441	3,1	0,6
Les Presses de l'université Laval	Québec	1950	4	0,75	—	253 451	—	5,3
Procure CND	Montréal	1881	26	4,9	93 748	234 530	6,0	4,9
Procure FIC	Montréal	1900	27	5,1	39 625	335 315	2,5	6,9
Procure des Soeurs Saints Noms Jésus-Marie	Montréal	1950	3	1,51	20 000	59 363	1,3	1,2
<b>TOTAUX: Moyennes pondérées</b>			<b>530</b>		<b>1 569 477</b>	<b>4 821 522</b>		

Source: Bouchard, Maurice, *Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la Province de Québec*, Ministère des Affaires culturelles, (Décembre 1963), p. 62.



## Annexe F

### ÉVOLUTION DES BUDGETS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES de 1960 à 1977

Exercice financier	Budget du Québec	Budget du ministère	%
1960-1961	587 488 300\$	2 724 000\$	0,46
1961-1962	647 385 300	3 133 900	0,48
1962-1963	762 256 200	3 373 800	0,44
1963-1964	840 630 700	5 070 000	0,60
1964-1965	976 084 900	5 324 900	0,55
1965-1966	470 314 900	6 557 600	0,45
1966-1967	1 681 653 000	8 329 400	0,49
1967-1968	2 017 477 600	12 193 300	0,60
1968-1969	2 389 331 500	13 065 800	0,54
1969-1970	2 732 234 600	13 261 300	0,48
1970-1971	3 664 252 400	17 007 700	0,46
1971-1972	4 179 218 000	19 153 100	0,45
1972-1973	4 613 927 100	18 170 000	0,39
1973-1974	6 140 127 800	24 029 600	0,39
1974-1975	7 247 200 000	30 706 200	0,42
1975-1976	8 195 000 000	37 657 000	0,46
1976-1977	9 745 000 000	42 789 900	0,44

Source: L'Allier, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle*.  
Document de travail (Mai 76), p. 87.



## Annexe G

## LES MAISONS D'ÉDITION À MONTRÉAL EN 1960

Nom de l'éditeur	Propriété	Autres activités	Nombre moyen de publications
ACTION CATH. CANAD.	Religieuse	Revue: Laïcat et mission	4
CENTRE DE PSYCHO. ET DE PÉDAG.	Laïque	Revue: Activités dirigées	6
CENTRE ÉDUC. ET CULTUREL	Laïque	Librairie	4
CLF	Laïque	Club du livre	25
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS	Laïque		3
ÉD. ANDRÉ DUSSAULT	Laïque	Librairie	60
ÉD. BEAUCHEMIN	Laïque	Imprimerie	40
ÉD. BELLARMIN	Religieuse	Revue: Collège et famille, import., libr.	4
ÉD. DE L'ATELIER	Religieuse		8
ÉD. DE L'HEXAGONE	Laïque		6
ÉD. DE L'HOMME	Laïque		12
ÉD. DE L'IRIS	Religieuse	Librairie	10
ÉD. DES FRÈRES MARISTES	Religieuse		2
ÉD. DU LÉVRIER	Religieuse	Revue dominicaine: Le Rosaire, librairie	5
ÉD. FIDES	Religieuse	Magazine: Le petit Hérault, revue: Mes Fiches	50
ÉD. FRANCISCAINES	Religieuse	Revue francisc.: Mon cercle d'études, libr.	10
ÉD. LEMÉAC	Laïque	Librairie	6
GRANGER FRÈRES LTÉE	Laïque	Librairie	5
JEUNESSE ÉTUDIANTE CATH. INC.	Religieuse	Revue: Claire, François, Vie, Vie étud. et Carrières	—
LIBRAIRIE DES ÉCOLES	Religieuse	Librairie	3
LIBRAIRIE GÉN. CAN. (Éd. E. Achard)	Laïque		5
LIBRAIRIE SAINT-VIATEUR (Bur. des Études)	Religieuse	Librairie	3
RAYONNEMENT	Religieuse		15
SERVICE MARIAL	Religieuse		—
SOC. HIST. INDUSTRIELLE	Laïque		4
WILSON & LAFLEUR LTÉE	Laïque	Librairie	8

Source: Bosa, Réal, *Essai sur la librairie et l'édition canadienne-française à Montréal, en 1960*.  
Montréal, École de bibliothéconomie (niveau du Bac), 1960, 43 p.



## Annexe H

## NOMBRE DE TITRES DÉPOSÉS PAR LES ÉDITEURS AU SERVICE DES LETTRES ET DU LIVRE (MAC) AU COURS DE LA PÉRIODE 1962-1967.

Éditeur	Localité	1962	1963	1964	1965	1966	1967	Total titres
1. Académie canadienne-française	Montréal	—	2	2	—	—	—	4
2. Éditions de l'Action cath. can.	Montréal	3	2	1	—	—	—	6
3. Action sociale catholique	Québec	—	3	—	—	—	—	3
4. Éditions Aile	Québec	—	—	—	—	3	—	3
5. Action Nationale	Montréal	—	—	—	—	2	1	3
6. À la Page	Montréal	—	2	2	1	1	—	6
7. Éditions de L'Arc	Québec	—	4	3	2	2	5	16
8. Éditions Atelier	Montréal	1	3	2	3	—	—	9
9. Éditions Atys	Montréal	—	2	—	—	—	—	2
10. Éditions Axe	Montréal	—	1	5	—	—	—	6
11. Éditions Beauchemin	Montréal	28	29	27	5	14	10	113
12. Éditions du Bélier	Montréal	—	—	—	—	—	8	8
13. Éditions Bélisle	Montréal	—	5	10	6	3	4	28
14. Éditions Bellarmin	Montréal	7	8	7	6	3	3	34
15. Éditions du Bien Public	Trois-Riv.	5	—	—	2	2	2	11
16. Éditions du Boréal Express	Trois-Riv.	—	—	—	—	—	3	3
17. Cahiers de l'AGEUM	Montréal	—	9	—	—	—	—	9
18. Centre Cath. de l'univ. Saint-Paul	Ottawa	—	—	—	—	—	6	6
19. Centre éducatif et culturel	Montréal	—	—	—	1	—	—	1
20. Centre de psycho. et de pédag.	Montréal	8	15	13	12	4	8	60
21. Centre pédagogique	Québec	10	—	—	—	—	—	10
22. Cercle du livre de France	Montréal	39	43	17	21	11	21	152
23. Clercs de Saint-Viateur	Montréal	—	—	—	1	—	—	1
24. Éditions D'Aigle	St-Hyacinthe	3	2	—	—	—	—	5
25. Éditions Déom	Montréal	1	6	8	9	3	4	31
26. École des HEC	Montréal	—	—	2	1	1	—	4
27. Écrits du Canada Français	Montréal	3	2	1	2	2	1	11
28. Éditions Esterel	Montréal	—	—	—	—	6	8	14
29. Éditions Ferland	Québec	—	2	2	—	—	2	6
30. Éditions Fides	Montréal	58	71	58	65	61	91	404

## Annexe H (suite)

Éditeur	Localité	1962	1963	1964	1965	1966	1967	Total titres
31. Éditions Garneau	Québec	4	3	4	2	6	6	25
32. Éditions de l'Hexagone	Montréal	3	1	5	4	1	5	19
33. Éditions HMH	Montréal	1	7	5	6	10	16	45
34. Holt Rinehart & Winston	Montréal	—	—	—	—	1	1	2
35. Éditions de l'Homme	Montréal	32	20	23	35	21	60	191
36. Éditions de l'Horizon	Montréal	—	2	—	—	—	—	2
37. Éditions Image et Verbe	Longueuil	—	—	—	2	2	—	4
38. Institut Canad. éd. adultes	Montréal	—	4	—	—	—	—	4
39. Inst. rech. psychol.	Montréal	—	1	—	—	—	—	1
40. Éditions Jeunesse	Québec	—	2	2	7	6	7	24
41. Éditions du Jour	Montréal	30	29	21	24	30	42	176
42. Éditions Leméac	Montréal	2	1	6	5	2	1	17
43. Éditions du Lévrier	Montréal	2	3	1	3	3	—	12
44. Éditions Lidec	Montréal	—	—	—	4	8	9	21
45. Éditions du Lys	Montréal	—	4	6	—	—	—	10
46. Éditions Marquis	Montmagny	—	1	—	—	—	—	1
47. Éditions Nocturnes	Montréal	—	4	2	2	2	—	10
48. Éditions Orphée	Montréal	—	—	—	2	—	—	2
49. Éditions Parti-Pris	Montréal	—	—	5	5	5	5	20
50. Éditions Paulines	Sherbrooke	11	22	13	6	8	12	72
51. Éditions Pedagogia	Québec	1	6	—	—	—	—	7
52. Éditions du Pélican	Québec	2	1	2	—	2	8	15
53. Éditions du Phare	Alma	—	1	—	—	—	4	7
54. Presses école HEC	Montréal	—	—	—	—	—	3	3
55. PUL	Québec	6	12	14	16	21	18	87
56. PUM	Montréal	4	5	7	11	5	20	52
57. Éditions québécoises	Montréal	—	—	3	4	3	—	10
58. Éditions Rayonnement	Montréal	—	4	5	1	2	2	14
59. Éd. Ren. pédagogique	Montréal	—	—	—	—	1	—	1
60. Éditions Richelieu	Saint-Jean	—	—	1	—	—	—	1
61. Éditions Sainte-Marie	Montréal	—	—	—	—	2	5	7
62. Éditions Sans le Sou	Montréal	—	—	2	3	3	—	8
63. Éd. univ. d'Ottawa	Ottawa	2	6	6	1	5	5	25
64. Wilson & Laffleur	Montréal	—	—	—	—	1	—	1
65. COLLECTIVITÉS (Ass., soc. et comm.)	—	—	6	19	11	8	6	50
66. AUTEURS	—	—	4	13	13	16	20	66
<b>TOTAL</b>		<b>266</b>	<b>360</b>	<b>325</b>	<b>304</b>	<b>294</b>	<b>432</b>	<b>1 981</b>

Annexe I

LA PRODUCTION LITTÉRAIRE CANADIENNE-FRANÇAISE DE 1937 À 1961: IMPORTANCE RELATIVE, POUR CHACUNE DES ANNÉES CONSIDÉRÉES, DE TROIS CATÉGORIES D'OUVRAGES (OEUVRES LITT., ESSAIS SCIENT., OUVRAGES DE VULGAR.) PAR RAPPORT À LA PRODUCTION TOTALE.

Pourcentage par rapport à la production totale

Année	Oeuvres littéraires	Essais scientifiques	Ouvrages de vulgarisation
1937	19,7	21,3	49,2
1938	12,1	29,3	37,9
1939	18,9	14,7	48,4
1940	20,0	16,5	45,9
1941	16,5	17,7	46,0
1942	23,2	16,3	31,0
1943	17,7	16,6	39,9
1944	17,0	17,9	33,9
1945	24,4	13,2	34,9
1946	17,7	16,7	26,1
1947	11,7	11,7	42,5
1948	26,2	21,4	34,5
1949	15,6	12,7	46,8
1950	14,7	13,7	37,6
1951	17,3	12,3	30,5
1952	8,6	12,5	41,4
1953	20,9	15,5	41,2
1954	17,5	20,0	41,5
1955	16,7	23,9	30,4
1956	19,7	20,9	30,7
1957	20,7	17,6	35,3
1958	20,7	20,0	25,1
1959	18,7	18,1	27,9
1960	24,3	22,6	18,2
1961	31,6	22,1	16,5

Source: Tiré de Dumont, Fernand, Falardeau, Jean-Charles, et autres. *Littérature et Société canadienne-française*, PUL 1964, p. 78.



**Annexe J**

**CARACTÉRISTIQUES DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS**

DE 1962 à 1967:

Sexe, état civil (laïc, clerc), citoyenneté

		1962	1963	1964	1965	1966	1967	Total	TOTAL
<b>Statut social</b>									
Hommes	Laïcs	116	142	159	159	157	223	956	1 225
	Clercs	31	61	53	39	37	48	269	78,3%
Femmes	Laïques	50	73	50	47	53	50	323	339
	Religieuses	3	—	4	3	2	4	16	21,7%
<b>Total</b>		<b>200</b>	<b>276</b>	<b>266</b>	<b>248</b>	<b>249</b>	<b>325</b>	<b>1 564</b>	<b>100%</b>

Laïcs Laïques	166	215	209	206	210	273	1 279	81,8%
Clercs Religieuses	34	61	57	42	39	52	285	18,2%
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>276</b>	<b>266</b>	<b>248</b>	<b>249</b>	<b>325</b>	<b>1 564</b>	<b>100%</b>

Canadiens	149	210	228	223	235	293	1 338	85,5%
Étrangers	51	66	38	25	14	32	226	14,5%
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>276</b>	<b>266</b>	<b>248</b>	<b>249</b>	<b>325</b>	<b>1 564</b>	<b>100%</b>

Source: Service des lettres et du livre (ministère des Affaires culturelles).



## Annexe K

## TIRAGE MOYEN DE L'ÉDITION AU QUÉBEC PAR CATÉGORIES DE 1969 à 1977

Catégories	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	moyenne	1969-1972	1973-1977
Généralités	3 481	2 500	3 259	2 603	1 917	2 100	1 943	808	2 167	2 308	2 960	1 787
Philosophie, Psycho.	3 262	3 933	2 672	2 823	2 484	5 606	3 180	3 225	2 878	3 340	3 172	3 274
Religion, Théologie	10 436	4 663	4 190	3 437	8 264	6 873	3 359	3 932	3 256	5 374	5 679	5 136
Sociologie, Statist.	2 333	2 055	1 955	921	1 154	3 456	1 491	1 372	964	1 744	1 816	1 687
Sc. politiques	5 642	5 345	3 929	3 903	16 796	1 330	5 240	2 967	3 744	5 433	4 704	6 015
Droit, Adm. publique	1 366	3 405	2 350	6 979	3 889	8 635	1 934	9 970	6 324	4 983	3 525	6 150
Art et Sc. militaire	1 667	—	1 666	—	—	—	2 000	1 000	1 000	814	833	800
Enseignement, Éduc.	9 620	2 879	2 666	4 268	2 667	1 448	1 280	2 632	3 597	3 450	4 858	2 324
Commerce, Commun. c.	8 909	714	2 158	882	1 400	614	1 191	1 600	7 053	2 724	3 165	2 371
Ethnogr., Moeurs	333	1 928	3 200	2 000	2 933	750	2 888	11 176	1 412	2 957	1 865	3 831
Linguist., Phil.	9 111	7 791	4 939	9 456	4 015	9 270	4 209	5 031	3 014	6 315	7 824	5 107
Mathématiques	5 836	5 261	4 294	4 014	4 565	3 081	4 648	4 452	5 872	4 669	4 851	4 523
Sc. naturelles	2 921	2 300	3 510	2 469	2 583	3 731	3 808	1 613	2 065	2 776	2 800	2 758
Sc. Médical., Hyg.	6 318	7 086	15 567	2 320	2 806	2 669	2 345	2 430	6 798	5 371	7 822	3 409
Techn. Industries	2 343	5 900	3 050	2 765	8 000	3 619	1 974	2 761	5 208	3 957	3 514	4 312
Agriculture, Sylvic.	2 583	1 888	2 714	5 769	4 938	3 268	2 425	2 633	5 165	3 487	3 238	3 685
Économie domestique	10 118	10 321	7 833	6 300	6 675	9 666	12 714	5 739	5 925	8 365	8 643	8 143
Organisation du comm.	5 250	2 692	11 388	14 100	2 273	2 310	7 660	2 294	1 217	5 464	8 357	3 150
Urban., Archit., Art	3 036	1 811	2 187	2 759	2 945	2 203	2 125	2 156	3 392	2 512	2 448	2 564
Divers, Jeux, Sports	28 941	11 892	4 725	12 672	4 606	6 674	10 022	22 200	5 164	11 877	14 557	9 733
Littér. (Hist., Crit.)	3 553	2 365	2 545	2 266	1 707	4 133	1 829	1 710	1 316	2 380	2 682	2 139
Géographie, Voyages	4 458	5 083	7 489	20 325	9 510	1 900	2 259	11 956	3 205	7 353	9 338	5 766
Hist., Biographies	1 906	10 081	3 026	2 369	7 074	2 660	2 678	2 779	2 714	3 920	4 345	3 581
Litt. (Textes litt.)	3 919	10 370	11 309	4 386	3 690	4 570	3 299	3 670	3 206	5 379	7 496	3 687
Moyenne	5 722	4 677	4 692	4 991	4 453	3 773	3 604	4 587	3 610	4 456	5 020	3 997



**Annexe L**

**REGROUPEMENT DE LA PRODUCTION DES PRESSES UNIVERSITAIRES  
(PUL, PUM) SELON QUATRE CATÉGORIES**

<b>Cat.</b>	<b>Laval</b>	<b>Montréal</b>
Sciences exactes et naturelles	Chimie (3 titres) Biochimie (3) Médecine-Soins inf. (17) Génie électrique (2) Géographie (12) Optique (4) Physique (1) Agriculture (2) Biologie (5) Mathématiques (6) Foresterie (1) Sciences (4)	Biologie (5) Botanique (2) Chimie (3) Informatique (1) Mathématique (76) Médecine (9) Physique nucléaire (2) Science-Santé (2) Techniques (2)
Sciences sociales et Droits	Sociologie-Sciences politiques (67) Droit (17) Économie (7) Comptabilité adm. (7) Folklore (ethnographie) (11)	Anthropologie (6) Criminologie (10) Démographie (4) Droit (35) Économie (8) Ethnologie (2) Gestion (2) Politique (8) Relations ind. (2) Sociologie (17) Écologie (5) Urbanisme (3), Géographie (Écologie) (1) Aménagement (4)
Sciences humaines et religieuses	Histoire-Archéologie (50) Philo-Théologie (39) Éducation (25) Catéchèse (4) Morale (1)	Histoire (13) Philosophie (11) Psychologie (5) Éducation (9)
Littérature Art	Littérature et Langues (112) Art (13)	Langues (3) Linguistique (6) Littérature (52) Musique (4) Peinture (4) Communication (2)



## Annexe M

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ÉDITORIALE DES PUL ET PUM DE 1960 à 1977 (pourcentages, nombre de titres et tirages moyens)

Catégories	1960-1965		1965-1970		1970-1975		1975-1977		TOTAL 1960-1977		
	Laval	Montréal	Laval	Montréal	Laval	Montréal	Laval	Montréal	Total	Laval	Montréal
Sciences exactes et naturelles	19,5 ↓ 15 (titres) 3 026,7 % →31,2	19,4 6 2 024,3 5,9	4,3 5 894,2 10,4	45,2 47 718,9 46,1	11,5 19 3 590,9 39,6	27,6 37 1 035,2 36,3	16,7 9 1 581,3 18,7	24,5 12 706,5 11,8	% titres moyenne %	11,6 48 2 756,9 100	32 102 908,9 100
Sciences sociales et Droit	24,7 19 1 500 15,7	32,2 10 2 240,4 9,3	28,2 33 2 013,3 27,3	26,9 28 1 092,4 26,2	29,1 48 1 924,2 39,7	36,6 49 2 086,9 45,8	38,9 21 2 148,4 17,3	40,8 20 1 932,5 18,7		29,3 121 1 920,8 100	34 107 1 812,2 100
Sciences humaines et religieuses	28,6 22 1 448,9 18,5	19,4 6 1 156,5 15,8	42,7 50 1 674,3 42	10,6 11 1 180,1 28,9	23 38 1 825,6 31,9	12,7 17 1 481,8 44,7	16,7 9 1 674,9 7,6	8,2 4 1 175 10,5		28,8 119 1 681 100	12 38 1 310,8 100
Littérature Art	27,2 21 2 640,5 16,8	29 9 1 477,3 12,7	24,8 29 1 526,1 23,2	17,3 18 13 014 25,3	36,4 60 1 456,1 48	23,1 31 1 738,5 43,7	27,7 15 1 064,5 12	26,5 13 1 421,5 18,3		30,3 125 1 624,3 100	22 71 1 536,5 100
Total	100% 77 2 093,8 18,6	100% 31 1 767,2 9,7	100% 117 1 699,9 28,3	100% 104 969,1 32,7	100% 165 1 923,2 40	100% 134 1 339,3 42,1	100% 54 1 673,9 13,1	100% 49 1 434,9 15,4	% titres moyenne %	100 413 1 859,2 100	100 318 1 401 100



## LA COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

1. Maisons et églises du Québec. (XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles)  
*Hélène Bédard*
2. La poterie de Cap-Rouge.  
*Michel Gaumond*
3. Carcajou et le sens du monde. (Récits montagnais-naskapi)  
*Rémi Savard*
4. Tshakapesh. (Récits montagnais-Naskapi)  
*Madeleine Lefebvre*
5. La place Royale (Ses maisons, ses habitants).  
*Michel Gaumond*
6. Place Royale (Its Houses and their Occupants).  
*Michel Gaumond*
7. À la découverte du passé. (Fouilles à la place Royale)  
*Michel Lefrenière et François Gagnon*
8. Jean-Baptiste Roy-Audy. (1778-v. 1848)  
*Michel Cauchon*
9. Les églises de Charlesbourg (et l'architecture religieuse de Québec).  
*Luc Noppen et John R. Porter*
10. Le siège de Québec en 1759 (par trois témoins).  
*Jean-Claude Hébert*
- 10A. The Siege of Quebec in 1759 (Three Eye-Witness Accounts).  
*Jean-Claude Hébert*
11. La fin d'une époque. (Joseph-Pierre Ouellet, architecte)  
*Luc Noppen, Claude Thibault et Pierre Filteau*
12. Comment restaurer une maison traditionnelle.  
*Georges Lénidoff, Vianney Guindon et Paul Gagnon*

13. Les tabernacles anciens du Québec (des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles).  
*Raymonde Gauthier*
14. L'invasion du Canada par les Bastonnais. (Journal de M. Sanguinet)  
*Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien*
15. Notre-Dame-des-Victoires (à la place Royale de Québec).  
*Luc Noppen*
16. Premiers peintres de la Nouvelle-France. (Tome I)  
*François-Marc Gagnon et Nicole Cloutier*
17. Premiers peintres de la Nouvelle-France. (Tome II)  
*François-Marc Gagnon*
18. Ma femme, ma hache et mon couteau croche (deux siècles d'histoire à Weymontachie).  
*Normand Clermont*
19. Disciple de Saint Crépin. (René Simard, artisan-cordonnier)  
*Yvan Chouinard*
20. Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan. (Mathieu Mestokosho)  
*Serge Bouchard*
21. Les armuriers de la Nouvelle-France.  
*Russel Bouchard*
22. Les vieux murs témoignent. (Le collège des Jésuites, la première église de Saint-Joachim, la maison Fornel)  
*Michel Gaumond*
23. La batterie Royale. (De la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup>)  
*François Picard*
24. La vie et l'oeuvre de François Malepart de Beaucourt. (1740-1794)  
*Madeleine Major-Frégeau*
25. La maison Maizerets. Le château Bellevue.  
*Luc Noppen, Guy Giguère et Jean Richard*
26. Arthur Tremblay, forgeron de village.  
*Françoise Dubé et Bernard Genest*
27. Mémoires d'un simple missionnaire.  
*Serge Bouchard*
28. Les Nunamiut. (Inuit au cœur des terres)  
*Monique Vézinet*
29. Sur la scène et dans la coulisse.  
*Charles Goulet*
30. L'édition au Québec.  
*Ignace Cau*



Imprimé au Québec, Canada



## L'ouvrage

L'édition au Québec de 1960 à 1977 étudie pour la première fois cette importante «industrie culturelle» en tant que phénomène social. Le monde de l'édition québécoise nous y est révélé comme l'un des moteurs les plus puissants de l'évolution de notre société des années 60 et, en même temps, comme l'un des secteurs culturels les plus profondément marqués par la Révolution tranquille.

Par ailleurs, ce sont les différentes interventions de l'État, et surtout l'extraordinaire vitalité du milieu lui-même, qui ont permis d'affranchir l'édition québécoise d'une certaine forme de colonialisme de façon à ce qu'elle devienne l'un des secteurs, sinon les plus prospères, du moins les plus dynamiques de notre vie culturelle.

## L'auteur

Natif de Sardaigne, Ignace Cau s'est établi au Québec en 1973. Il a complété sa formation à l'université de Sherbrooke et à celle de Montréal où il a obtenu une maîtrise en sociologie en mai 1981. Ignace Cau scrute le monde de l'édition québécoise depuis son arrivée au pays afin de devenir lui-même éditeur. Cette recherche a d'ailleurs fait l'objet de sa thèse de maîtrise.

Monsieur Cau dirige actuellement une maison d'édition montréalaise qui se spécialise dans la production de livres pour la jeunesse.

## Présentation:

Marcel Rioux  
Marcel Fournier

BNQ



000 467 123



Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Affaires culturelles

MAC 0030-0

